



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

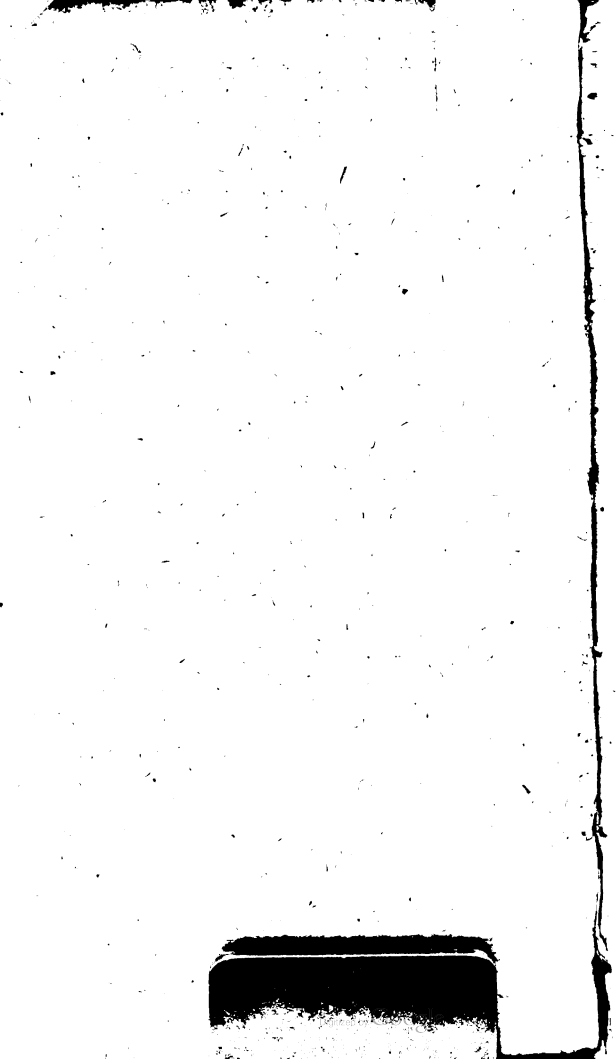
Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

- + *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
- + *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
- + *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
- + *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse <http://books.google.com>



MERCURE GALANT



DEDIE' A MONSEIGNEUR
LE DAUPHIN.
JANVIER 1072.



A PARIS,
Chez MICHEL BRUNET, Grande Salle
Paris, au Mercure Galant.

Comme il est impossible dans la conjoncture presente de ne pas grossir le Mercure , ce qui en augmente considerablement les frais , on ne peut se dispenser d'en augmenter aussi le prix. Ainsi les volumes qui seront reliez en veau se vendront dorénavant trente-huit sols, quant aux volumes qui seront reliez en parchemin , on n'en payera que trente-cinq.

**Chez MICHEL BRUNET, grande
Salle du Palais , au Mercure
Galant.**

**M. D C C II.
*Avec Privilege du Roy.***



AU LECTEUR.

IL y a lieu de croire qu'on ne lit plus l'Avis qui a esté mis depuis tant d'années au commencement de chaque Volume du Mercure, puis que malgré les prières répétées qu'on a faites d'écrire en caractères lisibles les Noms propres qui se trouvent dans les Memoires qu'on envoie pour estre employez, on ne glige de le faire, ce qui est cause qu'il y en a quantité

AU LECTEUR.

de défigurez, estant impossible de deviner le nom d'une Terre, ou d'une Famille, s'il n'est bien écrit. On prie de nouveau ceux qui en envoient d'y prendre garde, s'ils veulent que les noms propres soient corrects. On avertit encore qu'on ne prend aucun argent pour ces Mémoires, & que l'on emploiera tous les bons Ouvrages à leur tour, pourvu qu'ils ne desobligent personne, & que ceux qui les enverront en affranchissent le port.



MEMOIRE
GALANTE

JANVIER 1702.



LE Pere Menestrier, Je-
suite, celebre par tant
de sçavans Ouvrages
qu'il a donnez au Public, a
presenté une fort belle Devise
au Roy ; comme Fondateur
& Protecteur de l'Academie.

A ij

6 MERCURE

Royale des Medailles & des Inscriptions. Le corps de cette Devise est un Cabinet de Medailles antiques , rangées selon l'ordre des temps en différentes tablettes , & ce Vers tiré de la quatrième Eglogue de Virgile luy sert d'ame.

*Magnus ab integro sæclorum
nascitur ordo.*

Il l'a expliquée par ce Madrigal.

*Ce précieux amas de Medailles
antiques ,
Dont les faces & les revers ,
Sous des figures symboliques
Exposent à nos yeux l'ordre de
l'Univers ,*

GALANT. 7

*Nous va de siècle en siècle, en preuves
authentiques.*

*Donner un corps entier de mille
faits divers.*

Ce Madrigal est accompagné du Sonnet suivant, composé sur le même sujet par le même Pere.

A U R O Y.

*A Uguiste Instituteur d'une Trou-
pe sçavante,*

*Qui tire du tombeau nos Rois en-
sevelis,*

*Et qui pour relever sous l'Empire
des Lis*

*La gloire de leurs noms, va se
rendre éclatante.*

A iij

8 MERCURE



Protegez, ô grand Roy, la France
renaissante

En cet heureux projet où les Arts
embellis,

Sur tant de Nations vont luy
donner le prix,

Et des temps à venir remplir toute
l'attente.



L'or, l'argent & le bronze en œu-
vre par ses soins,

Seront de vos travaux les fidelles
témoins,

Et nos Neveux un jour y verront
vostre Histoire.



CALANT: 9

*Ainsi Louis le Grand des ans vi-
ctorieux,*

*Aura droit d'occuper des Filles de
Mémoire*

*Aux siècles qui suivront , & la
langue & les yeux.*

Il n'y a personne qui ne de-
meure d'accord que le Pere
Menestrier a beaucoup d'in-
vention , & qu'il la soutient
par une érudition profonde,
ce qui rend les choses qu'il in-
vente utiles & agreables à l'es-
prit , aussi bien qu'aux yeux.

M^r Gobert , cy-devant In-
tendant des Bastimens de Sa
Majesté , luy a présenté dans

10 **MERCURE**

le mesme temps un Ouvrage
tres-curieux qu'il luy a dédié,
C'est un Traité pour la prati-
que des forces mouvantes, qui
fait connoître l'impossibilité
du mouvement perperuel par
la necessité de l'équilibre, &
une supputation de la pesan-
teur du Globe de la terre, avec
un moyen pour le soutenir par
demonstration. Ce Traité est
précédé d'un Discours sur la
certitude, l'étendue, & l'uti-
lité des mathematiques. L'Au-
teur a mis à la fin du mesme
Traité la figure d'un niveau
qu'il a inventé, & un récit de

GALANT 11

la maniere dont il s'en est servi pour assembler & pour conduire les eaux des plaines de Saclay à Versailles. Cet Ouvrage doit estre d'une grande utilité pour ceux qui auront à conduire ou à faire conduire des Eaux. Il se vend chez Jean-Baptiste de Lepine, rue Saint Jacques, à l'Image Saint Paul, proche la Fontaine S. Severin.

Le mesme M^r Gobert presentra en mesme temps au Roy une nouvelle Estampe de plusieurs pieds de long, où l'on voit la défaite de Porus par Alexandre. Cette Estampe est

12 MERCURE

gravée par M^r Picard sur les desseins de l'Auteur. Elle est remplie de feu & d'expressions vives; & quoy que l'illustre M^r le Brun se soit surpassé dans un Ouvrage de cette nature, on ne laisse pas de trouver en celuy-cy beaucoup de choses nouvelles qui font admirer l'étendue du genie inventif & plein de feu de M^r Gobert.

Cette Estampe est dediée au Roy, on y voit une infinité de groupes & d'attitudes différentes; l'expression & le jeu du clair obscur la rend tres agreable.

GALANT. 13

Je vous envoie la dernière Lettre que l'Auteur de la Physique Mécanique a écrite à son Ami. Il luy montre dans cette Lettre comment il bastit l'édifice de la Physique Mécanique, sur le fondement qu'il a posé, sur les principes qu'il a établis, sur les loix & les regles du mouvement qu'il a composées, & sur l'Histoire du système du monde qu'il a donnée.

A MONSIEUR ***

NOus voicy enfin arrivez, Monsieur, au terme de la promesse que je vous

14 MERCURE

ay faite de vous montrer que la *Physique* contenuë dans mon *Traité*, qui a pour titre *Histoire de la Machine du monde & de son mouvement*, est véritablement *mechanique*, parce que j'y explique les phénomènes de la Nature, comme l'on explique les effets & phénomènes d'une machine artificielle. Pour arriver à ce terme, j'ay d'abord posé pour *fondement* de la *Physique*, que le monde est une machine.

Dans ma seconde Lettre j'ay établi pour *Principes*, que la *Machine du monde* a esté

GALANT. 15

faite ; que sa matiere est l'é-
tenduë, & sa forme les cinq
modes ou manieres d'estre é-
tendu ; qu'elle a des pieces
simples , par lesquelles elle
a commencé , que tant ces
pieces simples que les com-
posées, different ou convien-
nent par leurs modes essen-
tiels & accidentels, qu'elles
ne changent que dans les ac-
cidentels, & que tout change-
ment dépend de quelque
mouvement. Enfin que dans
la Machine du monde ; com-
me dans toute autre Machine,
il y a necessairement une pie-

16 **MERCURE**

ce mouvante, ou *Resort*, lequel est le Feu.

Je vous ay dit dans ma troisième Lettre, que les *Loix* du mouvement de la Machine sont la force que le ressort a de se débander, & que les *Regles* sont la résistance que les autres pieces font à son débondissement. Et parce qu'un ressort ne peut se débander qu'il n'ait esté bandé, je vous ay montré dans ma quatrième Lettre, comment le Feu, qui est le ressort de la Machine du monde, a esté bandé dans le mélange des quatre Elemens, &

dans la formation des corps mixtes.

Il ne me reste plus qu'à vous montrer comment ce ressort se débände, c'est à dire comment le feu se produit luy mesme en s'élançant hors des corps mixtes, & comment le feu ainsi produit, pousse & fait mouvoir diversement les autres corps, qui sont comme luy les pieces de la Machine du monde. Je commence par la production du feu, que j'ay dit n'estre qu'un débandement de ce ressort. parce qu'effectivement nous n'avons pas d'autre

Janvier 1702.

B

18. MERCURE

idée de la production du feu que celle que nous avons du débandement du ressort de l'Horloge ; car tout de même que le ressort de l'horloge ne fait paroître qu'il est ressort qu'en se débandant luy-mesme ; ainsi nous n'appercevons ny le feu ny les effets du feu que lors qu'il se débande, c'est à dire, qu'il s'élance en se détachant & sortant du corps mixte, où il estoit retenu, & où il se mouvoit en rond sur luy-mesme.

Voulez-vous donc sçavoir, Monsieur, comment le feu

GALANT. 19

s'élanee. Souvenez vous de ce que j'ay dit de la formation des corps mixtes. Le feu se mesla avec les autres trois Elements en des vesicules, dont chacune les contient tous quatre; ce fut de ces vesicules que Dieu composa, & forma chaque corps mixte; le feu contenu & enfermé; pressé, & comme bandé dans chaque corps mixte se débande donc en deux manieres. 1. *And & decouvert*, lors que les vesicules estant cassées ou crevées, il en sort & s'élanee en ligne droite. 2. *Convert & en-*

B ij

20 MERCURE

fermé, lors que les vesicules où il est enfermé étant seulement detachées, il les emporte.

Je ne crois pas . necessaire de m'étendre beaucoup à vous montrer la grande difference qui est entre ces deux sortes de *feux*, par rapport à l'effet du feu comme *ressort*, qui est de pousser les autres corps. & leur faire changer de place : car vous voyez d'abord que le *Feu découvert* étant libre, penetre facilement & vite ; il divise donc plus qu'il ne pousse, & s'il fait changer de place à

GALANT. 21

un corps , ce n'est qu'après l'avoir divisé en de tres-petites particules , comme il paroist en l'évaporation de l'eau d'un bassin , faite par les rayons du Soleil , ou par le feu du foyer. Au lieu que le *Feu contenu dans les esprits* , ne pouvant entrer qu'avec les trois envelopes , ne penetre pas si facilement ny si vîte , il pousse plus qu'il ne divise , & en poussant , parce qu'il se reflechit , il fait changer de place à un corps sans le diviser , ainsi que je l'expliqueray en son lieu , & comme il paroist en la projection d'une

22. MERCURE

pierre par la force ou par les esprits du bras d'un homme. C'est pour ce sujet qu'une *influence ou concours de feu*, qui a beaucoup plus de particules de feu nuës que d'esprit, retient le nom de *feu*, ou prend celui de *chaleur & de lumiere*, ou d'*influence lumineuse*, & qu'au contraire une *influence* qui a beaucoup plus d'esprits que de particules de feu nuës, est appelée *influence spirituelle* ou *force*.

Or avez vous jamais pris garde, Monsieur, que le ressort de l'Horloge se débande

GALANT. 23

autrement pour faire marquer les heures sur le Cadran, que pour faire sonner les heures? N'est il pas vray que pour faire montrer les heures il se débande doucement & lentement mais également, & que pour faire que le marteau frappe contre le timbre il se débande brusquement & fort vite? Il en est de mesme du feu produit où découvert où enfermez dans les esprits; il s'*élance* quelquefois *lentement* & avec uniformité pendant longtemps comme il arrive lors qu'un corps chaud exha-

20 MERCURE

le les particules de feu qui font la chaleur , ou lors que le muse exhale les esprits qui font son odeur. Il s'*élance* ou se *débande* & se produit d'autre fois bien vite & brusquement, comme il arrive , lorsque la poudre à canon prend feu tout à coup parce que presque toutes les vesicules sont en même temps cassées ; ou comme il arrive lorsque les esprits fort pressés en un certain endroit & ayant changé leur figure ronde en une figure plate & longue se remettent tous à la fois dans leur

GALANT. 25

leur figure naturelle & ronde par la force du feu qui roule dans chacun d'eux (dés que ce feu est plus fort que celuy qui les presse) & ils s'élancent tous ensemble; ce *ressort des esprits* paroît en tout mouvement local, encor plus manifestement dans l'expérience du mousquet à vent & autres semblables. Ces *expériences* curieuses touchant le *mouvement Local* me donnent lieu de vous faire remarquer, Monsieur, une dernière convenance qui est entre la machine artificielle & la machi-

Janvier 1702.

C

26 MERCURE

ne du monde; c'est que tout de mesme qu'après que le ressort de la montre par exemple s'est tout a fait *débandé* on le *bande* derechef en le ramassant & le pressant fortement contre luy mesme par la force du bras aidée de la clef ou autre levier: ainsi dans la machine du monde, le ressort qui est le *feu* après s'être *débandé* en quelque endroit où il a produit un mouvement, peut derechef être *bandé* c'est à-dire ramassé & pressé, par la force du bras seule ou par cette mesme force aug-

mentée par le levier ou par la vis, ou par tout autre moyen que l'art suggere. Avec cette seule difference, qu'au lieu que la force qui *bande* derechef le ressort de l'horloge, est extérieure à l'horloge, celle qui *bande* le ressort est contenue dans la machine du monde mesme, & en est une piece: mais parce que dans l'un & dans l'autre cas la force qui *bande* est un autre *feu bandé* auparavant, & agissant en se débandant, les esprits du bras d'un homme, par exemple, il suit de là manifestement que

C ij

28 MERCURE

la *Machine du monde* est la *Machine universelle* qui comprend toutes les autres *machines*, même les *artificielles*, comme les *mouvements* & les *rouïages* particuliers, qui n'ont tous qu'un même *ressort*, qui est le *feu*, ou découvert ou enfermé dans les esprits ; ce qui confirme merveilleusement la *verité* & la *solidité* de la *Physique Mécanique* que je propose.

Nous voicy bien près du terme où nous allons : car après vous avoir nettement expliqué, Monsieur, les deux *sortes de débandement du ressort*

de la Machine du monde ; qui est le feu , & les deux sortes de *mouvements* que le feu ainsi produit cause aux autres corps , que me reste t il à faire pour vous convaincre que je vous ay donné en general la *raison mécanique* de tous les Phœnomenes de la nature ? Il me semble que je n'ay plus qu'à vous faire toucher au doigt que tous les *changemens* qui arrivent dans le monde sont ou la *production du feu* en particules , ou la *production du feu* en esprits ; ou quelque *mouvement des Particules imper-*

30 MERCURE

ceptibles d'un corps autre que le feu, ou le *mouvement Local* & *apparent* de tout un corps grossier & visible. Il faut encore que je vous montre évidemment que chacun de ces *changemens*, & *Phenomenes* est l'effet d'un feu déjà produit en l'une ou en l'autre de ces deux manieres, c'est à dire ou découvert ou enfermé dans les esprits.

Or c'est de quoy vous ferez amplement convaincu par la lecture que vous ferez de mon ouvrage entier ; mais parce qu'estant long je ne puis pas de quelque temps ache-

GALANT 31

ver de le mettre au net, je vous en envoie cependant un plan en abrégé, le voicy. J'intitule mon ouvrage *Histoire de la Machine du monde & de son mouvement* pour les raisons que je vous ay dit dans ma premiere lettre. Je commence cette histoire par le recit de la construction de cette vaste machine, je ne redis pas icy l'abbregé de cette histoire de la creation parce que je vous l'ay donné dans ma précédente lettre; je me contente de vous faire remarquer une seconde fois que dans

C.iiiij

32 MERCURE

cette premiere partie de mon ouvrage je jette comme je vous ay déjà dit le *fondement* de la Phisique Mécanique , j'en établis les *principes* & les *loix* & *regles* du *mouvement* , & je tire toutes ces connoissances generales de la seule & simple histoire de la Creation laquelle se termine à la formation des corps *mixtes* , je veux dire des *Astres* , des *plantes* & des *animaux* , dans chacun desquels comme dans un barillet de l'orloge , Dieu a placé , & mesme pressé , & *bandé* le *feu* qui est le *ressort* de la machine du monde.

Dans tout le reste de l'ouvrage, je ne fais que d'écrire tous les cas auxquels ce ressort s'est débordé & se débordé tous les jours, & les differens mouvemens que ce ressort en ce débordant cause aux autres pieces de la machine ; c'est à dire que je décris par ordre de succession les diverses productions du feu & les effets de ce feu ainsi produit qui font les productions & les changemens des autres corps.

Je commence dans la deuxième partie de mon ouvrage l'histoire des productions,

34 MERCURE

par celle de la *lumiere* & du *cours des astres*, je dis quelle fut une suite de la *formation* que Dieu en fit : car dès que les *vesicules* qui composoient chaque *tourbillon* furent tellement serrées entre elles, que les *extérieures* ne purent plus céder au choc des *astres* voisins, elles en furent écrasées, ou crevées & le feu qui en sortit en détacha d'autres dont il creva la plus part & le feu de celles cy en détacha & creva encore d'autres; ce qui continue encor à présent, les *particules* de feu

GALANT. 35

nues, & les veficules entieres qui se répandent fans cefle de tous les coftez autour, de l'af- tre étant la lumieres & fon influence, qui le tient écarté de tous les autres, des Astres inferieurs ou planetes, il n'y eut que le Soleil d'allumé, Saturne, Jupiter, Mars, Venus, Mercur & la Lune ne le furent point à caufe qu'elles étoient faites de veficules groffieres & fort entremeflées de beaucoup de particules d'eau & de terre.

Toutes ces influences lumineufes du Soleil & des étoiles, al-

36 MERCURE

lerent d'abord comme les Astres d'*Occident* en *Orient* ; elles n'en formèrent donc qu'une commune , qui allant vers les eaux supérieures s'affoiblissoit par la dispersion de ses rayons , & se rendoit toujours plus *spiritueuse*, les particules de feu nuës se couvrant d'air , enroulant long temps dans cette vaste étendue des cieux. n'estant donc plus si penetrante lors qu'elle arriva à la surface concave de ces eaux , elle en fut renvoyée vers le milieu du monde avec cette mesme détermination.

GALANT. 37

d'Occident en Orient : c'est ainsi, que commence ce seul & grand *Tourbillon* qui continue d'entraîner tous les *astres* d'Occident en Orient autour d'un axe commun, excepté *Saturne, Jupiter, & Mars, Venus & Mercure* qui tournent autour du *Soleil* pour la raison que je diray en son lieu. Cette mesme *influence commune* réfléchie des eaux supérieures fait tourner chaque *astre* sur luy mesme, & rencontrant enfin le globe terrestre, proche le centre du monde elle le fait aussi tourner avec

38 MERCURE

l'air qui le couvre d'Occident en Orient en sorte , qu'il achève son tour en bien moins de temps que les astres n'achevent leurs cours. C'est enfin cette même influence générale qui pousse les corps pesants , vers le centre du monde.

Ayant ainsi expliqué le cours des astres & la cheute des corps pesants , je viens à l'explication des *Phénomènes ou apparences des cieux* , je fait remarquer d'abord que comme nous qui observons les astres sommes sur le globe

MERCURE 39

terrestre , la connoissance de la raison de la pluspart des Phænomenes dépend de la situation de ce globe , & ce qui me porte à en faire l'histoire , qui est que le feu du troisième jour qui découvrit la terre fit passer ce globe terrestre dans le region septentrionale du ciel , & que l'eau du déluge , le rapprocha du centre du monde , le fit sortir de dessus l'axe , autour duquel les astres roulent , & le fit même biaiser en sorte que depuis alors il tournent d'Occident en Orient sur deux

40 MERCURE

poles distans de ceux de l'axe sur lequel les astres tournent & c'est ce qui donna commencement à l'*obliquité* apparente de l'*écliptique*, aux éclipses à la diversité des saisons, & aux pluies qui font depuis alors tombées sur tous les endroits de la terre.

Le deuxième effet considerable du déluge universel fut le renversement des bords de la grande fontaine qui sortoit du milieu de la terre découverte, & qui causa la diversité des terrains & des mers, &c. Cette histoire du *Système*

GALANT. 41

tême du monde & de ce grand changement arrivée au globe terrestre par le Deluge me suffit pour donner la raison de toutes les apparences ordinaires des Astres.

Je passe de là aux effets de *l'influence lumineuse* de chacun d'eux & sur tout aux effets de *l'influence lumineuse du Soleil*. Je dis que les rayons de cet Astre luisant donnant sur chaque planète, & sur le globe terrestre, & s'y croisant en détachent & enlèvent des particules, qui font la matiere des Meteores, sça-

D

42 MERCURE

voir celles que ces rayons enlèvent du corps de Saturne & de celuy de Jupiter, & qui comme des particules de neige sont la matière du cercle qui est autour de Saturne, celle de ses satellites, & de ceux de Jupiter, aussi bien que des Comètes; les particules que les mêmes rayons du Soleil enlèvent du globe terrestre & qu'on appelle vapeurs & exhalaisons sont avec quelque particules de feu & quelques esprits des corps mixtes, la matière de tous les Météores de l'air inférieur.

GALANT. 43

Les plus confiderables de ces meteores font la *nuée* & la *pluye*. La *nuée* retient les esprits des *Astres* & ceux qui montent du globe terrestre, & tombant en *pluye*, ainsi féconde en esprits, elle les laisse dans la terre, ou les rayons du soleil les agitant leur donnant occasion de se joindre plusieurs ensemble, & de composer des *grains minéraux*, *pierreux*, ou *salins*, ou *sulpureux*, ou *mercuriels*, c'est-à-dire *métalliques*, suivant que ces esprits en se joignant engagent avec eux des parti-

D ij

44 MERCURE

cules de terre , ou d'eau ; ou d'air ou de seules particules de feu. L'Inégalité des terrains introduits par le Déluge contribue à cette diversité de *minéraux* comme cause occasionnelle.

Les mêmes *rayons du Soleil* agitant ces *grains* ainsi formés dans la terre , & les amenuisant & adoucissant par les chocs qu'ils se donnent les font entrer dans les racines de la plante d'où elle montent par leur *corps spongieux* jusqu'à l'endroit où les racines finissent & ou le trou

GALANT 45

commence. Là ce *suc spiritueux* entre dans les *fibres ligneuses* tant des racines que du tronc & des branches, & va par fibres dans toute la plante pour ~~pour~~rir & faire croître chaque partie en y laissant quelques grains spiritueux, pendant que le reste revient par le corps *spongieux* au bas de la plante pour estre de nouveau distribué par les *fibres ligneuses*,

Ce sont proprement les grains spiritueux contenus dans les petits sacs du corps *spongieux* de la plante qui ser-

46 MERCUR

vent d'aliment à l'Animal :
voicy comment. L'animal
par la force de ses esprits ,
cherche , choisit & prend la
plante , succulante , la mache
la fait descendre dans l'esto-
mac , où par la force de ses
mesmes esprits animaux & des
particules de feu où chaleur ,
cet aliment est divisé en de
plus petites pieces. Cette di-
vision se fait encore plus exac-
tement dans les boyaux où
ces-mêmes esprits & particules
de feu crevent les petits sacs
du corps spongieux , en font sor-
tir les grains spiritueux qui en

GALANT. 47

filant les veines lactées y forment le *chyle* ; ce chyle se mêlant avec la *masse du sang* , entre avec elle dans le cœur & du cœur dans le *poumon* où il se mêle avec l'*air* & par le moyen de cet air il *fermente* dans le cœur & les artères , les *esprits* & les particules de *feu* le divisant encor en des plus petits grains donc plusieurs sont cassez & donnent leur feu qui augmente la *chaleur* du sang , comme leurs fragmens concaves en font la *rougeur* & la *partie crasse*. Quelques uns de ces petits grains

48 MERCURE

adoucis & ramollis par les chocs de la fermentation, s'arrestent à chaque partie pour la nourrir & la faire croître, pendant que le reste du sang revient au cœur par les veines tant rouges que lymphatiques.

Durant ce cours de l'aliment, ce qu'il a de plus aqueux & de plus subtil & chaud passe à travers les membranes de l'estomac & des boyaux à travers les tuniques des veines & les extremités des artères, & courant dans les cavités des trois ventres & sous la

GALANT: 49

peau y forme une *influence va-*
poreuse, laquelle est la matiere
de la *bile*, de la *pituite*, de la
mélancolie, des *urines* & des
sueurs, & celle des *esprits ani-*
maux, suivant que les diffé-
rentes parties sont receuës
dans le *foye*, dans les *glandes*,
dans la *rare*, dans les *urines*, &
dans la *peau*, & même dans
le *cerveau*, comme dans tout
autant d'éponges de différen-
te texture.

Les *esprits* de cette influen-
ce qui ont enfilé les petits
tuyaux qui forment la sub-
stance du *cerveau*, courant

Janvier 1702.

E

50 MERCURE

ensuite par les nerfs dans les organes des *sens*, & dans ceux du *mouvement*, sont appellez *esprits animaux*, parce qu'ils sont la cause efficiente des sensations & des motions, auxquelles on peut réduire toutes les autres fonctions du corps de l'*animal*, tant *vitales* que *naturelles*.

C'est par le moyen de ces *sensations* & *motions*, causées par les esprits, que l'homme fait toutes les *experiences* qu'on appelle les *ouvrages de l'art*, en dirigeant diversement, 1. La *Flâme* dans la *Chimie*. 2. La

GALANT. 51

lumiere dans l'Optique, 3. L'influence des esprits dans la Mécanique, & dans les expériences curieuses qu'on attribuoit à la crainte du vuide.. 4. Les grains spiritueux, ou esprits des mixtes, dans les autres arts, & dans les expériences particulières qu'on attribuoit à la sympathie ou à l'antipathie, ou à quelque qualité occulte.

Après avoir ainsi fait l'Histoire des Ouvrages de Dieu, de ceux de la nature & de l'art, & montré que toutes leurs productions dépendent du feu ou découvert ou enfermé dans les esprits,

E ij

2 MERCURE

je passe à l'explication des effets que ces mêmes ouvrages font sur le corps de l'*animal* par le *feu* ou *découvert*, ou *enfermé* dans les esprits & grains spiritueux, qui vient d'eux par émission, ou par reflexion. Les principaux & les plus fréquens de ces effets sont les *sensations*, par lesquelles l'*animal* apperçoit tous les autres corps à l'occasion du *feu* qui vient d'eux, & qui frappe les organes de ces *sens*. Ce *feu* ou cette occasion est appelée *qualité sensible*. Ainsi le *feu nud* est *chaleur*, ou *lumière* & *couleur* sui-

GALANT. 53

vant qu'il frappe l'organe de l'*attouchement*, ou celuy de la *veuë*; le feu contenu dans les *esprits* en la *dureté* & *pesanteur*, ou bien son & *bruit*, suivant qu'il frappe l'organe de l'*attouchement* ou celuy de l'*ouïe*, le feu contenu dans les *grains spiritueux*, ou *esprits* des *mixtes*, est ou *odeur* ou *saveur*, suivant qu'il frappe les organes de l'*odorat* ou du *goust*, ou ceux des *appetits* & des *passions*, qui sont les membranes des *visceres* & les *tuniques* des *vaisseaux*.

Les autres effets de ce feu

E iij

14 MERCURE

des corps extérieurs contre celui de l'Animal, sont les *maladies*, qui ne sont autre chose que les différentes *solutions de continuité*, tant des *parties dures & molles*, que des *humeurs & des esprits*. Les *maladies* les plus *simples & les plus connues* sont celles des *parties dures*, la *dislocation*, la *fracture* & la *carie*. J'explique sur celles de la *tumeur la playe & l'ulcere* des *parties molles*; l'*extravasation*, l'*interception* & la *trop forte agitation* des *humeurs*; la *convulsion*, la *paralyse*, & le *delire*, qui sont les

maladies des esprits.

En effet toutes les *maladies* se *guerissent*, comme la *dislocation*, par une séparation des parties divisées, laquelle est suivie de leur réunion. Cette *réunion* est toujours faite par la *nature*, je veux dire par la force des esprits & des particules du feu du malade; mais souvent cette nature ne peut pas faire la séparation qui doit précéder la réunion, & en ce cas la *Médecine* vient à son secours par les *remèdes* qui tendent tout à séparer pour rejoindre.

E iiii

56 **MERCURE**

Sur cette idée je range les *remedes* dans six classes. La première en des instrumens de Chirurgie qui divisent manifestement. La seconde, des caustiques & des vesicans. La troisième, des irritans, tels que sont les rubifians, les purgatifs & les vomitifs. La quatrième, des résolutions, diuretiques & sudorifiques. La cinquième, des échauffans internes & externes, cardiaques & contre-venins. La sixième enfin, des rafraîchissans, repercussifs, anodins & somnifères, tant externes qu'internes.

Ce plan de mon ouvrage, tout court qu'il est, suffit pour- tant, comme je le croy, pour vous faire comprendre, Monsieur, que tous les *changemens* qui arrivent dans la Machine du monde aux corps qui la composent, dépendent de son *ressort*, qui est le *feu* ou découvert ou enfermé dans les esprits, de même manière que tous les phénomènes & effets du mouvement de l'Horloge dépendent de son *ressort* qui se débande, & qu'ainsi la *Physi- que* que je donne expliquant le mouvement d'une *machine*.

58 MERCURE

sur des principes qui sont les connoissances generales qu'on a d'une *machine* automate, & par les loix & les regles du mouvement de la *machine*, c'est à dire par le débandement du *ressort*, qui pousse diversément les autres pieces, & merite avec justice le nom d'une *Physique* veritablement & proprement *Mecanique*; & c'est ce que j'ay d'abord promis de vous montrer. S'il vous reste encore quelque difficulté, vous n'avez qu'à me la proposer, & je tâcheray de la résoudre. Je suis &c. A *Marseille* le 16. *May* 1701.

Il ya déjà longtemps qu'on m'a envoyé la Piece que vous allez lire. Elle est de M^r de Vertron, & contient un abrégé de la Vie de Mademoiselle de Scudery, mais comme depuis la mort de cette admirable Fille, j'ay en quantité d'Ouvrages faits à la gloire, que j'ay répandus dans la pluspart de mes Lettres, j'ay réservé celui-cy pour en former son tombeau. On a remarqué une chose qui est bien à l'avantage du veritable merite & du bon esprit estimé de tout le monde. C'est qu'on n'a jamais

60 MERCURE

composé plus d'Ouvrages à la gloire d'aucune personne, même des plus grandes Puissances & des Souverains, qu'il en a paru pour l'illustre Mademoiselle de Scudery, depuis sa mort. Il faut pour cela que l'esprit & le mérite soient généralement reconnus, & sans contredit.

GALANT.

61

TOMBEAU
DE L'ILLUSTRE
MADEMOISELLE
DE SCUDERY,

Del'Academie des Ricovrati
de Padouë.

OU

APOTHEOSE DE SAPHO.

*Qui pourra me fournir d'assez
tristes couleurs ,
Pour peindre le sujet des plus vives
douleurs ?
Sapho n'est plus , hélas ! la Parque
inexorable*

62 MERCURE

*Cause d'un bien sans prix la perte
irreparable.*

*Et plonge pour jamais dans la nuit
d'un tombeau*

*Ce que les Immortels ont formé de
plus beau.*

*O vous, sçavantes Sœurs, Hostesses
du Parnasse,*

*Qui donnez à nos chants & la force &
la grace,* [secours,

*Ne me refusez pas votre puissant
Eternisons sa gloire au défaut de ses
jours.*

*Qu'à jamais parmi nous Sapho se
renouvelle,*

*Faisons, malgré sa mort, qu'elle
soit immortelle,*

*Que bravant le pouvoir de ses traits
meurtriers,*

*Elle porte son cours jusqu'aux siècles
derniers.*

GALANT. 63

Et vous qui l'adorez, vous, augustes Licées,

Qui sous une forêt de palmes entassées,
L'avez par un beau choix receuë entre vos bras.

Au ravage des ans ne l'abandonnez pas.

C'est votre Fille, il faut que vos soins, que vos veilles

Se consacrent sans cesse à chanter ses merveilles ;

Faites voir qu'à Sapho mille Ouvrages parfaits

Avoient acquis le droit de ne mourir jamais.

Mais quoy, Padouë icy ne m'offre que ses larmes,

C'est là l'unique soin qui pour elle a des charmes,

Arles n'ose à son tour répondre à mes desirs,

64 . MERCURE

*Et ses plus doux accens sont changez
en soupirs.*

*Je ne reconnois plus ces Colleges cele-
bres :* [*prests funebres,*

*Ils n'offrent à mes yeux que des ap-
Et lorsque ma douleur y cherche du
secours ,*

*Vn silence funeste y tient lieu de dis-
cours ,*

*O silence éloquent ! il m'en dit da-
vaistage*

*Que ne fera jamais le plus pompeux
langage ,*

*Quand la douleur enfin arrive au
plus haut point ,*

*Elle se fait sentir , & ne s'exprime
point.*

**Seray-je donc le seul à rompre le si-
lence ?*

*Est-ce que ma douleur a moins de
violence ?*

GALANT. 65

Ah ! d'un trésor perdu connoissons
mieux le prix ,

Des regrets trop communs passeroient
pour mépris.

Taisons-nous : c'est ainsi qu'un tel
malheur s'exprime.

Mais luy refuseray-je un encens lé-
gitime ?

Non, faisons sur nous-même un gé-
nereux effort,

Oublions, s'il se peut, nostre peine
& sa mort.

Rejettons loin de nous une image si
noire ;

[gloire,
Et parlons seulement pour célébrer sa
Rome, tu me fournis un exemple si
beau.

En vain tes Empereurs descendent au
tombeau.

Tu sçais par un secret que ton amour
t'inspire,

Janvier 1702.

F

66 MERCURE

Élever ces Héros jusqu'au celeste
Empire,

Et pour éterniser Sapho dans ces bas
lieux,

Je prétens à mon tour la placer dans
les Cieux.

Je sçay que c'est un soin qu'elle a pris
elle-même,

Ses écrits sont garants de sa gloire
suprême :

Je ne fais rien pour elle, & sa Prose
& ses Vers

Volent sans mon secours aux bouts de
l'Univers;

Et quand de ses Vertus je retrace
l'image,

C'est moins pour les chanter, que pour
leur rendre hommage :

A qui pourrois-je mieux adresser mon
encens?

Mais quelle sainte horreur vient sai-
sir tous mes sens!

GALANT. 67

*Je ne voy plus Sapho que comme une
immortelle ,*

*Et dès le premier pas je sens que je
chancelle :*

*Quel écart tout à coup vient fraper
mes regards ?*

*O Ciel ! que de rayons naissent de
toutes parts !*

*Je ne puis soutenir cette splendeur di-
vine ,*

*Elle ébloût mes yeux , lors qu'elle
m'illumine.*

*Ah ! c'est pour nous donner un jour
cent fois plus beau ,*

*Que Sapho se derobe à la nuit du
tombeau.*

*Tel Phebus se cachant sous un nuage
sombre ,*

*Laisse pour quelque temps regner
l'horreur & l'ombre ,*

Etdi si pant enfin ce voîle imperieux ,

Fij

68 MERCURE

*Remplit de sa lumiere & la terre & les
Cieux.*

*Telle est mon Heroïne , & telle en sa
lumiere :*

*L'envisage en tremblant sa brillante
carrière ,*

*Dans ce champ périlleux je crains de
m'égarer ,* [mizer,

*Et ce n'est que de loin que j'ose l'ad-
Que d'écrits immortels ! quelle mois-
son de gloire !*

*Les siècles à venir auront peine à le
croire ,*

*Et diront à l'aspect de ces riches tre-
sors ,*

*Que toutes les neuf Sœurs animèrent
son corps.*

*Qu'Apollon prit le soin de faire un tel
miracle ,*

*Qu'elle fut son Echo , qu'elle fut son
Oracle .*

GALANT. 69

*Et que pour les beaux Arts nous
prescrivant des loix,*

*Au reste des Mortels il parla par sa
voix.*

*Elle a tous les talens de Rome &
de la Grece.*

*Quelle solidité ! quel feu ! quelle jus-
tesse !*

*Quel brillant ! quel sublime ! elle
n'ignore rien :*

*Quel Genie a-t-on vu plus vaste que
le sien ?*

*Les Sciences , les Arts , & la Fa-
ble & l'Histoire*

*Occupent son esprit , remplissent sa
memoire.*

*Tout cede à ses efforts , la Nature
ny l'art* [rempart.

A ses regards perçans n'opposent nul

*Quelle rapidité ! nos plus fertiles
Plumes*

70 MERCURE

Ont-elles mis au jour de plus nombreux volumes ?

Quels lieux ne brillent pas du nom de Scudery !

C'est un calme profond , qui jamais n'a tary ,

Et quiconque le suit dans sa superbe course ,

Admire également & sa fin & sa source.

*Retracéray-je ici ces glorieux débats ,
Où l'on ne voit germer , que palmes
sous ses pas ?*

*La gloire de combattre une telle
adversaire ,*

*A ses fameux Rivaux tenoit lieu de
salaire ,*

*C'estoit vaincre pour lors , que d'oser
résister ,*

Et mériter le prix , que de le disputer.

GALANT. 71

*Mais voyons cette Muse en prodiges
seconde*

*Attirer les bien-faits du plus grand
Roy du monde :*

*Louis du vray mérite auguste Pro-
tecteur ,*

*En découvre l'éclat du haut de sa
grandeur ,*

*Et se chargeant du soin de luy ren-
dre justice ,*

*Du sort ingenieux corrige le caprice ,
Louis regne , il suffit : il protege en
autrui ,*

*Cette mesme vertu , que l'on révè-
re en luy.*

*Tel jadis aux beaux Arts ouvrant
un un champ fertile ,*

*Des Muses d'Ausonie Auguste fut
l'azide ,*

*Et pour les animer à d'illustres
efforts ,*

72 MERCURE

*Sur Maron & Flaccus répandit ses
trésors.*

*Louis suit son exemple , & ses fa-
veurs insignes ,*

*Entre mille sujets choisissent les plus
dignes ;*

*Les œuvres de Sapho sont comme
autant de voix ,*

*Qui d'un Heros si grand déterminent
le choix ;*

*Il sçait ce qu'elle vaut , & son cœur
magnanime* [me :

Ajoute à ses presens sa précieuse esti-

*Après de tels honneurs que peut-on
desirer ?*

*Le Ciel est le seul bien , où l'on doit
aspirer ,*

*Toute affreuse qu'elle est , la mort
nous paroît belle ,*

*Qui nous ouvre un chemin à la gloire
immortelle ,*

Sapho ,

GALANT. 73

Sapho, sans balancer, en brave la
rigueur,

Et la palme à la main, luy presente
son cœur.

Mais que vois-je ? la Mort interdite,
tremblante,

Laisse tomber Sapho de sa main
chancelante,

Et dans un sang divin craignant
de la tremper.

Jusqu'au vingtième lustre elle attend
à fraper.

Ah ! sans doute la Parque autrefois
implacable,

Au siècle renaissant veut estre favo-
rable.

[gler le sort ,
Deux siècles, de Sapho, devoient re-
L'un a vu sa naissance, & l'autre
voit sa mort.

Et ceux qui les suivront, consacrant
sa memoire,

Janvier 1702.

G

74 MERCURE

Dresseront à jamais des autels à sa gloire.

Voici l'extrait d'une Lettre écrite de Canada. Vous y trouverez des choses fort glorieuses pour vostre Sexe.

M^r le Roy de la Potherye, Contrôleur de la Marine & des Fortifications de la Nouvelle France, Neveu de feu M^r de la Potherye, Sous Doyen des Conseillers d'Etat, & de M^r Damour, Grand Croix & Grand Bailly de la Morée, prenant connoissance des affaires du Roy dans l'étendue

du Pays il y a trois ans, visita tous les Forts où il y avoit Garnison. Il y apprit une action heroïque qu'une jeune Canadienne de vingt-deux ans nommée Mademoiselle *Maglon Vercheres* avoit faite contre les Iroquois pendant ces dernieres guerres. Il en instruisit M^r le Comte de Pontchartrain, & il obligea cette Demoiselle d'en expliquer elle-mesme par écrit à Madame la Comtesse de Pontchartrain toutes les circonstances, ce qu'elle fit avec beaucoup de modestie. M^r de la Potheryè

G ij

56. MERCURE

en a écrit le détail en ces termes.

Tout le Canada estoit dans des alarmes continuelles des irruptions frequentes que les Iroquois faisoient dans le Gouvernement de Montreal. Il y eut un party de quarante à cinquante des leurs qui entourèrent le Fort Verchères. Ils estoient cachez dans des buissons aux environs. Ils n'eurent pas plutost fait leurs Sassakouéz, qui sont leurs cris de guerre, qu'ils donnerent précipitamment sur vingt deux Habitans qui travailloient à la Campagne. Cette Demoiselle qui n'estoit qu'à deux

cens pas du Fort sur le bord du
Fleuve. Saint Laurent voulut
s'enfuir. Deux Iroquois sautèrent
sur elle, & la manquèrent. Il y
en eut un autre qui la poursuivit
jusques à l'entrée du Fort, où
croyant l'avoir arrestée, son mou-
choir de soie luy demeura dans les
mains. Elle conserva assez de
présence d'esprit pour fermer la
porte du Fort sur l'Iroquois qui
n'osa risquer d'y entrer par le tu-
multe qu'il y entendoit. Toutes
les femmes qui voyoient enlever
leurs maris sans esperance qu'on
pust les sauver, faisoient des cris
pitoyables, pénétrées de douleur de

G II

78 MERCURE

ce qu'ils seroient infailliblement
brûlez à leur arrivée chez ces
Barbares. Il est vray qu'il n'y en
avoit que deux qui en furent
exemptis. Mademoiselle de Ver-
cheres prévoyant que toutes ces
lamentations pourroient faire con-
noître aux Iroquois qu'il n'y avoit
personne pour garder le Fort, car
il n'y avoit pour lors qu'un Sol-
dat, renferma toutes ces femmes.
Elle monta aussi tost sur un Bas-
tion où estoit le Soldat. Elle osta
ses coëffures & mit un Chapeau
sur sa teste, un fusil sur l'épaule,
se montrant ainsi aux Iroquois, &
leur donnant à entendre par là

que l'on estoit sur la défensive, même fit feu sur eux. Mais comme elle vit qu'ils persistoient à entourer le Fort, & rangeoient les palissades pendant la nuit, elle chargea elle même un Canon de quatre livres de balle, s'estant servie d'une serviette pour tapon. Elle le tira sur eux. Ce coup rompit toutes leurs mesures, & donna occasion à tous les Forts du Nord & Sud du fleuve depuis Montréal, dont le circuit est de plus de vingt lieues, de se tenir sur leurs gardes. Chaque Fort se répondant de l'un à l'autre au premier signal de celui de Vercheres jusqu'à Mont.

80 MERCURE

real on détacha cent hommes pour
luy donner du secours, & ce secours
arriva peu de temps après que les
Iroquois se firent retirez dans les
Bois.

Je ne puis passer sous silence
l'action que fit Madame sa Mere
deux ans auparavant. Les Iro-
quois causant de grands desordres
à la Coste du Sud du Gouverne-
ment de Montreal, vinrent à
Vercheres. Cette Dame sen-
nuyant de se voir investie dans
son Fort, se jeta dans une Re-
doute qui en est separée de plus
de cinquante pas. La mort d'un
nommé l'Esperance qui fut tué

d'un coup de fusil par un Iroquois, l'obligea de ne pas perdre de temps parce qu'il n'y restoit plus que de deux ou trois personnes. Elle prit son fusil, de la poudre & des balles, se rendit à la Redoute à la faveur d'un chemin couvert. Elle n'y fut pas plustost qu'elle se battit avec toute l'intrepidité que le plus aguerri Soldat auroit pû faire. Le choc dura deux fois vingt quatre heures, & le Marquis de Crysalfy qui vint à son secours, manqua d'un moment les Iroquois qui avoient quitté prise.

Je manday il y a deux ans l'action de Mademoiselle sa Fille

82 MERCURE

à Monsieur le Comte de Pouchartrain qui est le Protecteur des Canadiens, il estoit juste qu'elle s'adressast à Madame la Comtesse pour la supplier de l'estre aussi des Canadiennes. Cette action parut trop belle & trop extraordinaire pour une fille qui n'avoit que quatorze ans, pour ne pas juger qu'elle pourroit esperer quelque grace de Sa Majesté, & pour ne pas entrer, dans un détail de toutes les circonstances qu'il fallut encor donner depuis à la Cour pour confirmer une chose que l'on avoit cachée jusqu'alors, je vous diray, Monsieur, que Ma-

GALANT. 83

dame la Comtesse de Pontab a-
train a pris les interets de cette
Demoiselle avec tant de generosité
qu'elle luy a procuré pour toute sa
vie une pension de quatre cens cin-
quante livres.

Madame la Duchesse d'Or-
leans a donné trois mille livres
de pension à Madame la Com-
tesse de Saint Pierre. Les ma-
nieres obligeantes dont elle
a bien voulu accompagner ce
present, en augmentent infi-
niment le prix. Vous sçavez
qu'elle trouve dans son Sang
le secret d'affaisonner les biens

84 MERCURE

faits de telle sorte qu'ils sem-
blent doubler. Madame la
Comtesse de Saint Pierre est
depuis plusieurs années atta-
chée à cette Princesse. Elle est
Fille unique de feu Messire
Gabriel de Kerven, Capitaine
de Vaisseau, Chevalier de
l'Ordre de Saint Michel, d'une
des plus anciennes Maisons &
des mieux alliées de Basse Bre-
tagne; l'Arrest de maintenuë
qu'il a obtenu marque qu'il
avoit prouvé plus de trois cens
ans de possession de Noblesse.
Je vous ay parlé le mois de
Novembre dernier, de M^r le

GALANT. 85

Comte de Saint Pierre, j'ajouteray seulement icy que son nom, qui est Castel, est d'une Noblesse tres ancienne & tres-illustrée, puis qu'il y avoit un Baron du nom de Castel, l'un des soixante Barons Pairs du Royaume, qui vivoit du temps de Philippe Auguste, & plusieurs années après sous le regne de Saint Louis, son Petit-fils, comme on le voit dans un ancien Rôle qui est au Tresor des Chartres & qui a pour titre; *Duces, Comites, Barones, Castellani & Vavassores tempore Philippi Augusti.* On voit en-

86 MERCURE

core plusieurs Chevaliers du nom de Castelan nombre des plus grands Seigneurs du Royaume dans un autre dénombrement du temps de Philippe Auguste, qui est aussi au Tresor des Chartes, & qui a pour titre, *Milites qui tenent de Domino Rege, & habent sexaginta libras redditus*. Jean Castel Chevalier est nommé dans un vieux Rouleau en parchemin de la Chambre des Comptes, qui a pour titre, *Comptus Thesaurariorum Lupara de Termino Sancti Johannis 1296*. Gilles Castel, Chevalier, est

employé dans une montre de Gens de guerre en 1320. Andrieu Castel, Ecuyer, dans un autre compte du Tresorier des guerres de l'an 1359. Morelet Castel, Ecuyer, dans un autre compte de la Chambre des Comptes du Tresorier des guerres de l'an 1390. Jean Castel second du nom, qui vivoit l'an 1462. employé dans la Recherche de Noblesse de Mont-faux dans les plus anciennes copies. Je vous ay dit les raisons qui avoient empêché M^r le Comte de Saint Pierre de prouver sa Filiation au delà de

88 MERCURE

deux cens soixante & dix ans, & tout le monde sçait que c'est un malheur qui luy est commun avec la pluspart de ceux qui sont des plus grandes & des plus illustres Maisons de France, qui ne laissent pas de passer pour estre descendus de ceux de leur nom qui vivoient du temps de Saint Louis & de Philippe Auguste, quoy qu'ils soient dans l'impossibilité de prouver des descentes si anciennes, à cause des malheurs des Guerres Civiles & des incendies; & parce que les Aïnez des meilleures Maisons ne

laissent souvent que des Filles, les titres de Noblesse & les Actes qui pourroient prouver les Filiations, sont négligés, & peu à peu égarez, perdus & rongez par le temps.

Ceux qui connoissent un peu les Familles de Normandie, sçavent que M^{le} le Comte de Saint Pierre est allié aux meilleures Maisons de la Province & du Royaume; c'est par la Mere de Bellefont qu'il estoit Neveu à la mode de Bretagne de feuë Madame la Duchesse de Vantadour Donnaire, & de feuë Madame la
Janvier 1702. H

90 MERCURE

Maréchale de Schomberg, issu de Germain de M^r le Duc de Vantadour & de Madame la Maréchale de Duras. C'est de ce costé là qu'il estoit proche parent de M^r le Comte de Saint Geran, & Cousin Germain du M^r le Maréchal de Bellefond, & de Messieurs les marquis de Sebeville, d'Amfreville, & de Villars. C'est par sa Grand'mere Jeanne de Couvert, Femme de Nicolas Castel, qu'il est parent de la Luthumiere, Matignon, & de Carbonnel Canisi. C'est par sa Bisayeule Jeanne d'A-

GALANT 91

cher, Femme de Richard Castel, qu'il est parent de la maison de Pellevé Fiers, de Montmorency, de Mathan & de Thieuville. C'est d'une Castel, Sœur de Richard, qu'est descendu M^r le Marquis d'Harcour de la Gendarmerie, Branche aînée de l'illustre Maison d'Harcour. Sa Bisayeule estoit Jeanne de Praël, Fille du Baron de la Hougue, Femme de Guillaume Castel. Sa quatriſayeule estoit de la maison de Gruchy, Femme de Raoul Castel. Sa Quintayeule estoit Troussauville, Femme de

H ij

Jean Castel second du nom.
 Sa Sextayeule d'Amours, Fem-
 me de Morelet Castel, Mai-
 sons anciennes & toutes des
 meilleures de Normandie. Au
 reste, dans l'article du mois de
 Novembre, qui regarde M^{le} le
 Comte de Saint Pierre, au lieu
 de 1473. il faut lire 1433. & au
 lieu de l'Echiquier de Nor-
 mandie, il faut lire, du Parle-
 ment de Normandie.

Je vous fais part d'une Let-
 tre qui contient un Pheno-
 mene sur lequel une personne
 de vostre Sexe souhaite d'estre
 éclaircie.

AUX PHILOSOPHES

*Cartesiens.***M**ESSIEURS,

Une Dame autant distinguée dans le monde par la vivacité de son esprit, & par la droiture de son cœur, que par le brillant de ses traits, & par les charmes de toute sa personne, a remarqué depuis peu une chose assez ordinaire, & qui cependant ne paroît point encore avoir esté expliquée. Un jour, allant à sa toilette pour décharger la tette

94 MERCURE

de ce poids inutile d'ornemens qui n'ont point été inventez pour elle, mais que la bienséance & la mode ne permettent pas de neg'iger à une personne de son rang & de son âge, elle apperçut que la flamme de la bougie qu'elle tenoit en main, paroissoit plusieurs fois dans son miroir, lorsqu'elle s'en trouvoit à une certaine distance. Ce Phénomene qu'elle n'avoit point encore observé, la surprit & la fit resver quelque temps pour en découvrir la cause. Incertaine de ce qui l'occupoit, &

GALANT. 95

voulant en juger sans précipitation , elle se presenta tour à tour devant plusieurs autres miroirs , & avec la même bougie allumée. La flamme parut toujours se multiplier , tant à l'égard du nombre que de l'ordre des flammes. Son attention ne luy laissa rien à desirer. Elle prit le miroir en sa main , les flammes alors luy parurent plus distinctes , mais elle en fut moins éclairée pour décider sur cette matiere.

Comme cette Dame aime uniquement l'étude , & qu'un Philosophe est reçu chez elle

96 MERCURE

plus volontiers qu'un Amant , elle fut ravie d'avoir trouvé une difficulté qui l'embarassoit , & qu'elle croyoit assez grande pour pouvoir embarasser trois de ses Amis , tous trois bons Cartesiens , qui viennent de temps en temps se délasser dans la conversation de cette belle & spirituelle personne du travail de leurs meditations metaphysiques. Elle leur proposa donc ce qu'elle avoit remarqué. On recommença en leur présence tout ce qui avoit esté déjà fait. La flamme parut multipliée

ripliée à l'ordinaire. Une seule chose les jetta tous dans un nouvel embarras. Les uns voyoient dans le même miroir & à la même distance, en effet, un plus grand nombre de flammes que les autres. Quelques-uns n'en voyoient qu'une où les autres en voyoient trois distinctes, & il y en eut qui en voyoient quatre où ceux-là n'en voyoient que trois.

Les sentimens des Philosophes furent tous différens sur ce sujet. Les uns, croyoient que cette multi.

Janvier 1702.

I

98 MERCURE

plication de flâme estoit causée par l'épaisseur de la glace. D'autres prétendoient qu'elle venoit de la reflection de la flâme qui se fait sur la surface des yeux , & d'autres crurent que cette multiplication pouvoit estre causée par l'inégalité du vif argent qui est appliqué derriere la glace. Tout cela ne satisfaisant point, & se trouvant toujours quelques circonstances quidétruisoit, ce que chacun d'eux prétendoit établir, on résolut de proposer ce Phenomene aux Sçavans & je fut chargé



GALANT:

du soin de le faire
au public. Ceux qui voudront
se donner la peine de faire
ces expériences, remarque-
ront plus de diversité que l'on
ne peut icy en décrire.

Voyez, Madame, si vous
pourriez vous accommoder
d'un Ami, qui eut de sa per-
sonne tout le soin que fait re-
marquer cette Satire. Elle
est de M^r de Villemont de
Roüen.

N. A R C I S S E,

OU LE RIDICULE

DE L'AMOUR PROPRE.

N Arcisse l'autre jour étant
à sa toilette

Je fus fort étonné qu'une odeur
de Civette

Me faisoit l'odorat en arrivant
chez luy ;

Je le fus encor plus quand j'ap-
perçus l'étuy

Qui sert toutes les nuits pen-
dant que l'hiver dure

A garentir son nez de la moin-
dre froidure.

Helas ! dis-je aussi-tost que ce
secrèt est beau ,

GALANT

101

L'usage m'en paroît surprenant
& nouveau ;

Cela s'appelle aimer , comme il
faut la personne ;

Peu de chose , Monsieur , re-
prit-il , vous étonne ;

Et pour me conserver j'ay bien
d'autres secrets.

Par exemple , dit-il , pour avoir
le teint frais ,

Voici dans mes quarrez dix for-
tes de pommades ,

Et lorsque j'ay les yeux échauf-
fés ou malades ,

J'ay des eaux dont l'effet est de
les embellir , [dormir.

Et qui servent encor à me faire

Je conserve mes dents avec un
soin extrême.

Voicy d'une opiate , & je la
fais moy-mesme

I iij

102 **MERCURE**

Rare par sa bonté , douce , par
son odeur

J'ay pour les mains aussi des pas-
tes de senteur ;

Essayez-en , Monsieur , & vous
verrez sur l'heure

Qu'on ne sçauroit jamais en
trouver de meilleure.

Ma main , dis-je au plustost ,
ne le mérite pas ,

Je croy sans l'éprouver qu'on
en doit faire cas.

Mais à quoy sert ' , Monsieur ,
cette poudre écarlate ?

Que je vois icy ? là , près de
vostre opiate ?

Est-ce quelque remede ? où ?
dans ce papier fin ?

Un remede , Monsieur , com-
ment ? c'est du carmin

Qui fait par sa beauté honte au
rouge d'Espagne ;

Il faut estre., Monsieur, nour-
ry dans la campagne

Où dans quelque autre lieu du
moins aussi désert

Pour n'estre pas instruit à quoy
le carmin sert ?

Etonné d'un discours si plein
d'extravagance

J'en méprise l'auteur, en gar-
dant le silence ,

Et sans luy témoigner la moin-
dre émotion [tention

Je regarde & j'écoute avec at-

Tout ce que fait & dit cette
teste legere.

Il appelle à l'instant Doris, sa
ménagere.

Elle entre & luy presente un
bouillon succulent

Qu'il avale aussi-tost , & qu'il
trouvent excellent.

I iij

104 MERCURE

Il lave après ses mains , les
 effuye & se mouche ,
 Nettoye aussi ses dents , lave ses
 yeux , sa bouche
 En grimassant tres-fort devant
 un grand miroir.
 Ensuite se servant d'un coin de
 son mouchoir ,
 Il s'en frotte long-temps tout le
 bas du visage ,
 Et puis de ce carmin dont j'i-
 gnorois l'usage
 Je le vois qu'il s'en peint en
 cinq ou six endroits
 Sur les levres , la jouë & jus-
 qu'au bout des doigts,
 Quand cela fut finy , son Valet,
 nommé Basque ,
 Luy met au mesme instant sur le
 visage un masque
 Et dépapillotant après tous ses
 cheveux .

Il le peigne, l'essence & le pou-
dre des mieux, [carlate.

Narcisse met enfin un habit d'é-
Dont la magnificence étonne ,
enleve , éclate.

Par la quantité d'or dont on le
voit couvert.

Et prenant son chapeau garny
d'un plumet verd ,

Il faut bien-tost , dit il , que
j'aille à la toilette.

Où je sçay que m'attend l'ado-
rable Lysette.

Voicy l'heure à peu près, Mon-
sieur , que je m'y rends ;

Je suis chargé du soin de nouer
ses rubans.

C'est moy tous les matins qui
fait tout auprès d'elle ,

Je la sers beaucoup mieux qu'au-
cune Demoiselle :

106 **MERCURE**

Je chauffe sa chemise & trouble
son manteau,

Je luy donne moy-mesme un
bouillon de gruau :

A mon intention je luy place
une mouche,

J'accompagne le luth de quel-
que air qui la touche,

Et j'obtiens un baiser pour mon
remercement

Dont le seul souvenir cause un
plaisir charmant,

Souvent en cet estat je ne me
sens pas d'aise,

Pour m'y rendre au plutôt, je
vais me metre en chaise,

Adieu ? mais à propos j'oubliois
mon mouchoir ?

Ay-je des curdents, des mou-
ches, un miroir ?

Et mes gands, je les vois, là
sur ce Canapée,

GALANT. 107

Je sortirois cent fois plustost
sans mon épée ,

Que de ne pas avoir avec moy
tout cela.

Il va jusqu'à sa chaise en chan-
tant la , la , la ,

Et me laissant témoin de son
ample folie ,

Du moins pour m'en vanger
faut-il qu'on la publie.

L'Ouvrage qui suit est de M^r
Maugard de Troye , dont je
vous ay déjà envoyé plusieurs
ouvrages.

QUELLE DISTINCTION il faut admettre entre les degrez Metaphysiques.

POUR bien résoudre cette question, il faut sçavoir auparavant ce que l'on entend par les degrez de Metaphysique, & d'où vient qu'on les nomme ainsi.

L'on entend ordinairement par degrez metaphysiques, certaines proprietéz essentielles à une chose. Par exemple, la divisibilité & l'impenetrabilité dans la matiere, sont des degrez metaphysiques, parce que ces attributs luy sont

propres & dépendent d'elle. On les appelle degrés par la ressemblance qu'ils ont à une échelle ; car de même que dans une échelle , il y a des degrés plus élevez les uns que les autres ; de même chaque chose a ses attributs superieurs & inferieurs. Ainsi la substance dans la matiere est supérieure à la divisibilité , & à l'impenetrabilité , en ce qu'elle a plus d'étendue qu'elles ; car le mot de substance , ou plutôt cette notion ne convient pas seulement au corps , mais encore à l'esprit , qui est une autre substance. L'idée d'animalité dans l'homme s'étend plus loin que celle de la

110 MERCURE

rationnalité, en ce que celle là convient encore à la beste, au lieu que celle cy ne passe pas hors de l'idée de l'homme. On les nomme *Metaphysiques*, d'autant qu'on les considère comme separés de leur cause & abstraits, pour ainsi dire, de leur individu.

On demande à present si ces degrez dont nous parlons, sont distingués entre eux, si cette distinction est formelle, comme le prétendent les *Scotistes*, en sorte qu'ils soient distincts naturellement l'un de l'autre. Si cette distinction est virtuelle, intrinsecus, comme disent les *Thomistes*, de maniere

que l'on puisse concevoir un degré sans concevoir l'autre; ou si cette distinction est seulement extrinsèque & connotative, tellement que l'on ne puisse concevoir un degré sans concevoir l'autre, du moins confusement, comme le veulent les Nominaux. Voicy quel est mon sentiment. Je dis qu'une distinction simple & virtuelle entre les degrez Metaphysiques, suffit en tant que l'esprit les conçoit distinguez les uns des autres, à cause de leurs differens effets, quoy qu'ils soient toujours les mêmes par rapport à leur cause. Par exemple, la misericorde de Dieu

112 MERCURE

est conçue différente de sa Justice, quant à l'opération, parce qu'autre chose est de pardonner, autre chose de punir; mais elle n'en est pas différente quant au principe; car c'est le même Dieu qui pardonne, & le même Dieu qui punit. Mais quoy, m'objecterez vous, l'animalité & la rationalité dans l'homme ne sont-elles pas distinguées l'une de l'autre? Car l'animalité est ce qui constitue la beste, & la rationalité ce qui constitue l'homme. Or l'homme & la beste sont tout à fait differens l'un de l'autre, donc l'animal & la rationalité sont distinguez l'une

de l'autre , donc il faut nécessairement admettre une distinction réelle , ou du moins formelle , entre les degrez Metaphysiques d'un même sujet. L'on peut considerer en deux manieres la rationalité & l'animalité. La rationalité & l'animalité considerées en elles mêmes , constituant chacune leur individu , sont distinguées réellement l'une de l'autre , mais elles ne sont plus alors des degrez Metaphysiques , mais Physiques. Or en tant que Metaphysiques , & réunies dans un mesme sujet , elles ne sont point distinguées réellement. Il est vray que

Janvier 1702. K

114 MERCURE

leurs productions sont différentes, mais leur principe est toujours le mesme. C'est pourquoy l'on peut considerer une mesme chose sous différentes formes, & luy donner differens noms, par rapport aux differens effets qu'elle produit. Par exemple, le Soleil, en tant qu'il fait bien aux uns, & qu'il endommage les autres, est regardé différemment, & selon ses differens effets, il reçoit différentes définitions, quoy que ce soit toujours le mesme Soleil; ainsi l'on peut dire du point diametral du cercle, qu'il est le principe des lignes qui se tirent du centre à la circonférence, & le

mesme point peut estre regardé
comme la fin des lignes qui se ti-
rent de la circonference au centre.
Ainsi le mesme cercle peut estre
conçu differemment , & recevoir
differens noms , à cause des diffe-
rentes proprietéz que l'esprit luy
attribue. Ainsi une mesme chose ,
comme je viens de dire , peut estre
envisagée sous differentes faces ,
sans cesser d'estre ce qu'elle est. Voi-
la tout le nœud & toute la solu-
tion de cette difficulté que l'on agit
dans l'Ecole. Les principales ob-
jections que l'on peut faire sur cette
These , se rapportent presque tou-
tes à cette solution , comme les

116 . **MERCURE**

canaux à leur source. Je suis vo-
stre tres humble. &c.

Je vous fais part d'un Trai-
té sur lequel les Physiciens de
votre Province pourront rai-
sonner.

EXPLICATION
DE QUELQUES
P H E N O M E N E S

qui dépendent de la
Fermentation.

*A*vant de donner au public un
petit Traité sur cette matiere ?
j'ay cru qu'il estoit necessaire à un.

homme aussi peu expérimenté que moy, de sonder le sentiment des Savans, au jugement de qui je soumettray toujours mes pensées. Dans cette vie j'ay détaché le discours suivant du reste du livre. Je fais persuadé que tous les Physiciens sont convaincus de l'importance de cette recherche, que je ne m'amuseray pas ici à prouver une chose généralement reconnue : Et pour entrer d'abord en matière : je dis que par Fermentation je conçois ce mouvement si celebre que les Physiciens & les Chymistes ont remarqué dans certaines parties de l'étendue, après le mélange de plusieurs de leurs parties ; avec d'autres.

L'expérience des uns & des autres nous a fait observer que ce mélange est toujours suivi d'une rarefaction des

118 MERCURE

liqueurs ou des corps mols qui en sont le sujet ; qu'il arrive des changemens considerables par ce mouvement , tels que sont le renversement de leur tissu-
re , & le changement de leurs principales vertus. Quelquefois on y voit un bouillonnement considerable , un bruit plus ou moins sensible. Tantost ces corps deviennent chauds , quelquefois nous voyons arriver le contraire. Il s'en eleve même d'épaisses fumées , selon la différente disposition des corps fermentatifs , & des sujets fermentez.

On ne sçauroit disconvenir que le mouvement ne soit le principe de tous ces changemens , ny que toutes les determinations de ce mouvement ne soient vortiqueuses ; puisque c'est par là seulement qu'on peut rendre raison de plusieurs difficultez qu'on ne

peut résoudre par aucune autre espèce de mouvement comme je vais tâcher de le faire voir.

Pour trouver le nœud de la question, il faut voir de combien d'espèces de mouvemens locaux les corps naturels sont capables. Leurs déterminations qui en font toute la différence, sont ou simples ou composées : or comme il ne sçauroit y avoir de contradiction que dans les déterminations des mouvemens, il faut que le combat qui se passe entre les corps fermentatifs soit l'effet d'une détermination opposée de mouvemens simples ou composés. Quant aux mouvemens simples, ils suivent la ligne droite ou oblique. Or il est évident que si les corps fermentatifs partent de points opposés avec l'un ou l'autre de ces déterminations simples au point de

120 MERCURE

rencontre, s'ils sont inégaux, en masse, en grosseur & en figure le plus fort changera la détermination du plus foible sans aucune résistance sensible. S'ils sont égaux, ils seront aussi-tôt repoussez vers l'endroit d'où ils viennent, ainsi la fermentation n'arrivera qu'au point d'atouchement ne durera qu'un moment, & sera continuellement interrompue & même insensible, ce qui est contre l'expérience.

Si on veut que ces corps décrivent plusieurs lignes composées de droites ou d'obliques, la fermentation n'arrivera pas non plus, parce que ces lignes droites composées souffrent chacune la même difficulté, que nous avons remarqué dans celle qui est simple, & pour les lignes courbes composées, cette détermination de

MOUVEMENT

GALANT. 111

mouvement ne ſçauroit arriver dans aucun corps qu'elle ne degenere auſſi-toſt en vortiqueuſe , comme nous voyons qu'il arrive tous les jours dans les determinations contraires que pluſieurs corps impriment à l'air ou à l'eau , d'où viennent ces tourbillons ſi impetueux qu'on remarque dans ces deux liquides.

Il ne reſte donc plus que la détermination vortiqueuſe , qui d'ailleurs eſt ſeule capable d'introduire cette ſoudaine & extraordinaire rarefaction qu'on voit toujours & le grand chaud qu'on voit ſurvenir quelquefois dans les corps fermentez. Le point de l'affaire eſt preſentement de trouver la cauſe de ce mouvement ſi fameux , dont nous avons déterminé l'eſpece. Les ſens , ces eſpions fidelles & ſurveillans que la nature nous a donnez

Janvier 1702.

L

122 MERCURE

pour découvrir ce qui peut nuire , ou profiter à nos corps , nous sont ici fort inutiles. Si nous les consultons là-dessus , ils nous apprendront que les raisins qu'on a par exemple foulez dans un tonneau , souffrent bien-tôt après des alterations dont la cause leur est tout-à-fait inconnue. La raison peut seule nous donner de ses nouvelles , & satisfaire nos justes desirs. Elle nous dicte aussi-tôt que nous nous présentons à elle que ce mouvement impetueux qui agitent les raisins foulez , & produit en même temps ce changement si utile du moust en vin ne peut avoir aucun principe interieur , qui soit contenu dans cette liqueur , que le repos dont le moust jouïssoit d'abord ne peut en estre la cause , & qu'ainsi ce mouvement doit venir d'ailleurs , & comme

il se glisse peu à peu dans cette liqueur sans qu'on y prenne garde , il ne peut venir que de la matiere ætherée , (dont M^r Descartes a si sçavamment expliqué les proprietéz) qui par la petitesse indefinie de ses parties , peut s'insinuer dans les plus petits recoins des corps , sans qu'on s'en aperçoive , & dont le mouvement tres-rapide est capable de bouleverser les corps les plus solides , & de diviser la tiffure des plus unis.

Ce Phenomene si curieux que les Anciens ont tellement negligé , & dont l'explication a fait tant de peine aux plus célèbres de nos Modernes , ne reconnoist d'autre cause premiere que la matiere ætherée qui agit diversement les parties des corps mols ou liquides selon qu'elle les trouve disposez favoriser , ou à retar-

L ij

124 MERCURE

der son passage. Je crois donc que cette matiere agit sur les corps qui fermentent lorsqu'ils ont en eux-mêmes la disposition qui détermine cette matiere à agir sur eux. Je fais consister cette disposition dans la facilité que certains corps fournissent à la matiere ætherée de les parcourir sans perdre que tres-peu de son mouvement, dont la conservation luy est tres chere. ce qui fait qu'elle tâche lorsqu'elle en trouve de tels, de se mouvoir en eux tant qu'elle peut, ce qu'elle feroit aussi si elle n'estoit continuellement poussée, & contrainte d'avancer par l'autre matiere de son genre qui la fuit sans cesse. De sorte que pour satisfaire à ces deux causes, la matiere ætherée au sortir d'un corps où elle peut se mouvoir plus aisément que dans les corps voisins, coule sur la

surface du premier, où elle communique beaucoup moins de son mouvement que si elle le quittoit tout-à-fait, & où elle résiste moins à l'action de l'autre matiere qui la pousse, & ainsi cette matiere estant suivie d'une longue trainée de corpuscules de son espèce, compose bien-tost un tourbillon autour de ce corps.

Lors donc que dans une liqueur ou dans un corps mol, il y a plusieurs corps dont la disposition est telle, que la matiere ætherée les parcourt plus commodement, & communique ainsi moins de son mouvement, qu'elle ne feroit aux corps voisins, il se forme bientost dans ces liqueurs ou corps mols plusieurs petits tourbillons de matiere ætherée que sont plus ou moins grands, plus ou moins rapides, selon que la facilité, qu'à cette

L iij

126 MERCURE

matiere de se mouvoir dans les corps est plus ou moins grande , & que leur masse est plus ou moins considerable.

Il ne faut donc pas estre surpris si ces tourbillons qui entraînent avec eux les corps fermentatifs ; & dont les determinations sont opposées ; causent un trouble universel dans le corps où ils sont , s'ils se choquent entre-eux , & s'ils produisent tantost sa chaleur , tantost des fumées. Et s'ils causent de si grandes rarefactions , dans le sujet où ils sont. La force de la matiere etherée est si grande , & l'effort que font tous les corps pour se conserver chacun dans son état , si naturel , que cette matiere pour se perpetuer dans son mouvement cherche toujours les corps , où elle en communique moins.

Et pour empêcher qu'on ne doute que cette facilité de se mouvoir ne soit l'unique cause qui porte la matière ætherée à faire de si grands efforts, on n'a qu'à prendre garde que dans la fermentation du moust qui est la seule que j'allegue icy pour exemple, ce mouvement commence, dès que les parties qui ont la disposition que je suppose, sont assez développées & flottantes dans la liqueur: parce qu'alors la matière ætherée communiquant beaucoup moins de son mouvement lorsqu'elle se meut dans les corpuscules fermentatifs qui nagent dans le moust, qu'aux parties aqueuses de cette liqueur, forme peu à peu les tourbillons dont j'ay parlé cy-dessus.

Si on demande la raison pour-

L iiii

128 MERCURE

quoy la matiere ætherée communique moins de son mouvement lorsqu'elle se roule autour de ces corpuscules fermentatifs, qu'aux autres parties du liquide, je répons que la solidité de ces corpuscules, en est l'unique cause, qu'il est constant que le mouvement se conserve d'autant plus qu'il se dissipe moins; dans un corps solide, & que par conséquent il se conserve beaucoup plus dans ces corpuscules fermentatifs que nous sçavons estre tres-solides, puisqu'ils résistent bien souvent à l'action du feu, & du soleil qui sont sans contredit les plus forts agens de la nature, & que d'ailleurs ils sont tres-pesans; & ce sont les corpuscules de cette nature; qui se précipitent aux parois du tonneau en tres-grosses quantités.

Si l'on nie que ces corpuscules ainsi précipitez en coagulum, que nous appellons du tartre, ayant esté les seuls, à déterminer l'action de la matiere ætherée comme j'ay expliqué cy-dessus, & qu'on pretende que ces corps ainsi coagulez n'y ont eu quo la moindre part., que puisqu'ils ont esté précipitez, c'est une marque que la matiere ætherée les a chassés comme des obstacles à son mouvement, que l'action de cette matiere a cessé après que plusieurs de ses corps heterogenes ont esté dissipés en forme de fumée, & qu'ainsi c'étoit des corps si subtils, dont la présence déterminoit la matiere ætherée à agir, & que la legereté de ces corps renverse mon hypotese; je réponds que nous connoissons la nature de ces corps qui se sont dissipés, en

130 MERCURE

fumée , ou en parties insensibles pendant la transmutation du moust , par l'analyse que nous avons faite de celles qui nous restent. Elle nous apprend cette analyse que celles - cy sont salines & sulphureuses , d'où il est évident que celles qui se sont évaporées estoit de la mesme nature : & l'on doit présumer qu'elles n'ont ainsi pris l'essor , que lorsque par la rencontre des tourbillons , plusieurs parties ont esté brisées , & réduites en des molécules si rares , qu'étant plus legeres in specie que d'égales masses des parties aériennes , elles ont moins résisté à l'action de la matiere ætherée que les masses aériennes , & se sont par là levées au dessus de la liqueur.

Je crois aussi que la fermentation n'a cessé que par l'emêlange qui

GALANT. 138

s'est fait de plusieurs parties terrestres avec les salines, parce qu'alors la disposition de celles-oy ne subsistant plus la matiere ætherée à rallenty peu à peu ses efforts.

• Les coagulums qui se font par l'union du sel de tartre, & de l'esprit de vitriol, de nitre &c. de l'esprit de vin avec l'esprit d'urine qui sont connus de tout le monde, servient toujours à l'action mutuelle de ces liqueurs, qui perdent la disposition qu'elles avoient pour obliger la matiere subtile à agir & à composer les tourbillons, par le mélange de plusieurs corps heterogenes qui bouchent les pores de molecules salines, ce qui prouve invinciblement que la fermentation du moust ne cesse que par l'introduction de semblables impuretez dans la subs-

122 MERCURE

tance des corps fermentatifs, ce qui ôte à peu près à la matière ætherée la facilité qu'elle avoit de les parcourir de la même manière que nous voyons que plusieurs corps insensibles, & quelquefois mêmes visibles font perdre à l'ambre & à la cire d'Espagne leur vertu électrique, & qu'on leur redonne cette propriété dès qu'on chasse ces corps étrangères; en frottant ces corps électriques avec un drap, ou une autre étoffe capable de dégraisser leur surface.

De plus si on fait reflexion à la nature de la suye, on ne sauroit nier que les corpuscules du moust qui s'élèvent dans les airs pendant la fermentation ne soit salins, & sulfureux, si on fait reflexion que la suye qui est à l'égard de la fumée, ce qu'est le tarre, à l'égard des va-

peurs du vin, que la suye, dis-je, est de la mesme nature de la fumée la plus subtile, qui perdant peu à peu de son agitation; s'arreste au tuyau de la cheminée, & s'y figent en petites concretion: or cette suye contient beaucoup de sel, & de soufre; aussi bien que cette mesme fumée; qui n'excite en nous la toux & la difficulté de respirer que par un principe sulphureux, & sabin, on ne scauroit douter du rapport des vapeurs du moust avec la fumée du charbon du bois &c. Si on fait reflexion à la vertu narcotique des uns & des autres.

Lors donc qu'après la dissipation de plusieurs vapeurs; on voit cesser la fermentation; on peut vray-simblablement attribuer ce changement au mélange des parties terrestres

134 MERCURE

avec les salines ; aussi bien qu'à la dissipation de plusieurs molécules salines & sulphureuses qui ont esté dissipées ou portées dans les airs.

L'experience des Chymistes confirme encore mon hypotese ; & en effet n'observent-ils pas chaque jour que d'autant plus qu'un sel est fixe d'autant plus impetueuse est la fermentation qu'il excite ; or comme cette fixité marque une plus grande solidité ; cela prouve naturellement mon hypotese.

Il me semble que la pluspart des Phenomenes peuvent s'expliquer par ce système comme j'espere le faire voir dans un petit traité que j'ay fait là dessus, mais comme je l'ay déjà insinué à l'entrée de mon discours je souhaiterois auparavant que les

GALANT. 135

Phisiciens me fissent l'honneur de m'avertir des erreurs ou je crains d'estre tombé, ou que quelqu'un entreprist d'éclaircir les doutes ou ie suis là-dessus. Les Medecins surtout qui ont encore plus d'intérêt en cela que les autres auroient sans doute la bonté d'enrichir le public de leurs experiences. Mon âge ne me permet pas d'en avoir fait beaucoup; & les bornes ou ie suis renfermé sont si étroites d'ailleurs qu'elles m'obligent de finir une dissertation qui n'a deia esté que trop longue.

La Piece qui suit contient un avis dont peu de jolies personnes paroissent avoir besoin.

CONSEIL

A la plus insensible des Bergeres.

J Eune & belle Aminte
Au cœur indolent,
Sans espoir ny crainte
Dans ce lieu charmant,
Voulez-vous sans cesse
Aux tristes plaisirs,
D'un cœur sans tendresse
Borner vos desirs?
Quoy ! toujours rêveuse
Sans être amoureuse,
Faudra-t il vous voir?
Et toujours severe,
Du Fils de Cithere

Braver le pouvoir ?
 Ah ! craignez les armes
 De ce Dieu vangeur ;
 Le moins tendre cœur
 En vain de ses charmes
 Brave la douceur ;
 Quand pour nous surprendre
 Il marque le jour ;
 Aucun vain détour
 Ne peut nous défendre.
 Le devoir se tait ,
 La raison s'égare ,
 Et d'un feu secret
 Notre ame s'empare.
 C'est alors qu'en vain
 On cache sa flâme ,
 Les regards soudain

Janvier 1702.

M

138 **MERCURE**

Expliquent de l'ame
Les troubles naissans,
Qui flatent les sens.

Ouy, jeune Bergere,
Vous avez beau faire,
Malgré vous un jour
Viendra vostre tour.

Tost ou tard sensible
Aux soins amoureux,
Ce cœur inflexible,
Formera des vœux.

Que sera-ce, Aminte ;
Quand pendant le cours
De vos plus beaux jours,
Par force ou par feinte,
Vous éviterez
La charmante atteinte

Des amoureux traits ?
Sans inquietude ,
Sans soins , sans soucy ,
Sans plaisirs aussi ,
Dans la solitude ,
De vos jeunes ans
L'ennuyeux Printemps
Finira sa course .
Alors sans ressource ,
De pouvoir charmer ,
Vous voudrez aimer .
Ah ! puis que vos charmes
Regnent en ces lieux ,
Et que vos beaux yeux
Font rendre les armes
A tous nos Bergers ,
D'un retour funeste

M ij

140 MERCURE

Fuyez les dangers ,
Et je vous proteste ,
Que si vostre cœur
D'une tendre ardeur
Suit la douce pente ;
Vous éprouverez
Et vous conviendrez
Contre vostre attente.
Que si les desirs.
Que l'amour inspire
Content des soupirs ,
Il ne les attire.
Que pour nos plaisirs.

M^r Alison est Auteur de
ces Vers , aussi bien que du
Rondeau que vous allez lire.

GALANT. 141

Il le fit à l'occasion d'une Dame qui fuyoit le commerce des hommes , & qu'on accusoit cependant d'avoir beaucoup de penchant pour un Cavalier qui l'aimoit passionnément. Il fait parler la Dame.

R O N D E A U.

T Endres Desirs naissent sans qu'on
y pense ;

Ecoutât-on long-temps sans préférence

De maints Amans les plaintes & douceurs :

L'Amour souvent se glisse dans les
cœurs

Par le secours d'une telle indolence.

142 MERCURE

§
*Aussi le mien , crainte de dépendan-
ce*

De tels essais ne fait experience.

*Ainsi ne craint , loin des hommes
trompeurs ,*

Tendres Desirs.

§
*Mais si Damon dont je plains la
souffrance*

*Me surprenoit , malgré ma pré-
voyance ,*

*Dans un lieu propre aux timides ar-
deurs ;*

*Au doux recit de ses tristes lan-
gueurs ,*

*Pourrois-je bien vous faire résistan-
ce ,*

Tendres Desirs ?

GALANT 143

Je ne puis vous dire qui est
l'Autheur de la piece que vous
allez lire. La Poësie en est
aisée & fait plaisir au Lecteur
Il y décrit agréablement les
effets du Quinquina pour
arrester la fièvre continuë,
la fièvre tierce, la double tier-
ce, & la quarte.

O D E.

O Que de bon cœur je t'em-
brasse,

Dans cet embonpoint refleurir.

Si ta fièvre a quitté la place.

Amis c'est moi qui t'ai guéri.

Ton corps en proie à l'ordon-
nance,

144 MERCURE

Contre la manne & l'abstinence:
Par mes conseils se mutina ,
Et de cent frissons homicides
Tu rendis tes planchers humi-
des .

Pour recourir au Quinquina.

2.

Je me moque de la colere
De ces honnêtes assassins
Que l'ignorance populaire
Ose ériger en Medecins:
L'avarice qui les possede
Leur fait fronder ce grand re-
mede ,

Que je fais gloire de chanter.
De quel martire il nous délivre!
Estre malade , n'est pas vivre ,
Mais vivre c'est se bien porter.

S

Quel noble employ divine dro-
gue ,

Dans

GALANT. 145

Dans la France t'a donné cours ?
Quelle fanté t'a mise en vogue ?
De qui te devons nous les jours ?
D'un Heros , l'amour de la terre,
Qui dans la Paix & dans la guer-
re

S'est fait un renom éclatant ,
Du plus grand Roy , du plus
grand homme.
Qu'est-il besoin que je le nom-
me ?

L'un & l'autre monde m'entend.

S

On vous quitte , Indes fortu-
nées ;

De vos perles & de vostre or ;
Prolongez ses belles anées
Autant que celles de Nestor.

Pour luy fournir cette antidote
Vous verrez courir nostre flote
Au dernier bout de l'Océan ,

Janvier 1702.

N

146 MERCURE

Nostre zele pour son service.
Ira plus loin que l'avarice
Braver le fougueux ouragan.

2

Heureuses les rives du Gange.
Où , quand Jupiter l'ordonna ,
Un Metamorphose étrange
Changea Pandore en Quinquina !

Il voulut que sa messagere :
Pût sous cette écorce legere ,
Guerir le mal qu'elle avoit fait ,
Et que l'Esperance restée
Au fond de sa boeste empestée
Répondit le plus prompt effet.

2

Peut-on plaindre son aventure,
Qui luy fait recevoir du sort
Un tel pouvoir sur la nature
Un tel empire sur la mort ?
La fièvre ennemie échauffée,

Luy cede un glorieux trophée
En quittant prise à tous mo-
mens,

De son attaque continuë
Cette rebelle diminuë
A tout coups les redoublemens,

2
Soit que le combat & la Tré-
ve,

S'entre-succédant tour-à-tour
En un jour le combat s'acheve,
Et la Trêve expire en un jour ;
Soit que la Guerre estant plus
vive

Une Trêve courte & tardive
Suive deux assauts furieux ;
Un peu de poussiere avalée
De cette inconstance mêlée
Nous fait sortir victorieux.

3
Quand une frilleuse maudite
N ij

148 MERCURE

Trainant une incendie affreux
De deux en deux jours nous vi-
site

Sous le scorpion dangereux ;
Contre elle est-il d'autre refuge
Qu'en ce souverain Febrifuge
Qui la chasse de nos maisons,
Bien qu'elle eut retenu sa place
Pour se chauffer durant la glace
A la braise de nos tisons ?

S

Que du tonnerre on nous répon-
de

Et du fil des glaives tranchans ;
Comme au premier âge du mon-
de

Nous allons vivre neuf cens
ans.

Pour peu que nostre sang s'altère
Sur cette poudre salulaire
Ses bouillons se viennent briser,

Comme les vagues que l'orage,
Pousse sur les grains du rivage,
S'applanissent pour les baiser.

S

Mais j'entens une injuste plain-
te

Au retour de quelques accès
Qui suivent une fièvre éteinte
Où suspendue avec succès.
La nourriture empêche-t-elle
Que la faim ne se renouvelle?
Et l'usage en est-il mauvais?
Heureux termes de nos allarmes
Par une suspension d'armes
Tu nous prépares à la Paix.

2

Ton instinct te porte à droiture
Au foyer ardent & glaçant
Où se ramasse la pâture
D'un feu mourant & renaissant.
Tu détruis les causes fatales

N iij

NO MERCURE

Qui vont reglant les intervalles
Des periodiques frissons,
Dont l'impenetrable mystere
Réduit Galien à se faire
Pour n'y pas perdre ses leçons.

2

De la lancette insatiable,
Que tu sauves de bras heureux!
Que ton amertume agreable
Bannit de poisons dangereux.
Avec elles tu congédies
Ceux qui flatent nos maladies :
Qui peut dire ce que tu vaux
Ta rare puissance exterminer
Nos maux avec la Medecine
Qui fait le comble de nos maux

2

Mais ô l'agreable merveille !
Brave Alcandre, l'ignores-tu ?
Sans le nectar de la Bouteille
Ce remede a peu de vertu.

Garde toy de paroistre indigne
Du jour que tu dois à le vigne ;
Son just'a tiré du tombeau :
Tiens-t-en à l'usage d'en boire ,
Ton ombre eust passé l'onde
noire
Si le fort t'eust fait beuveur
d'eau.

Voici une Ode qui ne vous
plaira pas moins que la pre-
miere. Elle est du même Au-
teur.

152 **MERCURE**

LES DESIRS.

O D E.

L'Heureux , s'il en estoit au
monde ,

Ce seroit l'homme sans desirs ;

Dans le sein d'une Paix profonde

Il goûteroit de vrais plaisirs.

Mais la cupidité sans cesse

L'aiguillon à la main nous pres-
se ,

Et nous met tous en mouvement,

En courant nous quittons la
source

D'un bonheur qu'au bout de
la course

Nous nous promettons vaine-
ment.

2

GALANT. 153

Pour un souhait que l'on con-
rente

Quand on est cheri des des-
tins,

On en sent éclore cinquante
Plus irritez & plus mutins.

Le mal s'aigrit par le remede,

On compte tout ce qu'on posse-
de

Où pour peu de chose ou pour
rien,

Et les mortels toujours avidés
Se trouvent toujours les mains
vuidés

Quand même ils regorgent de
bien

2

Cent chimeres ébloüissantes

Enflâment un Ambitieux

Par des manieres attirantes

Propres à séduire les yeux.

154 MERCURE

Dans leur beau cercle qu'il'en-
tourne

Il ne sçait à laquelle coudre
Ni de laquelle s'éloigner,
Tour-à-tour elles le cajolent
Et tour-à-tour elle s'envolent
Quand son cœur s'est laissé ga-
gner,

§

Malheureux qui lâche la bride
A ses désirs immoderez
Qui vont à l'aveugle & sans
guide

De la droite voye égarez
Ah qu'il seroit bien plus facile
D'empêcher leur foule indocile
D'ouvrir la porte & de sortir,
Que du milieu de la carrière
Les faire tourner en arrière
Quand on les a laissé partir!

§

GALANT: 155

Alors par mille intrigues vaines ,

Par mille bizarres projets
Des plus réjouissantes Scènes

On aime à fournir les sujets.

Tel croit qu'enfoncé dans la
bouë

La fortune au haut de sa
rouë

Le va produire incessamment.

Tel fait des vœux , né sous le
chaume ,

Qui demanderoient un Royaume ,

Pour estre assouvis pleinement ,

§
Qu'as-tu pardessus tes sembla-
bles

Pour te tirer de leur niveau ?

Veux-tu d'après celui des Fa-
bles.

156 **MERCURE .**

Nous peindre un Icare nou-
veau ,

Je veux que ton aile assez forte
Jusqu'au sein des grandeurs te
porte ,

Plus grand , tu seras moins heu-
reux .

L'honneur fastueux qui t'amor-
ce ,

Et le plaisir , on fait divorce ,
C'est à toy de choisir entre-eux .

S

La raison n'est guerre écoutée

Parmi les agitations

D'une multitude emportée

D'impétueuses passions .

Quand les vents débouchent
leur grotte

A quoy te sert , triste Pilote ,

Et ton génie & ton travail ?

L'effroyable orage qui gronde
A la violence de l'onde
Fait obéir ton gouvernail.

S

Alexandre , Foudre de guerre ,
Quel soit vous déchire le cœur ?
*Chaque Planete est une Terre ,
M'a dit un celebre Docteur.*
Et qui vous empêche d'en rire ,
Grand Conquerant ? *Ah ! j'en
soupire ,*

*Tant des terres ! malheur à moy !
A peine en ai-je conquis une ;
Quand verrai-je que ma Fortune
Les range toutes sous ma loi ?*

S

Adieu , seul charme de la vie
Sacrifié mal à propos ,
Adieu seul bien digne d'envie
Repos , souhaitable le repos.
En te cherchant on t'abandonne

158 MERCURE

Par les mouvemens qu'on se
donne

Pour jouir d'un tranquille sort.

On t'a trouvé dès qu'on s'arrête:

Pour ne plus craindre de tempê-
te

Que ne feroient-on dans le Port?

S

Cleon, fais sonner la retraite,

Ramene au Camp tes Etendars

Avec la milice inquiète

De tes bien faits trop loin épars.

Tant de tentatives les lassent

Et tant d'objets les embarrassent;

Rien ne contente en ce bas lieu.

Montre-leur hors de nôtre

sphere

Tout ce qui peut les satisfaire:

Leur paisible centre est en Dieu.

GALANT 159

Je vous ay déjà dit plus d'une fois que ce que l'on n'a point vû est toujours nouveau quand on le reçoit. Comme le Pape d'aujourd'uy a esté élu jeune , au lieu que la plupart de ceux qui ont esté assis avant luy dans la Chaire de Saint Pierre , n'y ont esté placez que dans un âge extrêmement avancé , où ils ne pouvoient plus agir ny presque parler , Sa Sainteté a resolu de parler , d'agir & de s'acquitter de toutes les fonctions attachées à la dignité de Souverain Pontife. Ainsi

160 MERCURE

je tâcheray de vous donner tous les Discours qu'elle aura prononcez, & je commence par celuy qu'elle prononça après l'Evangile dans l'Eglise de Saint Pierre le jour de la Feste de ce Prince des Apôtres.

DISCOURS

DE NOSTRE S. PERE

LE PAPE CLEMENT XI.

Nous solemnisons aujourd'huy un jour qui estant consacré par le sang de deux Saints Apostres, doit

GALANT: 161

paroître bien glorieux pour nous , digne de la veneration de tout l'Univers , & source d'une grande joye pour cette Ville. C'est dans ce jour , en effet , mes Venerables Freres , mes chers Enfans , que Saint Pierre est mort par le supplice de la Croix , & que Saint Paul a perdu la teste. Nous avons comme eux recüilli le fruit de leurs souffrances ; ils en ont eu le prix , il nous en est resté l'exemple. Voila le sujet de la solemnité de ce jour , voila aussi celui de nostre joye. Rome a l'obligation à ces grands Saints d'avoir dissipé les tenebres de son ancienne idolâtrie par les lumieres de l'Evangile dont ils l'ont éclairée , & de ce qu'après avoir esté livrée aux erreurs de toutes les Nations impies , elle les ait toutes conduites dans le sein de la veritable Foy. C'est par

Janvier 1702. O

162 MERCURE

les solides fondemens du Sang du Sauveur sur lesquels ils ont appuyé l'Eglise, qu'ils l'ont rendue supérieure aux puissances de l'Enfer. La Puissance Pontificale qui a esté accordée à l'un, le Ministère divin de la Parole de Dieu qui a esté confié à l'autre, & le sang de tous les deux dont cette Eglise a esté arrosée, en sont les Colonnes inébranlables. Portons nostre joye, mes chers Enfans, jusqu'au pied du Trône de Dieu, portons l'y d'une manière toute spirituelle, en luy offrant cet hommage de louanges que nous luy devons pour la gloire dont il a couronné nos maistres, & nos Peres qui nous ont donné, par l'Evangile qu'ils nous ont annoncé une naissance nouvelle, & de ce que par l'elevation où il les a mis il les a fait les deux yeux de ce corps dont

GALANT. 163

J.C. est la teste. Ce sont deux hommes qu'un même éclat unit d'un lieu indissoluble. Ce sont deux hommes de miséricorde, dont la memoire ne perira jamais dans la memoire des hommes, deux Oliviers placez à droite & à gauche du chandelier, deux enfans de benedictien, toujours prosternez aux pieds du Maître du monde. Qui a eu plus de gloire que Pierre, qui encore détenu dans un corps mortel, & en sortant par un divin effort, éclairé d'un rayon de la divinité, découvrit & publia le grand Mystere de la Majesté eternelle, lorsque répondant à la question que luy faisoit le Sauveur pour sçavoir pour qui on le prenoit dans le monde comme nous l'a appris l'Evangile de ce jour) il luy dit, vous estes le Christ Fils du Dieu vivant.

Oii

164 MERCURE

Déclaration authentique, par laquelle il annonça & découvrit le premier à tous les hommes. Ce Dieu qui se cachoit sous le voile de l'humanité, dont il s'estoit revêtu, & aprit alors cette union admirable des deux natures auparavant inconnuës à tout le monde. Qui est plus heureux que Paul; qui encore chargé d'une chair mortelle par une grace singulière de la divine bonté, monta au Ciel, & en découvrit toute la beauté, pour apprendre de la bouche mesme des Anges ce qu'il devoit prêcher aux hommes en qualité de Docteur des Nations. Le Saint Prélat Chrysostome estoit bien remply de ses vertitez, lorsque prononçant ce bel éloge de nos deux Apostres, il marqua une si sainte curiosité d'honorer le

lieu qui cacheoit leurs pretieuses cendres. J'ay une veneration & une tendresse extraordinaire pour Rome, disoit ce grand Evêque, non pour ses Tresors immenses; non pour ses superbes édifices, ny pour ces éclatans Monumens de sa magnificence, mais pour ces deux celebres Colomnes de l'Eglise qui sont dans son enceinte. Je voudrois visiter ce tombeau qui renferme ces armes de justice, ces armes de lumiere. Ces membres à présent pleins de vie, & presque détruits tant qu'ils ont esté sur la terre, ne recevant du mouvement que par JESUS - CHRIST. Qui me procurera la grace de pouvoir m'attacher au corps de Paul, & de pouvoir me prosterner sur

166 MERCURE

le Tombeau de celui qui couronna le sacrifice du Sauveur en achevant ce qui y manquoit & en portant les stigmates sur son corps. Nous avons en nostre puissance ce que Saint Jean Chrysostome souhaitoit de voir avec tant d'ardeur. Nous en pouvons jouir par une grace particuliere du Ciel, lorsque devotement & dans l'humilité de nostre cœur nous nous prosternons auprès du Sepulchre de ces deux Apostres pour honorer leurs Saintes Reliques; grace d'autant plus precieuse que les Peuples à qui Dieu n'en a pas fait une pareille, nous l'envient avec justice. Ce n'est pas toutesfois, mes chers enfans en publiant les saintes actions de ces Apostres que nous devons seulement honorer leur memoire, le culte que

GALANT 167

nous leur rendons doit aussi être fondé sur l'imitation de si pieux exemples ; car quoy que l'Eglise répandue dans toutes les parties de la terre , pour employer les termes de Saint Leon , doive briller de toutes les vertus ; vous devez toutesfois par excellence sur tous les Peuples du monde faire remarquer dans vous un plus grand éclat de vertu , vous qui ayant recouvré vostre liberté avec tous les autres Peuples , par le prix du Sang d'un Dieu , avez eu l'avantage particulier d'avoir pour fondement inébranlable la pierre Apostolique , & d'avoir reçu de S. Pierre même les premières leçons du Christianisme. Demandons avec une sûre esperance de l'obtenir , la protection de ces deux venerables Patrons , dans la fâcheuse conjoncture.

168 MERCURE

ou se trouvent également aujourd'huy
 & l'Eglise & l'Etat, afin que par
 leurs intercessions, le bras de Dieu,
 dont nous sommes menacez estant
 retiré, nous recevions les biensfaits
 de sa misericorde, nous qui ne de-
 vions attendre que les traits de sa
 colere. Adressons nous au Sauveur
 dont la bonté est superieure à la ma-
 lice des hommes, afin que ce Dieu
 de misericorde accepte en odeur de
 suavité le sacrifice de nos cœurs bri-
 sez de douleur, ranime le cœur de ce
 Peuple constant & fidelle dans son
 service, de ce peuple abbatu par les
 frayeurs de la colere divine & qu'il
 luy rende le calme par les prieres &
 les merites de ces grands Saints, &
 que le zele de David son fidelle Servi-
 teur, & d'Aaron son saint Sacrifica-
 teur procure à cette Ville sa divine
 protection.

Je

GALANT. 169

Je vousay déjà appris la mort de Messire Anne de l'Hospital Comte de Sainte-Mesme Seigneur Chastelain de Bretheucourt , Pontevrard , Ville manoché , Sorbonne, Ouques, Ville Mesle, le Breau, Boinville Chambourcy, & autres lieux, Lieutenant General des armées du Roy, Gouverneur , Bailly, Maistre particulier des Eaux & , Forest du Comté de Dourdan , premier Escuyer de Feüe S. A. R. M^r Gaston fils de France , Duc d'Orleans Oncle du Roy , Chevalier d'honneur & premier Es-

Janvier 1702.

P

170 **MERCURE**

cuyer de Feüe S. A. R. Madame, Duchesse Doüaitiere d'Orleans. Et ensuite de Madame la grande Duchesse de Toscane leur fille: Cette mort est arrivée le 4. du mois passé, & quoy que j'en aye fait un article dans ma lettre de Decembre, comme j'en reçois un beaucoup plus correct & plus étendu, je croy devoir vous en faire part. M^r le Comte de Sainte-Mesme estoit de la maison de l'Hospital, Maison beaucoup plus illustre par elle mesme (puisque l'Origine s'en perd dans

des familles Royales & Consulaires) que celebre par les grandes Charges & par les éclatantes Dignitez qu'elle a possédées en France depuis plus de quatre cens ans qu'elle est venue s'y établir. Elle est originaire de Naples & portoit le nom de Gallucy , qu'elle quitta pour en prendre un François qui fut celuy de la terre de l'Hospital qu'un Gallucy chef de cette Maison en France acheta en y arrivant. Ceux de cette Maison se sont toujours distinguez par une grande valeur , une sage con-

P ij

172 **MERCURE**

duite, une fidélité inviolable, & par un attachement invincible pour la Religion Catholique, pour le bien de l'Etat, & pour la personne sacrée de nos Rois.

M^r le Comte de S. Mesme dernier mort avoit réuni en sa personne toutes ces grandes qualitez. On ne peut pas avoir plus de bravoure qu'il en avoit; mais de cette bravoure sage, constante, veritable, toujours le même, sans ostentation, autant éloignée de fureur & d'aveuglement, qu'accompagnée d'intrepidité &

de bonne conduite. Il en a donné une infinité de marques pendant sa vie par des actions qui en estoient toutes remplies.

Il a commandé des Armées en Catalogne, donné des Combats & pris des Places où il a fait remarquer autant de valeur que de sagesse; entre autres la Ville d'Urgel, & le Pont de Camaras, au bout duquel les Ennemis s'étoient retranchez, & qu'il défit entièrement, après avoir forcé le Pont & leurs retranchemens.

174 MERCURE

Il estoit reconnu si brave & en même temps si sage, que feu Monsieur le Prince, voulant par l'ordre du Roy examiner de quelle façon on reprimeroit la fureur des Duels; appella M^r de Sainte Mesme & se servit de ses sages avis sur une matiere si delicate & de si grande importance, en égard au Point d'honneur qui y paroissoit interessé & à la necessité indispensable qu'il y avoit de bien démêler la veritable d'avec la fausse valeur. De sorte que M^r le Comte de Sainte Mesme a contribué à

cet Edit, dont l'exécution est si glorieuse à Sa Majesté, qu'elle luy attirera des louanges & benedictions jusques à la fin du monde.

Feu Monsieur le Duc de Guise, dernier mort, voulut faire la premiere Campagne, & pour cela suivre le Roy à la Conqueste que Sa Majesté fit de la Franche-Comté pendant l'hiver. Madame la Douairiere qui venoit de marier la derniere Fille à ce jeune Prince, ne put se consoler de sa résolution, qu'après avoir obtenu de M^r le Comte

L iiii

176 **MERCURE**

de Sainte Mesme qu'il accom-
 pagneroit M^r de Guise ,
 tant elle avoit de confiance
 en sa vertu. Il accompagna
 donc Monsieur de Guize dans
 ce voyage, mais ce ne fut
 que pour le faire marcher sur
 les pas des Heros par ses con-
 seils & par son exemple. La
 tranchée fut ouverte devant
 Dole. Il y mena ce jeune
 Prince, M^r de Sainte-Mesme
 pour luy en montrer le che-
 min passa le premier & re-
 çut un coup de mousquet à
 la teste qui le mit par terre,
 mais qui ne l'empêcha pas

GALANT. 177

de crier à M^r de Guise de passer outre sans s'arrêter à luy. Cette blessure ne fut pas si considerable qu'elle avoit parû d'abord , & les Princes qui l'avoient vû tomber.& l'avoient regretté, comme il le meritoit, eurent au retour la satisfaction de le voir relevé & de luy en marquer leur joye.

Le Roy a souvent donné à feu M^r le Comte de Sainte Mesme de glorieux témoignages de son estime & de sa confiance. Il le choisit pour la négociation des ma-

178 **MERCURE**

riages des Princesses les cousines germaines avec le Duc de Savoye , & le grand Duc de Toscane & ne confia qu'à luy la conduite de ces Princesses auprès de leurs Epoux. On ne peut aussi avoir plus de religion & de pieté qu'en avoit M^r de Saint Mesme. Il en a rempli tous les devoirs pendant toute sa vie avec édification. Et pour les vertus domestiques , personne ne les à jamais mieux connues n'y mieux mises en pratique que luy, équité, probité, charité, modération , égalité, attache-

GALANT. 179

ment au soin de sa famille, & à l'éducation de ses enfans, affection pour ses proches, fidélité constante & empressement pour ses amis, abord toujours gracieux, envie de faire toujours plaisir & de servir tout le monde, même les plus petits, application à ses affaires, tout cela estoit en luy dans le suprême degré.

De son Mariage avec Dame Elisabeth Gobelin, fille de Feu M^r Gobelin Conseiller d'Etat Intendant des Armées, d'une famille des plus

180 **MERCURE**

anciennes & illustres dans la Robe, Il laisse deux fils. L'aîné est M^{le} Marquis de l'Hospital connu de tous les Sçavants, tant de ces pays cy, que des étrangers, & le cadet est M^{le} le Comte de l'Hospital, qui tient près S. A. R. Madame la Grand Duchesse la place de Feu Monsieur son Pere.

Je suis obligé d'ajouter icy qu'il y avoit quelques fautes dans l'article de la mesme mort, inseré dans ma Lettre de Decembre. C'est de Dame Claire Barillon & non pas de

Dame Elizabeth Barillon que
 feu M^r le Comte de Saint
 Mesme estoit fils. Ce n'est
 pas non plus M^r le Marquis
 de l'Hospital l'ainé, mais Mr
 le Comte de l'Hospital son
 frere, cadet qui est auprès de
 Son Altesse Royale madame
 la Grand Duchesse en la pla-
 ce de Mr leur Pere. On
 s'est trompé sur cela aussi
 bien que sur madame la Mar-
 quise de l'Hospital qui n'est
 point Montbel d'Entremont;
 mais s'appelle Marie Charlo-
 te de Rommilly de la Mai-
 son de Rommilly de la Chaif.

182 **MERCURE**

nelaye Ancienne & Illustre
Maison de Bretagne. C'étoit
Madame sa Mere qui estoit
Montbel d'Entremont.

Nous avons perdu le mois
passé Mr le Marquis de Gou-
ville de la Maison Dargouge.
Il s'estoit attaché dans sa jeu-
nesse à Armand de Bourbon
Prince de Conty qui luy don-
na la Lieutenance de ses Gen-
darmes & il fut ensuite Lieu-
tenant General des Armées
de Sa Majesté. Il est mort
âgé de près de quatre-vingt
huit ans à la terre de Gouville
en Basse-Normandie où il

GALANT. 183

s'estoit retiré, ayant jouï toute sa vie d'une parfaite santé jusques la maladie dont il est mort. Il avoit épousé la sœur de Mr le Comte, & Maréchal de Tourville laquelle est encore vivante.

Voicy les noms de quelques autres personnes considerables, mortes depuis ma derniere lettre.

Dame Magdelaine de Bourdeaux, veuve de Mr Antoine de Bordeaux Seigneur de Neuville Maître des Requestes, President au Grand Conseil, Chancelier de la Reine,

184 **MERCURE**

& Ambassadeur extraordinaire en Angleterre. Elle laisse pour fille unique Madame la Comtesse de Fontaine Martel.

Mr Denis le Breton Prestre Docteur & Professeur en Theologie en la Maison de Navarre.

Philippe de Moussi Seigneur de la Cour Reine & de Mignault, ancien Procureur du Roy au Bureau des finances en la Generalité de Paris.

M^r Hamelin, Ecuyer, Seigneur de Chaiges, l'un des quarantes Fermiers Gene-

raux de Sa Majesté

Mr de la Chaussée a esté
nommé pour remplir la place
de Fermier General.

Don Gaëtano Julio Zumbo
Gentilhomme de la Ville de
Siracuse en Sicile. Il mourut
ici le 22. de l'autre mois dans
sa quarante. quatrième année,
après une maladie de quel-
ques mois. C'étoit un hom-
me d'un mérite extraordina-
re, & d'un excellent genie
pour les beaux Arts, & prin-
cipalement pour la Sculpture
à laquelle il joignoit une
connoissance parfaite de l'A.

Janvier 1702

Q

186 MERCURE

anatomie tant du dehors que du dedans du corps humain, qu'il representoit au naturel avec un Art surprenant & inimitable.

Dans ma Lettre de Juin 1701. j'ay fait une description de la Teste anatomique, & dans celle de Septembre j'ay parlé de ses autres merveilleux Ouvrages de Sculpture.

J'ajouteray seulement que cet illustre Etranger avoit dessein de s'établir à Paris, & d'y faire l'Anatomie entiere du corps humain & de toutes ses parties separément, avec

la mesme precision & le mesme détail dont il avoit fait cette admirable Teste de laquelle j'ay déjà parlé.

Ce chef.d'œuvre de l'Art, que personne jusqu'icy n'avoit pas mesme imaginé, auroit esté si utile, que l'on ne scauroit trop regretter la perte irreparable d'un homme si rare.

Vous apprendrez sans doute avec plaisir l'établissement d'une Verrerie en la Ville de la Charité sur Sône. La situation qui est une des plus belles du Royaume & qui

Q ij

188 MERCURE

engage les Etrangères à y séjourner préférablement à celles de la route, reçoit un nouvel agrément dans cette Manufacture où se fabriquent toutes sortes d'ouvrages de verrerie, Cristaux, Agathes dans toute la perfection de l'Art qui est encore aidé des plus beaux secrets qui puissent contribuer à faire admirer ces sortes d'Ouvrages.

Le Sr de l'Astellan de Roze qui en a fait l'entreprise, est connu dans le Nivernois depuis plusieurs années qu'une habileté exacte dans le

GALANT 841

travail , fait regarder comme
autant de chef-d'œuvres toutes
les piéces qui sortent
de ses mains. Il imite parfaitement
son Pere & ses
Ayeuls qui ont acquis une
grande réputation dans leur
profession , & il ajoute dans
ses compositions des secrets
qui leur ont esté inconnus &
dont personne dans le Royaume
ne possède l'usage & la
composition. Ses fourneaux
furent benits le neuvième de
ce mois par le Prieur des Be-
nedictins en Châppes , assisté
de la Communauté en la pré-

sence des Officiers & des Magistrats de la Ville , & des personnes les plus distinguez qui furent témoins des premiers Ouvrages & heureux succès de cet établissement.

Comme j'ay accoutumé de vous faire part des nouvelles de Perse toutes les fois qu'il en vient , je vous envoie celles qui ont esté apportées par le dernier Ordinaire.

A Hispahan le 27. Juillet 1701.

JE n'ay rien de bien considerable à vous mander de l'Etat de

Perse, Les Arabes de Mascaryse sont faits tellement puissans par terre & par mer avec trente Vaisseaux que le Commerce des Indes est presque interrompu, ils font tous les jours de nouvelles prises, & ont mesmes pris depuis peu trois Vaisseaux Anglois.

La Flotte Portugaise appelée Larmata, composée de trois ou quatre Vaisseaux est enfin arrivée à Bandar. Congo, & tant s'en fait que ces Corsaires en ayent peur, qu'au contraire on dit qu'ils arment pour, venir l'attaquer. Ils ne se joüent pas encore aux Hollandois ny aux François, mais on

dit qu'un Vaisseau Danois a eu bien de la peine à échaper de leurs mains. Ils l'ont voulu prendre à la Rade mesme de Bandar à Bassi.

Le mois passé arriva icy avec une grande suite un Ambassadeur Hollandois appelé Mr Hoccambr. Il a apporté au Sophy de riches presens des Indes & de la Chine avec quelques Elephans. On croit qu'il vient demander derechef la permission d'élever à Congo le Pavillon Hollandois que les Portugais luy firent abbatre il y a sept ou huit ans, s'obligeant à maintenir le Commerce des

GALANT. 193

des Indes, & à humilier les Mascatis.

Les affaires du Commerce Anglois aux Indes ne vont pas trop bien, leur desunion & leurs Corsaires les ruinant. On dit que leur ancienne Compagnie inquiétée par la nouvelle, a quelque quarante millions de dettes.

Les Mogonsins ont depuis peu fait arrester à Suratte leur General de Bombain, qui y estoit venu pour quelque affaire.

On a fait depuis quelques jours aux Jesuites Anglois de saint Omer un Service solennel.
Janvier 1702. R

194. MERCURE

nel pour le feu Roy Jacques II. qui surpasse en magnificence tout ce qu'on a encore vû en ce pays là. Il seroit difficile de vous exprimer toutes les beautez de cette lugubre ceremonie. L'Eglise estoit rendue de noir depuis la voûte jusqu'au bas, & elle estoit éclairée que par la lumiere des Cierges, & des Flambeaux. Le grand Autel paroissoit orné de divers Ecussons, dont un soutenu de six Anges remplissoit toute la place du grand Tableau. Audessus de celui-cy on voyoit trois

autres Anges, dont le premier tenoit en sa main une bande dans laquelle estoit marqué l'année de la mort du Roy d'Angleterre. Deux autres Anges placez un peu au dessus, tenoient la Devise de ce Monarque, *Dies est mon dñs*. Il y avoit sur l'Autel huit grands Chandeliers d'argent, & sur le grand Tabernacle un grand Crucifix aussi d'argent. La Messe fut chantée Pontificalement par M^r l'Abbé de Saint Bertin assisté de ses Religieux. La Musique estoit composée des meilleures voix

R ij

& des plus rares Instrumens qu'on pût trouver dans le pays. & l'Oraison funebre fut prononcée par un P. Jesuite du College Vvallon. La ceremonie commença vers les neuf heures & ne finit qu'à midy. L'Auditoire estoit composée de tout ce qu'il y avoit de plus considerable dans le pays, & les Gardes qui estoient à la porte, ne permettoient qu'aux personnes invitées par billet d'entrer dans l'Eglise.

Le mausolée estoit dressé sur trois matches au milieu

GALANT. 157

de l'Eglise vis-à-vis la Chaire du Predicateur; La premiere de ces marches avoit onze pieds de largeur, & dix sept de longueur. Le corps du Mausolée estoit long environ de quinze pieds & large de huit. Il avoit differens étages, dont le plus bas estoit élevé à huit pieds de terre & à trois des marches sur lesquelles il étoit posé. Ledeuxième étage pouvoit avoir dix pieds de hauteur. Il estoit couvert d'un lit funebre soutenu par quatre piliers entrelassez. Le troisième avoit aussi dix pieds de

R iij

198 **MERCURE**

hauteur avec une espee de Dôme par dessus. Au haut du Dôme un Lion d'un costé & une Licorne de l'autre soutenoient une Couronne de deux pieds de diametre. On voyoit sous la Couronne une touffe de Roses d'un costé, & de l'autre des Chardons, & des Devises des Maisons Royales d'Yorch & de Stuart.

La Couronne & les Supots pouvoient avoir cinq pieds de hauteur, & toute la machine estoit élevée de terre d'environ trente huit pieds. Je ne vous dis rien des embelisse-

GALANT.



mens de chaque estage
Mausolée ; je vous diray ce-
pendant ce qui suffira pour en
former une idée generale.

La Couronne estoit toute
couverte de perles & de dia-
mans qui brilloient admi-
rablement par la lumiere des
Cierges. Le Dôme au dessous
estoit percé à jour & tres bien
éclairé par quatre vingt seize
flambeaux placez par estage
les uns sur les autres.

Le troisieme estage du
Mausolée immediatement au
dessous du Dôme, estoit sou-
tenu de quatre grands pillers

R iij

200 MERCURE

quarrez avec leurs chapiteaux fort larges & bien travaillez. Devant chaque pillier on voyoit un squelette d'environ six pieds ; l'un monroit un Quadran qui marquoit l'heure de la mort du Roy; l'autre tenoit à la main un fable, le troisiéme une faux, & le quatriéme avoit un carquois au costé, & tenoit en une main un Arc, & avoit la teste appuyée sur l'autre. Au dessus des chapiteaux on voyoit quantité de testes de mort, & au dessus il y avoit un grand & large, quadre si bien peint,

que ceux mesmes qui sçavoient que ce n'estoit qu'une planche toute unie , avoient de la peine de se le persuader. A chaque coin de ce quadre on avoit placé une tette de mort. Dans cet estage on avoit placé une Urne où estoient les entrailles du Roy. L'Urne estoit couverte de velours noir & de drap d'argent en forme de croix. Il y avoit autour de cette Representation cinq grands chandeliers d'argent, deux de chaque costé, & un au bout vers l'Autel. A l'autre bout il y

202 MERCURE

avoit trois cierges placez sur un grand cœur d'argent, d'où sortoient trois branches qui servoient de chandelier. Sur l'Urne immédiatement au dessous du Dôme pendoit une belle Lampe d'argent, & dedans un cierge allumé.

Le second estage estoit soutenu aussi de quatre piliers, mais d'un ouvrage tout différent des premiers. Les deux bouts estoient frisez mêlez de noir & d'Hermine. Le milieu estoit d'un ouvrage plus commun, le fond estoit noir parsemé de roses rouges

& blanches, & il estoit séparé des frises des piliers par une Couronne couleur d'or, comme aussi les piliers de leurs chapiteaux. Les Couronnes qui estoient chargées de diamans faisoient un très-bel effet. Il y avoit sur les chapiteaux une pante couverte de palmes mises en sautoir, & de restes de Lions d'où pendoient des guirlandes de feuilles de chesne dont plusieurs estoient argentées & au haut de l'étage il y avoit un grand quadre aussi bien peint que celui dont

204 MERCURE

on a déjà parlé. Au bas des piliers sur de grands piedestaux, il y avoit deux lions & deux licornes qui soulevoient l'étendart Royal avec les armes du Roy des deux costez. Dans cet estage sur un beau lit de parade on avoit placé la représentation du Roy. Le lit estoit couvert de noir bordé d'hermine & un écusson de chaque costé. A la teste du lit il y avoit deux grands chandeliers d'argent bien dorez avec deux banquettes de velours noir de chaque costé couvert d'un carreau de

velours sur l'un desquels étoit l'épée & le sceptre, & sur l'autre une belle & grande Couronne d'argent. Le corps étoit couché sur le lit habillé à l'antique d'un velours couleur de pourpre tout brillant d'or & de pierreries, sur le corps paroissoit le Manteau Royal, & la teste étoit couverte d'une perruque. Les deux mains étoient jointes & élevées un peu au dessus de sa poitrine. Six belles Lampes d'argent pendoient d'entre les guirlandes sur le corps. Le ciel du lit étoit orné de Couron-

nes d'hermine & de sceptres. Aux quatre coins on voyoit les chiffres du Roy & au milieu ses armes.

Le dernier & plus bas étage estoit une espeece de table, d'Autel qui soutenoit le reste du Mausolée, les bords estoient de marbre blanc & au dessus il y avoit une large corniche, le fonds estoit noir, mais presque entierement caché par plusieurs grands tableaux qui pendoient des quatre costez. Au haut on voyoit la ville de Londres avec ses armées dans le coin d'embas,

& au dessus des armes de tout le Royaume. Edimbourg étoit placé de la même manière du côté de l'Evangile. Vers l'Autel il y avoit un grand Ecusson qui remplissoit toute cette face. Les marches aussi bien que les pavez estoient couvertes d'un drap noir, & sur les marches il y quarante-sept grands chandeliers d'argent.

Outre tout ce que je viens de vous dire on avoit élevé de chaque coin de la dernière marche un grand pilier de 28.

208 MERCURE

pieds de hauteur les piédestaux estoient de forme triangulaire & pouvoient avoir quatre pieds de profondeur & deux de largeur. Ils estoient couverts d'un drap noir, & à chaque costé il y avoit un grand Ecusson des Armes entieres. Chaque pilier avoit huit branches entortillées à égales distances l'une de l'autre. Sur chaque branche il avoit cinq flambeaux placez en rond, de sorte que sur les quatre piliers il y avoit cent soixante flambeaux. Au haut de chaque pilier estoit un

grand globe qui pouvoit avoir deux pieds de diametre. On voyoit sur les globes les principales parties d'Angleterre d'Ecosse, d'Irlande. Sur deux de ces globes il y avoit un lion, sur les deux autres une licorne qui supportoient l'étendard Royal avec les Armes.

Tout le long de l'Eglise on avoit posé des lustres de sorte qu'en tout il y avoit trois cens cinquante huit luminaires de cire, soixante deux chandeliers d'argent, sept lampes d'argent, & un grand cœur d'argent à trois

Janvier 1702.

S

210 MERCURE

branches. Il y avoit pour le moins cent Ecussions.

Le service estant achevé. Il fallut laisser entrer le peuple qui ne pouvoit se lasser d'admirer la structure du Mausolée. On le laissa depuis le Jeudy jusqu'au Mardy suivant & on peut dire qu'il y avoit une procession continuelle des gens qui venoient le voir de tous costez.

Je vous envoie des Vers donnez pour Etrennes à Mademoiselle d'Elbeuf. Ils sont de Mademoiselle de la Force.

GALANT. 211
ETRENNES.

JE vous ay reçue en naissant,
Et je vous aimois dans vos lan-
ges,

Je dois m'intéresser à toutes les
louanges

Dont on va vous applaudissant.

2

Mais je juge par moy : plus je
vous examine,

Plus je vois que vous répondez
Au noble sang à l'illustre ori-
gine

Des Heros dont vous descen-
dez.

2

Vous répondez encor aux soins
dont votre Mere

Vous façonne si prudemment,
De si bonnes leçons ne peuvent
que vous faire

S ij

Du monde l'entier ornement.

2

Je pénétre, je sçay tout ce qu'elle
le desire.

Oserois-je entre nous vous parler
librement ?

Jeune Princesse, assurément,
Mes conseils seront tels que
vous pourrez les lire.

2

La Cour est un pays qu'autrefois
j'habitai,

A mes propres perils j'en parle
avec science ;

Dans ces lieux glissans, l'innocence

Ne peut que rarement marcher
en seureté.

S

Voicy comme à peu près une
fille bien née.

Devroit régler sa destinée.

§

Mais, oh ! me dira-t-on, de quoi
vous mêlez vous ?

Est-ce à vous à tenir un austère
langage ?

De préceptes, de mœurs, con-
noissez vous l'usage,

Sans nous abuser pouvons nous
Entendre vos avis, les suivre.

Oùy, l'on le peut, je vais pour-
suivre.

2

Le Ciel gouverne tout, il a pû
voir en moy

Les longs égaremens de la folle
jeunesse ;

Mais dans tous ces dangers le
secours de ma foy

A delié le joug plein d'horreur
& d'effroy,

214 MERCURE

Qui me tenant captive sous sa
loi

A mon cœur agité caufoit tant
de tristesse.

2

Le Toutpuissant par sa bonté,
Pour un humble pecheur est
remply de tendresse,

Et si-tôt qu'on l'a mérité,
On goûte le doux fruit de sa
sainte promesse.

S

Princesse, écoutez donc, écoutez
mes avis,

Heureuse quelque jour de les
avoir suivis!

Heureuse en un âge si tendre!
Si vous pouvez les bien com-
prendre.

2

Le monde est semblable à la mer,

GALANT: 215

On y ressent d'impetueux ora-
ges,

Le fragile vaisseau , qui sur son
flot amer ,

Vogue toujours loin des ri-
vages ,

Est sujet à perir, si le sage No-
cher

Ne regarde, le Ciel, pour suivre
sa carrière ;

C'est-là qu'il puise une lumie-
re

Qui des bords desirez le peut
faire approcher.

S
Il faut ainsi que vôtre cœur
s'élève

Vers l'Etre tout-puissant qui
gouverne icy bas ,

Qu'il conduise vôtre ame , &
qu'il guide vos pas ;

216 **MER GURE**

Sa pieté sincère achève
De rendre le Chrétien en tout
tems, en tout lieu

Digne des faveurs de son Dieu.

S

Suivez cette règle certaine ,
Avec la pieté tout vous suc-
cedera ,

Vous pourrez soutenir la plus
cruelle peine ,

Son secours la dissipera ,

Jé sçay par mon expérience
Les biens que l'on reçoit de sa
seure assistance.

S

Lorsque vôtre premier réveil
A fait évanouir les erreurs du
sommeil ,

Que de vos sens seduits vous re-
prenez l'usage ,

Offrez vous entière au Seigneur,

Avec

Avec le jour naissant rendez-lui
vôtre hommage,
Que d'une bouche pure un sin-
cere langage
Luy presente tout vôtre cœur.

2

Quand vous ferez l'honneur des
plus superbes Fêtes,
Ou que vous brillerez aux di-
vertissemens,
Et que de tous les cœurs vous
ferez des conquêtes,
Pour vous donner à Dieu pre-
nez quelques momens.

2

C'est ainsi que faisoit en Fran-
ce

Une Dame dans la regence, *
Qui soumit un Heros à l'aspect
de la Cour,

* *Madame de Saujon.*

Janvier 1702 T

218 MERCURE

Ses yeux allumerent l'amour,
Sa vertu luy fit résistance.

S

Vous avez des attraits qui peuvent tout charmer ;
Princesse, on vous dira qu'il est
bien doux d'aimer,
D'un discours suborneur évitez
la poursuite ,
Il enflâme les sens d'un dangereux poison :
Si l'on n'est soutenu de toute sa raison ,
Que l'on doit en craindre la suite.

S

Quels dégouts en amour ne sont point essuyez ?
Ses tourmens sont cachez sous
un voile funeste.
Fuyez,

C'est le seule party qui vous
reste.

2

Dans les jeux pleins d'esprit on
s'amuse souvent,

La jeune Cour de la Princesse,
Faites voir de la politesse
Dans un caractère brillant.

S

Imitez s'il se peut, cette Princesse
se aimable,

S'il se peut rendez-vous comme
elle inimitable ,

Dérobe de son feu quelque éclat
precieux.

Sans apprehender sa-colere
La Fable nous apprend qu'un
autre temeraire

Fit un vol bien moins glorieux.

2

Egayez vos plaisirs jusques aux

T ij

220 MERCURE

moindres choses ;
Que pourtant la pudeur en ar-
rête le frein ,
Cette aimable pudeur est sur un
jeune tein ,
Ce que l'incarnat est aux roses.

§
N'enviez jamais rien , excusez
les défauts

Qui se rencontrent dans les
autres ,

Pensez en même tems aux vô-
tres ;

Ayez des sentimens honnêtes,
nobles, hauts ;

§
Modestement tâchez de plaire,
D'une exacte droiture observez
bien la loy ,

Il faut être pour tous comme
l'on est pour soy ,

Pesez sans preference au poids
du Sanctuaire ,
Et faites qu'en vos mains tout
soit de bon aloy.

S

Vous avez devant vous le plus
parfait modele ;
Mais qui peut imiter cette illu-
stre mortelle ?

L'Eternel n'a formé qu'un So-
leil pour les Cieux,
Et la terre n'a qu'elle à montrer
à nos yeux.

S

Princesse , vous voyez de bien
prés ces merveilles ,
Vous pouvez vous former sur de
grandes leçons.

De ces recits les divins tons
Frappent de bien loin mes
oreilles ,

T iij

Mais je ne vois pas moins d'icy
votre bonheur,

Vous commencez votre car-
rière

Sous le règne pieux d'un Roy
plein de splendeur,

De la vertu le digne possesseur;
Suivez ces traces de lumière

Comme vous aurez sans
doute appris la mort de Ma-
demoiselle d'Elbeuf, arrivée
le mois passé au Convent des
Filles de Sainte Marie, où elle
estoit, vous serez peut-estre
surprise de voir qu'on envoie
des Etrennes ce mois cy à Ma-
demoiselle d'Elbeuf. Pour
faire cesser cet embarras, je

vous diray que Mademoiselle d'Elbeuf à qui Mademoiselle de la Force donne des avis si judicieux & si dignes d'estre lus par toutes les jeunes personnes qui entrent à la Cour, est une jeune Princesse dont la beauté & l'esprit naissant promettent beaucoup, Fille de feu M^r le Duc d'Elbeuf, Pere de M^r le Duc d'Elbeuf d'aujourd'huy, qui avoit épousé Mademoiselle de Navailles, Fille du Maréchal de ce nom, en troisiémes Noces. Mademoiselle d'Elbeuf qui mourut le mois passé âgée seulement

T iij

224 MERCURE

de dix sept à dix . huit ans ,
estoit Fille de M^r le Duc d'El-
beuf d'aujourd'huy & de Ma-
demoiselle de Vivonne , Fille
de M^r le Maréchal Duc de
Vivonne , & d'une Sœur de
M^r le President de Mesme.

L'Epistre suivante a esté
adressée à Mademoiselle de
la Force , sur les Vers qu'elle
a faits pour Mademoiselle
d'Elbeuf.

E P I T R E.

*Q*u'on ne s'étonne plus dans le sie-
cle où nous sommes ,

De voir que le beau Sexe égale les
grands hommes ;

Nous vante qui voudra les ouvrages
nombreux

Qu'ont produit de nos jours les Poe-
tes fameux ;

La Force & Scudery, Bernard &
Deshoulières

Aprochent sans flatter des Boileaux ;
des Molières ;

Les Vers, sçavante Iris, que tu viens
de chanter, [vanter.

Feront avec honneur le beau Sexe
Plus on lit ton ouvrage, & plus il
force à dire

Que du Ciel en naissant tu reçus
l'art d'écrire ;

Et qu'il rassemble en toy les dons &
les faveurs

Dont il sçut enrichir chacune des neuf
Sœurs ,

226 MERCURE

La politesse & l'art , la force & l'énergie

Sont les graces qu'on voit dans cette
Poesie ;

Il est vray que tu sçais par mille nou-
veaux traits

Exposer à nos yeux de fidelles por-
traits.

Rien n'égale ton tour , ton stile , tes
maximes ,

Tu connois les bons mots , tu possèdes
les rimes ,

Ta lyre enfin , Iris , estant toujours
d'accord ,

Fait que tu te soutiens sans faire
aucun effort.

Les preceptes choisis , qu'en habile
maistresse , [Princesse

Tu donnes pour former une jeune
Font bien voir que tu sçais ce que
cause l'amour.

Et comme il faut agir pour bien vi-
vre à la Cour.

Je scay que la vertu, l'esprit & la
prudence

Sont des dons naturels aux gens de
sa naissance,

Qu'une Fille qui sort du sang des
Demi-dieux

Ne peut jamais manquer en mar-
chant après eux.

Ependant les conseils d'une sçavan-
te Amie

La rendent plus parfaite & Prin-
cesse accomplie,

Ton cœur à découvrir sçait lay tracer
un plan

Pour soutenir par tout l'éclat d'un si
haut rang, [adresse

Tes charmantes leçons font voir avec

Qu'on possède l'art d'instruire une
Princesse,

218 MERCURE

*En suivant tes avis , en pratiquant
tes loix.*

*Elle est seule de plaire au plus par-
fait des Rois ,*

*Mais pourquoi nous surprend un si
noble genie ?*

*N'as-tu pas à la Cour passé toute ta
vie ,*

*Ne sçait-on pas quel est ton rang &
ta maison !*

*Tes Ayeux n'ont-ils pas fait respec-
ter leur nom ?*

*Nourrie auprès des Rois , tu dois bien
être instruite* [suite ,

*Des maximes de Cour & de toute sa
Plus qu'aucune autre , enfin , pene-
trant ses secrets*

*Tu peux nous en instruire avec d'heu-
reux succès ,*

*Et par tes beaux avis qu'un Courti-
san doit suivre*

GALANT. 229

Nous tracer le chemin d'y briller &
d'y vivre ;

Mais à présent , Iris , hors de cet
embarras [appas.

D'un estat plus heureux tu goutes les
Dans le Vallon sacré du Pere des
neuf Muses

Aluy faire ta Cour maintenant tu
t'amuses.

C'est là que ton esprit sçait jouir des
douceurs

Qu'on goûte à se mêler au chœur de
ces neuf Sœurs ,

Qu'en passant tes beaux jours aux
charmes de l'Histoire

Tu fais graver ton nom au Temple
de Memoire ,

Et que par les beaux Vers que tu
fais aujourd'huy ,

Du Sexe , tu deviens l'ornement &
l'appuy.

M^r de Fer dont je vous annonce presque tous les mois quelques nouveautez , tant il prend de soin d'aller au devant de tout ce que le Public peut souhaiter , vient de luy donner une Carte nouvelle des Duchez de Mantouë , & de la Mirandole , avec la plus grande partie des territoires de Verone , Brescia , & de Cremona. Il a joint à cette Carte un Plan de la Ville de Mantouë , ce qui est d'autant plus nouveau & curieux , qu'il n'y en avoit point encore eu de gravé.

Vous serez bien aise d'apprendre qu'à Toulouse chez la Veuve J. J. Boude on debite un livre qui a pour titre *Dissertation Historique & Polemique sur les soixante-dix Semaines du Prophete Daniel*. Composé par le *Pere Bouges*, Professeur en Théologie dans le grand Convent des Augustins de la même Ville. On y donne des preuves de la venue du Messie, avec un nouveau calcul de ces mêmes Semaines. L'ordre que l'Auteur tient pour traiter à fonds une matière si difficile fait croire qu'il sera d'u-

231 MERCURE

ne grande utilité pour le Public,
& que non seulement les Sçavans, mais encore ceux qui n'ont qu'une légère connoissance des Écritures & des Antiquitez des Juifs, entreront facilement dans une question qu'on avoit regardée jusques a present comme impenetrable, & sur laqu'elle un Sçavant prélat de nostre France a crû, qu'on ne pouvoit rien dire du nouveau : ou de plus certain, que ce qu'on en avoit déjà dit, *novum vero aliquid ac certius afferre longe etiam operosius.* Vous en jugerez vous

GALANT. 233

même par la Table des Chapitres que je vous envoie, qui vous donnera une idée générale de cet ouvrage & de l'érudition de son Auteur.

Chap. I. Où l'on explique en général, la Prophetie de Daniel & qui sert de Préface à cet Ouvrage.

Chap. II. Du principal sujet de la Prophetie I. Dans cette Prophetie, Daniel parle constamment du Messie. II. Sept Objections des Juifs anciens & modernes, avec les Réponses.

Chap. III. Où l'on fait voir que tout ce que Daniel dit du
Janvier 1702. V

234 MERCURE

Messie , convient à Jesus de Nazareth. I. Les Caracteres du Messie. II. Les emplois du Messie. III. Le tems de sa venue.

Chap. IV. De la nature des semaines de Daniel. I. Cinq especes de semaines. II. Celles dont parle Daniel , ne sont point des semaines de jours. III. Elles ne sont point encore jubilaires , decennaires ou seculaires. IV. Mais de sept années chacune. V. Elles sont fixes & determinées. VI. Par où doit-on les fixer ? Trois années constamment sabbatiques qui les fixent. VII. Si ces semaines sont composées d'années sabbatiques ou sap

V

de 70 semaines

naires. VIII. Explication du
terme abbreviatæ de la Vulgate.

Chap. V. Du commence-
ment des LXX. semaines .I.

Differentes Opinions. II. Abregé
chronologique des Rois de Perse

III. Les trois premieres Opinions
ne peuvent pas estre soutenues.

IV. La quatrième, quoy que la
plus probable est fausse. V. L'As-

sociation d'Artaxerxés avec son
pere, n'est ni veritable ni d'autun

usage. VI. La vingtième année
d'Artaxerxés doit se prendre de-

puis la mort de Xerxés

Chap. VI. Où l'on répond aux
Objections les plus difficiles.

V ij

236 MERCURE

Chap. VII. Où l'on donne la maniere de compter les LXX. semaines. I. Quel est nostre Systeme. II. En quel sens nous disons que la premiere semaine commence depuis la vingtième année d'Artaxerxés Longuemain. III. Le temps de la mort de Jesus Christ IV. En quel tems doit on fixer la soixante dixième semaine. V. Que devons nous entendre par la cessation des Hosties & des Sacrifices. VI. Explication de la Prophetie de Jesus Christ en S. Matthieu chap. 24.

Chap. VIII. Où l'on répond à quelque Objections. These qui

à donné occasion à ce Livre.

Les Vers qui suivent ont
faits par M^r Diéreville , dans
le temps que l'on se préparoit
à tailler Mr Pagon.

*Quel bruit ! quel triste bruit tout
à coup se répand !*

*Quoy , du plus grand des Rois qui
regnent sur la terre ,*

*Le Premier Medecin est atteint de la
pierre ,*

*Et l'on va le tailler dans ce danger
pressant !*

Nous implorons ton assistance

*Ah ! Seigneur , conduis bien la main
de Maréchal ,*

Dans cette funeste occurrence ,

238 MERCURE

*Qu'il acheve par toy de guerir ce
grand mal.*

*La santé de Fagon, Seigneur, t'est
précieuse,*

Il entretient celle d'un Roy

Qui fait suivre ta sainte loy

Malgré l'herésie odieuse

*Qui cent fois à voulu s'élever contre
toy.*

*En conservant l'Auteur d'une santé
si chere,*

*Dè tes sacrez Autels tu soutiendras
l'appuy,*

*Et tu feras enfin exauçant ma prie-
re,*

*Plus pour toy mesme, que pour
luy.*

**Quoy que Mr Fagon soit
connu pour un des plus Iça.**

sans hommes qui ayent just-
qu'icy professe la Medecine,
& que cette verité ne puisse
estre combatuë, puisqu'il est
impossible que tout homme
qui a infiniment de l'esprit &
qui s'applique uniquement à
une chose sans estre dissipé
par aucuns plaisirs, & par au-
cune autre occupation, ne de-
viennè pas le premier homme
du monde dans les connois-
sances qu'il cherche à acque-
rir.

Quoy qu'il son grand desir
seroit de l'estre, il ne peut
mê me dans le temps qu'il au-

240 MERCURE

roit dû estre plus interessé ,
ainsi que la prudence & la
raison se demandent d'un
homme qui n'épargnoit rien
pour se rendre parfait dans
son art.

Quoy qu'enfin il se fust
distingué par toutes les qua-
litez qui peuvent faire esti-
mer un homme d'une profon-
de érudition & d'un merite
personnel generalement re-
connu , la fermeté dont il
estoit capable estoit encore
inconnüe , & il la peut estre
ignorée luy mesme jusqu'à ce
qu'il ait eu l'occasion d'en
faire

faire paroître des marques. On n'en peut donner de plus fortes que celles qu'il a fait voir tant qu'à duré l'operation de la taille. Cette operation est aussi perilleuse que douloureuse. Cependant le sens froid qu'il a conservé doit causer un étonnement qui ne luy peut estre que glorieux, s'estant entretenu avec Mr Marechal pendant tout ce temps sans laisser échaper le moindre mot qui marquast ce qu'il souffroit, n'y donner même aucun signe qui le pust faire connoître. Ceux qui re-

Janvier 1702.

X

242 MERCURE

fusent leur estime , & leur admiration à tout ce qui n'a point esté fait par les anciens, auroient de la peine à faire voir dans l'antiquité un exemple de fermeté plus remarquable dans toutes les circonstances.

Quoy qu'on fust persuadé de l'estime , & mesme de la tendresse que le Roy avoit pour M' Fagon , s'il peut m'être permis de me servir du mot de tendresse , l'estat ou il s'est trouvé a fait voir qu'elle alloit audelà de tout ce qu'on peut s'imaginer , ce qui a pa-

ru par tout ce que ce Monarque a fait pour luy & pour la famille , je ne le repete point , je diray seulement que M^r Maréchal ayant refusé trois cens louis d'or que M^r Fagon luy avoit envoyez, cet habile Chirurgien se trouvant trop recompensé du plaisir d'avoir servy l'Etat en contribuant au retour de la santé de M^r Fagon , le Roy qui le sceut , dit , que c'estoit son affaire & que M^r Maréchal ne le refuseroit pas , desorte que Sa Majesté luy envoya quatre cens louis au lieu des trois

X ij

244. MERCURE

cens qu'il n'avoit pas voulu accepter.

Enfin l'état où s'est trouvé M^r Fagon a fait voir dans qu'elle haute considération il estoit à la Cour , & même dans toute la France, où chacun a donné des marques de la crainte qu'il avoit que le Roy ne perdist un homme si rare , qui estant utile à sa santé, estoit par consequent tres-necessaire à l'Etat.

Voicy des Vers faits par le même M^r Diéreville dont je vous ay parlé au commencement de cet article. Ils sont

sur le rétablissement de la
santé de M^r Fagon.

Ma Muse bannissons nostre dou-
leur muete ,

Chantons , nos vœux sont accom-
plis ,

Le premier Medecin du Monarque
des Lys

N'a plus rien qui les inquiete

Le mal qui menaçoit ses jours ,

Vient de se terminer au gré de notre
envie ;

Le Ciel n'a pas voulu sitost finir le
cours.

D'une si precieuse vie.

Rendons luy des graces sans fin.

De tant de bonté qu'il nous mar-
que ,

En conservant le Medecin ,

Il nous assure le Monarque.

X iij

246 MERCURE

Jé vous ay déjà dit que le Roy étant satisfait des services de M^r le Duc de Montfort, avoit consenty que M^r le Duc de Chevreuse son pere se demit en sa faveur de la Charge de Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde. Mr le Duc de Montfort a pris possession de cette Charge, Le Roy se rendir pour cet effet dans la plaine de Sartoris, où sa Majesté monta à cheval. Elle trouva ce que l'on appelle le Guet, ou autrement la Brigade de quartier escadronnée, les Of-

ficiers estoient à la teste ainsi que les timbales, & les trompettes, le Roy se mit à leur teste, & leur dit de reconnoitre M^r le Duc de Montfort pour leur Capitaine Lieutenant, & ordonna qu'ils eussent à obeïr à ses ordres. M^r le Maréchal d'Etrées qui avoit attendu le Roy à cheval & qui representoit le Connestable de France s'approcha sitost que S. M. se fut retirée. Il mit son chapeau sur sa teste. M^r le Duc de Montfort demeura decouvert. Les Officiers estoient aussi decouverts, & avoient

X iij

248. MERCURE

le sabre haut. Le chapeau de M^r le Duc de Montfort estoit sous son bras gauche. Il tenoit son sabre haut du même costé, & avoit l'autre main levée pour faire le sermène que M^r le Maréchal d'Estrées lut à haute voix, après quoy on joua plusieurs fanfares. Ces Troupes firent paroistre beaucoup de joye d'avoir un Chef intrépide qui avoit donné en plusieurs occasions il s'estoit distingué de grandes preuves de valeur, & de bravoure..

On a eu avis de la mort de

GALANT. 249

Monsieur le Comtede Ligneraç arrivée dans une de ses Terres en Auvergne. Il descendoit, ce que l'on pretend incontestable ; d'Astier de Mure Chevalier dès l'an 1000. & pere de Robert de Mure qui se rendit si celebre par ses exploits de Chevalerie que Timard son fils quitta le nom de Mure prit celui de Robert & voulut qu'il fut celui de sa famille en memoire de la valeur de son Pere. Cette Maison a esté divisée en deux Branches presque des son origine, Celle de saint Jal qui estoit L'aînée est éteinte elle

250 MERCURE

a donné presque dans le même siècle divers personnages illustres à l'Etat & à l'Eglise de France. Ce sont Jean Robert, Maître des Requestes de l'Hôtel du Roy & l'un des douze Conseillers du Parlement de Paris sous Philippe le Bel en 1289. Guillaume Robert, premier Evêque de Montauban, & à qui le Pape Jean XXII. adressa quelques Chapitres de ses Extravagantes; Adhemart Robert, Evêque de Lisieux, puis Archevêque de Sens, & élevé enfin au Cardinalat par Clement

GALANT. 251

VI. en 1342. beaucoup moins à cause de l'honneur qu'il avoit d'estre parent de ce grand Pape, que pour son habileté dans la science des Canons de l'Eglise. Et Pierre Robert, Doyen de l'Eglise Collegiale de Saint Germain de l'Auxerrois, Chanoine de Notre Dame de Paris, Maitre des Requestes de l'Hôtel du Roy & Tresorier des finances de Charles VI. Les Curieux trouveront son Epitaphe dans le Chœur de l'Eglise de saint Germain de l'Auxerrois, où elle fut mise sur sa tombe en

1396. qui fut celle de sa mort.

La branche de Lignerac a produit aussi des hommes de consideration. Bertrand Robert Evêque de Maguelone en 1433. pouvoit estre grand oncle de Pierre Robert sieur de Lignerac & de Noailles en partie, qui laissa de Marguerite de Cosnac son épouse Charles Robert l'aîné, Jaques Robert President aux Enquestes au Parlement de Bordeaux, puis Maître des Requestes du Roy & Conseiller d'Etat, mort en 1571. Charles Robert Seigneur de Lignerac

& de Noailles en partie, épou-
 sa Philippe de Pellegrue Da-
 me du Puy Genillac & fut pe-
 re de François Robert l'ainé
 de Gilbert Robert Sieur de
 Marcez, & de Pantaleon Ro-
 bert Seigneur de Monteil,
 Jeanne Robert femme du S^r
 de Cardaillac de Vegene,
 François Robert Seigneur de
 Lignerac, Chevalier de l'Or-
 dre du Roy en 1571. Capitai-
 ne des Gardes de la Reine
 Isabelle d'Autriche, Gouver-
 neur d'Orillac en Auvergne:
 vendit sa portion de la Sei-
 gneurie de Noailles en Limo.

254 MERCURE

fin au celebre François de
Noailles , Evêque d'Ax en
Gascogne arriere grand on-
cle des trois illustres freres
qui sont presentement distin-
guez dans l'Eglise & dans la
Cour. Il épousa François de
Scoraille , puis Catherine
d'Autefort , & laissa de la pre-
miere Gilbert l'ainé , Gilles
Robert sieur de Bazancz le
Gentilhomme de son temps,
le plus déterminé & mort sans
enfants de Galpare de la Roüe
Pierrefort , Jeanne Robert
femme de François de Caillac
sieur de Sedages , Philippe

Robert femme de Louis d'Anjony Baron de Merdoine. Ses enfans du second lit furent Edme Robert l'aîné, Role Robert femme de François de Boslier Baron d'Orelé, puis d'Antoine Raffin sieur de Puycalvaire en Agenois, Catherine Robert femme de Charles-Louis sieur de Belonzac. Gilles Robert, fils aîné du premier mariage fut surnommé le jeune Signerac. Il estoit Colonel au service de la Ligue, & aussi attaché que le vieux Lignerac son pere au Duc de Mayenne. Il fut

256 MERCURE

des premiers bons François qui
luy tournerent calaque pour
s'attacher au Roy, & mourut
avant son pere, laissant de
Jeanne, fille du premier Ma-
réchal de la Chastre, Jeanne
Françoise Robert mariée
avec Annet Seigneur de Plas,
& premier Baron du Vicomté
de Turenne.

Edme Robert, l'aîné du se-
cond lit, continua sa posterité.
Il servit en qualité de maréchal
de Camp de l'Armée de Lan-
guedoc, & il épousa Gabrielle
de Levis Ventadour, Fille de
Claude Comte de Charlus.

De cette alliance nâquirent
 François Robert l'ainé, Char-
 les Robert, Prieur de Pleaux,
 Catherine Robert, femme de
 Georges de Palamourgues, S^r
 de Chaud four. François Ro-
 bert, Seigneur de Lignerac,
 épousa Marie Fille de Jacques
 Baron d'Espinchal, d'où sont
 venus entr'autres M^r l'Abbé
 de Lignerac & M^r le Comte
 qui vient de mourir. Il a laissé
 de Jeanne Fille de Jacques Ba-
 ron de Reilhac, Bailly des
 Montagnes d'Auvergne, qui
 a l'honneur d'estre Petite Fille
 de Marthe de Noailles, Dame

Janvier 1702.

Y

258 MERCURE

de Sedieres , M^r le marquis de Lignerac , Colonel du Regiment du Perche , & marié avec mademoiselle de Caylus & Armande Robert , mariée avec M^r le Comte de Soudheilles , Lieutenant de Roy du Bas-Limosin.

Gilbert Robert de Lignerac , Chef de la Branche de marcez fut Chevalier de l'Ordre de Saint Michel , & Gouverneur du Chasteau de Carlat en Auvergne en 1603. Il épousa Claude d'Ussel Fille de Claude , Seigneur de la Garde , d'où vint Jean Ro-

GALANT. 259

bert Seigneur de marcez , qui
de Louise de Felzine , Fille de
Christophe , Seigneur de
Montmurat en Auvergne , &
premier Baron de Quercy ,
laissa François Robert mort
jeune , & Jeanne Robert , Da-
me de marcez , femme du S^r
de Saint Julien , puis de Tho-
mas de la Tour S^r d'Alaignat ,
& Gilberte Robert , mariée
avec Martin de la Tour , Frere
de Thomas. Pantaleon Ro-
bert de Lignerac , Chef de la
Branche de Monteil , fut ma-
rié avec Louise de Cambon ,
d'où nâquit Louis mort en

Y ij

260 **MERCURE**

bas âge Madeleine Robert ,
Femme de Jean de Mealet ,
Seigneur de Fargues & de
Rouffiac . Larbre. Catherine
Robert Dame de Monteil ,
fut mariée avec le Seigneur de
Deillan.

Dame Marie Amelot veuve
de Charles de Luxembourg
de Beon , est morte le quin-
zième de ce mois , regret-
tée de tous les Pauvres qui
la regardoient comme leur
Protectrice & leur Mere. Elle
estoit née au mois de Mars
1602. Ainsi il ne s'en falloit
que deux mois qu'elle n'eust

GALANT. 26^r

cent ans accomplis. Elle estoit
Fille de Messire Denis Ame-
lot, mort Doyen du Conseil
des Maistres des Requestes
& des Conseillers d'honneur
au Parlement, après avoir esté
en plusieurs Intendances dans
les Provinces du Royaume.
On a vû au siecle passé & à
present dans les premieres
Charges de Robe & en plu-
sieurs Ambassades, ceux qui
portent le nom d'Amelot,
& ce sont des postes qu'ils
ont remplis avec tant d'hon-
neur que le Roy & l'Etat en
ont tiré de tres-utiles servi-
ces.

262 MERCURE

Quant à Charles de Luxembourg de Beon, il estoit fils de Louise de Luxembourg & petit fils de Jean Comte de Brienne & de Ligny, aîné de ses Freres & de la branche qui a fait souche avec la sienne, & qui subsiste en la personne de Luxembourg de Beon son petit fils. Il seroit inutile de faire la genealogie des Maisons de Luxembourg & de Beon dont l'une est Imperiale & l'autre tres-illustre par son ancienneté & par son affinité avec les Rois de France de la premiere Mai-

GALANT. 26

son de Foix, appanagez comme proches parens en certains domaines & heritages, avec la qualité de Sire de Beon & toutes les alliances des meilleurs Maisons de Guyenne, de Navarre & d'Arragon.

Antoine de Luxembourg Comte de Brienne, & de Rouffy, fils puîné de Louis Connestable de Saint Paul, eut de Françoise de Croy la seconde femme, Charles de Luxembourg aussi Comte de Brienne, de Ligny & de Rouffy, duquel & de Charlotte

264 MERCURE

d'Estourville vint Antoine de Luxembourg Comte de Brienne & de Ligny , Baron de Rameru, & de Piney Seigneur de Tingry , époux de Marguerite de Savoye de Villars , Pair de France , Cadet & de Jean de Luxembourg Comte de Brienne & de Ligny qui a eu de Guillemette de la Marck Charles de Luxembourg aussi Comte de Brienne mort sans enfans d'Anne de la Vallete , Sœur du Duc d'Espèrnon , & Louise de Luxembourg Femme de Bernard de Beon Seigneurs de Masseys de

Gouverneur d'Angoumois
la Rochelle, & Pays d'Aunis,
dont est venuë Louise de
Beon Comtesse de Brienne
alliée à Henry Auguste de
Lomenie Secrétaire d'Etat.

Le 13. de Juin 1701. Sanson
Cadot âgé de cent quatre an-
nées mourut dans la Paroisse
de Marfolan au Diocèse de
Letour.

Le 28. du mois passé Mr
Gilles Doazan Ancien Curé
de Saint George au Diocèse
de Letours dit sa seconde
Messe nouvelle, âgé de qua-
trevingt ans, ayant le même
Janvier 1702. Z

166 MERCURE

Parrain de la premiere Messe, un des Prestres assistans aussi de la premiere Messe, & douze de ses Neveux qui assisteront à l'Autel du mesme nom.

M^r l'Abbé Boutard faisant attention à toutes les occasions qui peuvent fournir à sa Muse Latine de favorables sujets de s'exercer, a fait une Ode en cette Langue qu'il a adressée au Roy : Elle est sur l'établissement de l'Academie Royale des Inscriptions, & des Medailles. Cette Ode a esté traduire par Mr Moreau de

GALANT. 267

Mautour. Je vous ay parlé de luy tant de fois, que vous devez scavoir son merite & ses qualitez sans que je vous les repete. Il a eu l'honneur de presenter sa traduction au Roy, & de la lire dans une Seance publique de l'Academie des Inscriptions, ayant l'avantage d'être de ce Corps. Voicy cette Traduction.

O D E

N' En doutez point, Races futures,

C'est la vertu des Conquerans

Z ij

268 MERCURE

*Qui les garentit des injures
Et de l'affreux oubli des ans.
Pour rendre leurs noms memorables,
Les monumens les plus durables
Ne sont pas les doctes écrits ;
Mais le marbre & le bronze antique,
Qui porte leur front heroïque ,
Et dont le temps fait tout le prix.*

*Le rare métal de Corinte
Se conserve entier à nos yeux ,
Lors que nous y voyons empreinte
L'image de ces demy-Dieux ,
De la Grece , de la Syrie ,
De l'Egipe , de l'Italie ,
Restes sacrez des premiers temps :
Ou des Césars la longue suite ,
Dont Louis renferme l'élite
Parmi ses tresors éclatans.*

De leurs vertus toute ame éprise

Grand Roy, par un loüable choix
 Veut que le Bronze immortalise
 Les vertus des Heros François.
 Tu sçais récompenser les peines
 De ceux qui de Rome & d'Athènes
 Déterrent jusqu'aux fondemens :
 Tu combles de biens & de gloire
 Ceux qui consacrent notre histoire
 Par de célèbres monumens.

S

Tu races en d'my-Dieux fertile
 Anime le marbre & l'airain,
 Leur dureté devient docile
 Par l'effort sçavant du burin.
 Dans ce travail où l'Art se livre,
 Chaque Heros se voit revivre,
 Et passe à la posterité.
 Par les chefs-d'œuvres métalliques,
 A leurs faits, à leurs noms antiques
 Tu donnes l'immortalité.

S

Z iij

270 MERCURE

*Quand tu consacres les Conquestes
 De nos Rois pieux & guerriers :
 On voit briller parmi leurs testes
 La tienne ceinte de lauriers.
 Tel avec cette noble audace
 Qui tout autre Heros efface,
 Te forment nos fidelles mains :
 Nous gravons tes faits admirables.
 Tes triumphes plus memorables
 Que ceux des Grecs & des Romains.*



*Voy ce type qui represente
 L'Herésie aux derniers abois ,
 Et la Verité inomphante
 Par l'autorité de tes Loix.
 Voy la Paix au rameau d'olive
 Qui tient la Discorde captive :
 Icy le Duel aboly ,
 Là l'Impieté reprimée ,
 Thémis par tes soins reformée ,
 Et l'honneur des Arts rétably.*

S
 Dans un autre brillant Ouvrage
 Le Rhin dompté s'offre à tes yeux:
 L'Escaut, que ta foudre ravage
 Soumet ses flots imperieux,
 La Meuse d'effroy se retire,
 Le Doux rentre sous ton empire.
 Après avoir brisé ses fers:
 La terre ouvre son sein aride;
 Par un travail digne d'Alcide
 Tu sçais rej. ndr. les deux mers,

Z
 Il s'offre encore à notre veüe.
 Un digne objet de nos travaux:
 Lors que tu reprens ta massüe
 Pour vaincre des monstres nouveaux;
 Tu domptes l'Hydre Batavique,
 Tu braves l'Aigle Germanique
 Qui du Pô menace les bords:
 Et le Leopard infidelle
 Auteur d'un ligue r. belle

Z iijj

272 MERCURE

Tend inutile s efforts.



*Il faut de nouvelles guirlandes
Orner ton front majestueux,
Et par de pompeuses légendes
Exprimer tes faits Vertueux.
Que les Temples, que les Portiques
Sur leur façades magnifiques
Retracent tes fameux exploits
Qu'on lise sur les pyramides
Sur les métaux les plus solides
LOUIS est l'Hercule François.*



Quoy que tout ce que fait
M' l'Abbé Boutard merite un
applaudissement general, je
croy qu'il voudra bien me
permettre de luy dire, que la
plus grande partie de ceux
qui ont lû son Ode ne sont
pas d'accord de ce qu'il avan-
ce dans sa premiere Strophe,
que je crois devoir repeter
icy.

*N'en doutez point, Races futures;
C'est la vertu d's Conquérans,
Qui les garentit des injures
Et de l'affreux oubly des ans.
Pour rendre leurs noms memorables,
Les monumens les plus durables
Ne sont pas l's doctes écrits;*

274 MERCURE

*Mais le Bronze & le Marbre anti-
ique ,*

*Qui porte leur front héroïque ,
Et dont le temps fait tout le prix.*

Je demeure d'accord que les Marbres , & les Bronzes sont de plus de durée que l'impression , mais lors qu'une fois une Histoire, un Poëme ou quelques autres Ouvrages ont esté imprimés, l'impression en est si souvent renouvelée, & multipliée que l'Univers en fourmille , s'il est permis de parler ainsi , ce qui n'arrive pas des Medailles, qui ne sont point renouvelées , personne

ne s'estant encore imaginé de faire des Coins nouveaux pour fraper des Medailles antiques. Ainsi supposé, comme on le dit affirmativement, que le temps détruise tout, il est hors de doute qu'on cessera avec le temps de trouver les plus anciennes Medailles, & qu'elles seront détruites les unes après les autres. Elles finiront de deux manieres, l'une parce qu'un grand nombre de siecles effacera ce qu'elles representent, & mesme que peu à peu les métaux dont on se sert pour les faire se-

276 MERCURE

sont fondus, sans que le cuivre même, qui est celui de ces métaux sur lequel l'avarice à le moins de prise soit épargné.

L'Impression ne peut jamais être sujette au même sort puisque de siècle en siècle la beauté des Caractères qui la forment, va en augmentant. On pourroit me dire qu'il en est de même de la beauté des Médailles, & qu'on en voit présentement que l'Art a renduë plus parfaites, mais il y a cette différence que ce ne sont point

les anciennes Médailles qui jouissent de certe avantage, puisqu'elles ne sont point renouvelées ; au lieu que ce sont les livres les plus anciens qui se sentent de l'étude que chaque siècle a faite pour perfectionner les Arts. Ces faits sont incontestables & les Thucydides, les Xenophons, les Tacites, les Virgiles & les Horaces sont aujourduy d'une impression bien plus belle que ces ouvrages n'ont esté lorsqu'on en a fait les premieres éditions. On doit ajouter à cela que la terre est remplie d'un

278 MERCURE

nombre inombrables d'exemplaires de ces Historiens & de ces Poëtes & que l'on en trouve même en toutes sortes de langues, au lieu que l'on ne voit qu'à peine quelques Médailles de celles qui ont esté frappées dans le temps que ces Historiens, & ces Poëtes ont travaillé à leurs Ouvrages, de sorte qu'on ne peut douter que ce qui s'imprime ne dure plus que les médailles. Il est constant d'ailleurs que le nombre des exemplaires augmente, & que l'on en trouve de traduits en plusieurs Langues, pendant

que le temps aneantit les Medailles , & il est enfin encore plus constant que la beauté de l'impression augmente de jour en jour, & que les Editions que l'on a faites des Livres les plus anciens surpassent infiniment celles qui en ont esté faites dans les siècles precedens. J'ajouterai que pour un Curieux qui a des Medailles, il y a un nombre infini de gens qui ont des Histoires imprimées, parce que l'Histoire d'un Prince coûtera quelquefois moins qu'une seule Medaille de sa

280 MERCURE

vie, dont il faudroit amasser deux ou trois cens pour en avoir une suite. Ainsi tout le monde peut avoir l'Histoire de la vie d'un Souverain, mais il n'y a que ceux qui sont extrêmement riches qui puissent avoir une longue suite de Medailles. Il ne reste plus qu'à faire voir le grand & entier avantage que les Histoires ont sur les Medailles. Il ne faut point perdre de temps en raisonnemens qui seroient inutiles pour une chose qui saute aux yeux, & qui prend d'abord l'esprit. Les plus belles Me-

daillies sont les plus simples, parce que si elles estoient trop historiées, & par conséquent trop remplies de figures elles jetterbient une confusion, & un embarras dans l'esprit, ce qui seroit cause qu'on auroit de la peine à demester le sujet pour lequel elles auroient esté frappées, les Medailles n'estant point accompagnées d'un Discours qui les explique. Et mesme on ignore aujourd'huy le veritable sujet de la plûpart des Medailles antiques. Les uns les expliquent d'une maniere

Janvier 1702. Aa

284 MERCURE

& les autres d'une autre ; & comme personne ne peut décider, & que les explications que chacun donne sont au hazard, & font plus voir l'érudition de ceux qui cherchent à les expliquer qu'une vérité constante, on peut dire que le public en voyant tant de differens partis, demeure dans l'incertitude de ce qu'il en doit penser. Ainsi pour éviter ces inconveniens, il faut que les Medailles soient simples. Ce n'est pas que lors qu'elles sont frappées dans le temps même que tout re-

tentir du bruit des actions
qui en font le sujet, ou du
moins peu de temps après, on
ne demeurait aisément tout
ce qu'on auroit voulu faire
entendre quand elles auroient
esté un peu trop chargées ;
mais à mesure que le temps
fait perdre l'idée de ces ac-
tions l'explication en devient
difficile, de maniere qu'après
un siècle chacun explique à
sa fantaisie & sans certitude
les Medailles qu'on ne font pas
dans la plus grande simplici-
té. Cela fait que de toutes
les différentes explications

A a ij

284 MERCURE

qu'on leur donne, il n'y en a souvent pas une de véritable. Il faut donc nécessairement que les Médailles soient toutes simples pour passer à la postérité; c'est à dire pour que dans les siècles avenir chacun en trouver d'abord le véritable sujet sans donner la torture à son esprit. Mais si les Médailles sont dans toute la simplicité où elles doivent être, elles ne serviront qu'à marquer les dates des actions qu'elles représenteront sans en faire voir la beauté, quine peut être con-

auë que par les circonſtances qui ont accompagné ces actions, les conjonctures où elles ont eſté faites, & une infinité d'autres parties qui en dépendent & qui n'appartiennent qu'à l'Histoire; & comme avec tout cela il eſt bien difficile de faire paſſer les plus belles actions à la poſterité, pour auſſi belles qu'elles le ſont en eſſet, parce que l'envie tâche toujours à diminuer de la beauté de ce qu'elle trouve de trop parfait, il eſt bien mal-aïſé, pour ne pas dire impoſſible, qu'une Medaille qui

286 MERCURE

parle si peu qu'elle pourroit
 passer pour muette, fasse voir
 à fond routes les veritez &
 toute la grandeur de certai-
 nes actions, dans lesquelles
 à mesure qu'on les deve-
 lope on découvre tous les
 jours des beautez nouvelles.
 Ainsi pourroit voir & tout prou-
 ve que l'Histoire est plus du-
 rable que les medailles, & peut
 pénétrer dans plus de siècles,
 qu'elle peut se multiplier par
 des éditions toujours renou-
 velées dans tous les Etats
 où l'impression est en usage
 & mesme en plusieurs lan-

gues ce qui n'arrive point
aux Médailles qui ne sont ja-
mais multipliées, & qu'enfin
toute la beauté d'une action
se découvre dans l'Histoire
au lieu qu'il faut la deviner
dans une Médaille, & que
cette Médaille ne peut sub-
sister qu'un temps, au lieu que
l'Impression subsistera tou-
jours suivant les raisons de
fait & incontestables qui
viennent d'estre alleguées.

Je ne présente pas que ce que
je viens de dire à l'avantage
de l'Histoire diminuë en rien
de l'estime que l'on doit avoir

corrigé.

pour les Medailles, on ne ſçauroit trop les admirer, non ſeulement elles ſont glorieuſes pour le Prince en faveur de qui on les a frappées; mais elles font paroître l'eſprit de ceux qui en deux ou trois paroles, & avec deux ou trois figures font comprendre toute une belle action & c'eſt par là que l'on eſt convaincu que les beaux Arts fleurifſent dans l'eſtat où l'on s'eſt donné le ſoin de les faire cultiver.

Avoir pendant la paix le ſoin des Finances d'un auſſi puifſant Etat que celui de France,

France, c'est un travail immense, en avoir soin pendant la guerre en est un incompréhensible. Se mêler de tout ce qui regarde les Troupes pendant la Paix demande un détail, & une application qui ne laissent aucun repos, s'en mesler pendant la guerre quand on est chargé des Finances, c'est le comble de tous les travaux, & il est impossible d'avoir plus d'occupation. Mr de Chamillart est chargé de tous ces soins. Cependant au milieu des grandes & continuelles occu-

Janvier 1072.

Bb

290 MERCURE

pations que luy donnent tant d'affaires d'une si haute importance , il a trouvé le temps d'examiner avec toute l'attention & l'application possible les comptes de ce qu'il faut , pour l'entretien des Invalides , & de tout ce qui en dépend , de maniere qu'ayant trouvé quarante mille livres de revenant bon tous les ans , il l'a dit au Roy. Ce Prince destina aussi-tost cette somme pour donner des pensions aux Officiers de guerre qu'il en jugera les plus dignes.

Je vous envoie les Jettons



tu
né
la
de
v
d
P
c
P
c
l

qui ont esté frapez cette année. Le portrait de Madame la Duchesse de Bourgogne devoit estre à l'endroit où vous trouverez une place vuide, mais le Graveur n'ayant pu faire ressembler assez bien cette Princeſſe, & le temps preſſant beaucoup, j'ay cru que je devois le faire effacer plutoſt que de vous en envoyer un qui ne luy reſſemble pas. La Deviſe qui ſuit la place vuide eſt au revers du portrait de cette Princeſſe.

Voici un Sonnet que vous
B'b ij

292 MERCURE

ferez bien aise de voir. Il
est adressé à Monsieur le Duc
du Maine.

SONNET.

PRince sur qui les sens n'ont ja-
mais eu d'empire

Qui tout jeune guidé par la droite
raison

Vous estes preservé de ce subtil poi-
son

Qu'on ne reçoit jamais que la vertu
n'expire.

2

Que la posterité prendra plaisir à lire
Qu'un Heros plus fameux que ceux
de la Toison ,

Dans l'âge où les plaisirs sont tou-
jours de saison ,

*Au suivi les conseils que la sagesse
inspire.*

S
*Rigide observateur de la plus sainte
loy ,
L'on vous voit reverer les dogmes de
la Foy
Avec un cœur soumis ainsi que Dieu
l'ordonne ,*

E
*Charitable & rempli de sentimens
humains ,
Chaque jour les bienfaits sont les
fruits de vos mains
Sans que la gauche sçache à qui la
droite donne.*

*Il paroist depuis peu un
livre intitulé Petit Manuel Ce-
leste ou Nouveau Calendrier*

Bb iij

294 MERCURE

approprié pour chaque année des deux siècles de 1700. & 1800. suivant & le Calendrier Gregorien , rédigé dans un ordre succinct & fort intelligible ; avec une nouvelle Tablette de Cabinet pour la présente année 1072. C'est un ouvrage curieux composé de plus de cinquante Tables, où l'on connoît les véritables principes de ce Calendrier, & la facilité d'en composer soy-même pour quelque année que ce soit à perpétuité ; ce qui n'a point encor esté découvert jusqu'à présent. Ce

296 MERCURE

*D'Apollon la Lyre touchante ;
Un Cigne près de son tombeau
N'approchent point du son nouveau.
De mon Sifflet.*



*Pardonnez moy si je le vante
C'est vous , c'est vos attraits qu'il
chante ,
Eux qui troublent plus d'un cerveau
C'est ce qui rend son chant si beau ,
Je croy que vous serez contente
De mon Sifflet.*

**Dame Marie Antoinette de
Servien, Fille d'Abel de Ser-
vien Ministre d'Etat & Sur-
Intendant des Finances, Veu-
ve de Maximilien de Bethune
IV. du nom, Duc de Sully.**

GALANT: 297

Pair de France , Chevalier des Ordres du Roy , Prince d'Enrichemont & de Boissbelle mourut en son Hostel à Paris le 16. de ce mois , âgée de cinquante-sept ans. M^r le Duc & M^r le Chevalier de Sully sont les deux Fils qu'elle laisse. Ils ont deux Sœurs Religieuses à la Visitation de Saint Denis en France , où elles vivent avec beaucoup de Sainteté , Feu M^r le Duc de Sully leur Pere estoit fils de Madame la Princesse de Verneuil , & Frere de Madame la Duchesse du Lyde , Dame

d'honneur de Madame la Duchesse de Bourgogne , Madame la Duchesse de Sully qui vient de mourir estoit Sœur de M^r le Marquis de Sablé , & de Mr l'Abbé Servien. Leur Mere estoit d'une fort bonne maison de Poitou. Elle s'appelloit la Roche des Aubiers , & avoit épousé en premiers nopces M^r le Comte Donfin de la Maison de Haraut , M^r le Marquis de Vibray vint de ce Mariage. Ainsi il estoit frere de Mere de Madame la Duchesse de Sully , M^r le Marquis de Vibray le fils

GALANT.

a épousé Mademoiselle de Grignan , fille de M^r le Comte de Grignan, Chevalier de l'Ordre du Saint Esprit & seul Lieutenant de Roy en Provence.

Madame la Duchesse de Sully est regretté de tout le monde. Elle avoit toutes les vertus & tous les agrémens de son Sexe. Personne ne l'approchoit , qui ne s'en revinst & plus content d'elle & plus content de soy - même. Elle estoit obligeante & genereuse & avec beaucoup de beauté & des manieres aisées,

300 MERCURE

Elle a toujours vécu en femme qui faisoit cas de tous ses devoirs & qui aimoit fort à les remplir. Elle a esté enterrée à Saint Paul, on luy a fait un Service solennel où se sont trouvez les gens de la plus grande distinction, de la Cour & de la Ville.

M^r l'Abbé de Saint Heran est mort à Paris. Il estoit fils de feu M^r le Marquis de Saint Heran qui est mort depuis quelques mois, & Frere de M^r le Marquis de Montmorin & de Madame la Marquise Douairiere de Paloiseau,

l'Abbé qui vient de mourir estoit l'aîné & tout jeune. Il voulut entrer dans l'Etat Ecclesiastique, & il ceda son droit d'aînesse à son frere quoy qu'il eut déjà la survivance du Gouvernement de Fontainebleau qu'a aujourd'huy Mr le Marquis de Monmorin & que Mr le Marquis de Saint Heran leur Pere, a eu jusqu'à sa mort. Le Roy a donné depuis peu mille écus de pension à celuy qui reste. Cette Maison est illustre & ancienne. Elle est d'Auvergne & le nom de Monmorin est

302. MERCURE

si connu , que personne ne doute de son éclat & de son ancienneté.

On a exposé le Portrait du Roy dans le grand Appartement de Versailles. Il est en pied avec l'Habit Royal. Cet Ouvrage est de M' Rigault. Jamais Portrait n'a esté mieux peint ni plus ressemblant. Toute la Cour la vû , & tout, l'a admiré. Il faut qu'un Ouvrage soit bien beau & bien parfait pour satirer un applaudissement general dans un lieu où le bon goust regne, & où l'on n'est pas pro-

digue de loüanges. Sa Majesté ayant promis son Portrait au Roy d'Espagne vent tenir sa parole en luy donnant l'original, & M^r Rigault en doit faire une copie qui est souhaitée de toute la Cour. Quoiqu'on voye avec regret partir l'Original, on en auroit bien plus de chagrin s'il n'estoit pas destiné au Roy d'Espagne.

S. A. R. Monsieur le Duc d'Orleans a non-seulement accordé une pension de douze mille livres à M^r le Marquis de Chatillon premier

304 MERCURE

Gentilhomme de sa Cham^{bre}, mais ce Prince l'a fait d'une maniere qui montre combien il se plaist à faire du bien. Ce Marquis dit à S. A. R. en la remerciant, que s'il ozoit il la suppliroit de vouloir bien partager cette pension avec sa femme. Ce Prince répondit qu'il y consentoit, & qu'il ne faisoit point les graces à demy. Ce Prince se distingue par un si grand nombre d'endroits qui font qu'on l'admire, & j'auray souvent occasion de vous en parler.

Le Roy qui ne cherche

qu'a faire plaisir à ses Sujets, a permis à la Province d'Artois, la sortie de cinquante mille sacs de bled pour les pays du Roy d'Espagne. Les uns & les autres y trouveront leur compte, le bled fera plaisir aux Sujets du Roy Catholique, & l'argent n'incommodera pas ceux Roy.

La mort a causé de grands mouvemens parmy les Officiers des Gardes du Roy. Quelques uns sont montez, d'autres se sont retirez à cause de leurs blessures ou de leurs infirmitéz. Quelques

Janvier 1702.

Cc

306 MERCURE

Officiers qui ont beaucoup de service & qui se sont distingués parmy les Troupes ont esté nommez pour remplir quelques-unes de ces places. Ces mouvemens se sont faits parmy les Lieutenans, les Enseignes, les Exempts, & les Brigadiers. J'ay pris soin de m'en informer autant qu'il m'a esté possible. Mais comme il est aisé que quelques circonstances échappent lors lors que l'on en a tant à rapporter, & que ceux à qui l'on s'adresse peuvent se méprendre ou estre mal informez

eux-mêmes, vous ne devez pas m'imputer ce qu'on pourra trouver dans cet Article, qui ne sera pas entièrement conforme à la vérité.

M^r du Case, Enseigne des Gardes du Corps dans Lorge & parent de M^r le Duc de la Rochefoucault, ayant laissé par la mort le Gouvernement de Coignac vacant, ce Gouvernement a été donné à M^r de Saint Viance, Maréchal des Camps & Armées du Roy, Lieutenant des Gardes du Corps. Il est d'une des

C c ij

308 MERCURE

meilleures Maisons du Limousin. Il s'est signalé en plusieurs occasions & donna de grandes marques de valeur à Cogkberg où il fut blessé. Comme il ne se trouve plus en état servir avec la vigueur nécessaire dans une guerre pareille à celle qui semble se' preparer, il c'est démis de sa Lieutenance des Gardes. Le Roy dit des choses si obligeantes sur cette separation, qu'il fondit en larmes pendant tout le temps que Sa Majesté luy parla. Ce Prince par une bonté singu-

liere pour les Creanciers de Mr de la Caze a ordonné que pour les payer on en retien-droit cinq mille livres tous les ans pendant quatre an-nées sur les appointemens du Gouvernement de Coignac; mais Sa Majesté a déclaré en mesme temps qu'elle lais-soit à Mr de Saint Viance les quatre mille cinq cens livres de pension qu'il avoit déjà.

Le Cordon rouge de l'Or-dre de Saint Louis qu'avoit Feu M^r de la Caze & qui vaut quatre mille livres tous les ans a esté donné a Mr de la

30 MERCURE

Barre, Lieutenant de la Colonnelle. Il a en cette qualité Commission de Capitaine aux Gardes.

La Brigade de Mr de saint Viance, a esté donnée à Mr d'Alipont d'Imécour comme plus ancien Mestre de Camp. Il vend son Regiment qui est en marche pour l'Italie. Ils sont sept freres. Il y en a un d'Eglise, les six autres ont pris le party de l'épée, & servent le Roy avec distinction.

M^r de Castan, Enseigne, devoit montrer, mais ses infirmités l'obligent à se reti-

GALANT: 311

rer. Il est estimé pour sa valeur, & pour sa conduite. Lors qu'il entra dans les Gardes il fut tiré du Regiment de la Reine Cavalerie où il servoit avec distinction. Le Roy luy donne six mille livres de pension.

La Brigade de Mr de Castan a esté donné à Mr de Chelader qui estoit Lieutenant Colonel du Regiment de Noailles Cavalerie, & avoit un Brevet de Mestre de Camp.

Mr de macqueville, Enseigne quitte aussi le service à cause de ses infirmitéz. Le

312 **MERCURE**

Roy luy donne quatre mille livres de pension.

La Brigade de Mr de Macqueville a esté donnée à Mr le Vicomte de Suzy qui est le plus ancien Exemt du Corps. Mr de la Motte , Brigadier des Armées du Roy Lieutenant dans Noailles estimé par sa valeur , & par sa probité estant mort après cinq jours de maladie , la Brigade a esté donnée à Mr Chapisot qui estoit second Exemt.

Par ces mouvemens Mr de Saint Po est devenu premier Exemt. Le Roy en a nommé trois

trois nouveaux qui sont

Mr de Segonzac qui estoit
Capitaine de Regiment de
Noailles Cavalerie.

Mr de Mongon qui estoit
Capitaine de Dargons.

Mr de la Baulme qui estoit
plus ancien Brigadier.

La Compagnie de Dragons
qu'avoit Mr de Mongon a esté
donnée à Mr du Border.

Le Roy a donné le Regi-
ment de Wils Cavalerie à
Mr Dandesi, & la Compa-
gnie de Cavalerie dont Mr
de Saint Heran Gouverneur
de Fontainebleau s'est dé-

Janvier 1702.

D

314 **MERCURE**

mis à Mr le Prince de Tarante
Fils de Monsieur le Duc de la
Trimouille. Sa Majesté a don-
né en mesme temps, une
Pension de mille écus à Mr de
Saint Heran. Je vous ay dis
de quelle maniere la Cour a
esté satisfaite de luy pendant
le séjour quelle a faite à Fon-
tainebleau.

Mr de Bournonville rend
son Regiment, Colonel Ge-
neral de Dragons.

Mr de Salis Colonel Suisse
& Brigadier d'Infanterie vient
de laisser le sien vacant.

Vous ne serez pas fâché de

GALANT. 35

ſçavoir quelle a eſté la véritable inſtitution de l'Académie des Medailles. Le 3. Fév. 1663. feu M^r Colbert aſſembla M^r l'Abbé de Bourzey, M^r Chapelain, M^r Chaffaigne & M^r Perraut, & leur dit que le Roy luy ayant fait l'honneur de le choiſir pour Surintendant des Baſtimens, ce qui ne ſeroit déclaré que le 1^r jour de Janvier de l'année ſuivante, il avoit ſongé qu'il ne ſuffiroit pas pour un Surintendant des Baſtimens de mettre pierre ſur pierre, qu'il falloir ſonger aux Arcs de triomphe, & à

D d ij

316 MERCURE

tous les Monumens qui pou-
voient éterniser la gloire du
Roy , chercher des desseins
de Tapifferie , travailller à des
Medailles & à des Inscriptions,
& enfin ne rien oublier de tout
ce que pourroit mettre la
France dans un estat de per-
fection du costé des Arts &
des Sciences , qu'il seroit bien
aise d'avoir leurs avis sur tou-
tes ces choses, & qu'il souhai-
roit pour cela qu'ils s'assem-
blassent deux fois la Semaine,
& qu'ils devoient commencer
par une Medaille sur le renou-
vetlement de l'Alliance que
les Suisses qui arriyoient ve-

noient faire avec le Roy.
Ce fut là le premier établif-
sement de l'Academie des
Medailles. Elle n'estoit com-
posée que de ces quatre per-
sonnes, qui travaillèrent seules
pendant quatre ou cinq an-
nées, & ce fut en ce temps-
là que se firent aux Gobelins
les belles Tapisseries des qua-
tre Saisons & des Elemens.
M^r Charpentier, aujourd'huy
Doyen de l'Academie Fran-
çoise y fut admis pour cin-
quième vers l'an 1667. & M^{rs}
de Bourzey, Chapelain &
Chassaigne étant morts, on

D d iij

318 **MERCURE**

choisit deux nouveaux Académiciens pour mettre en leur place, ſçavoir M^r l'Abbé Tallement le jeune, & M^r Quiraut. Ils ont travaillé avec Mr Charpentier & Mr Perraut juſqu'à la mort de Mr Colbert arrivée en 1683. & Mr de Louvois ayant ſuccédé à Mr Colbert dans la Charge de Surintendant des Baſtimens, ne put eſtre perſuadé que Mr Perraut fut de cette Academie à cauſe des autres Emplois qu'il avoit auprès de Mr Colbert, & Mr Felibien occupa ſa place.

Mr de la Chapelle & Mr Reynaant, tous deux morts depuis peu d'années, furent ensuite admis dans la mesme Academie, & peu de temps après elle se trouva composée de huit personnes. Tous ceux qui eurent l'honneur d'estre nommez pour remplir les places eurent des pensions considerables. Mr Despreaux, & feu Mr Racine, eurent une espee d'ordre de se trouver aux Assemblées sans qu'on leur donnast d'autres pensions que celles qu'ils avoient déjà, parce qu'elles se trou-

D dij

voient plus fortes que celles qu'on donnoit aux Academi-
ciens.

Après la mort de Mr de Louvois, l'inspection genera-
le de cette Academie fut re-
mise au Secrétaire d'Etat de
la Maison du Roy, & c'est par
cette raison que Mr de Pon-
chartrain aujourd'huy Chan-
celier de France, a rempli cinq
places vacantes qu'il a don-
nées à M^{rs} de Turreil, Re-
naudot, de la Loubère, d'A-
cier & Pavillon; de sorte que
depuis le mois de Février 1663.
il se trouve que dix-huit per-

sonnes ont remply les places de cette Academie, & que par consequent le Livre qui vient d'estre presenté au Roy sur les principaux evenemens de la Vie des Marquez par autant de Medailles, a esté composé par dix huit personnes qui ont esté regardées comme les plus scavans Hommes du Royaume.

Voicy de quelle maniere cet ouvrage a esté fait, chacun a pris le sujet, ou l'explication d'une médaille à laquelle il a travaillé en son particulier. Tous les autres Aca-

demiciens ont eu Communication de son travail. Chacun l'a leu separement pour y faire des Annotations, & chaque sujet a esté approuvé de la Compagnie apres que les changemens ordonnez ont esté faits. Il seroit difficile de trouver un autre moyen pour faire un ouvrage accompli à la gloire duquel il fust permis à chacun de prendre part. Tous ceux qui ont contribué à l'embellissement de ce grand Ouvrage, par tout ce qui regarde les arts dont ils font profession non seule-

GALANT: 323

ment ont fait voir leur profond ſçavoir & leur zele pour la gloire de notre Auguſte Monarque, mais ils ont auſſi fait connoiſtre que la France ne cede point aujourd'huy a d'autres nations les avantages qu'elle avoient autrefois ſur elle. Monſieur le Chancelier ayant choiſy des perſonnes d'une érudition conſommée, & reconnuë pour y travailler, & Mr le Comte de Pontchartrain, animé du meſme zele qui faiſoit agir Mr le Chancelier les ayant animez au travail auſſi bien que Mr

324 MERCURE

l'Abbé Bignon qui s'estoit chargé de tout le détail nécessaire pour venir à bout de cette entreprise, ont réussi dans ce qu'ils avoient en vûë, puisqu'e ce grand Ouvrage a paru. Le reste regarde ceux qui ont esté chargés du travail. Vous connoissez leur esprit, vous en jugerez quand vous l'aurez vû. Mais lorsque la matiere est belle, que les Ouvriers sont habiles, & qu'un Ouvrage est revû par différentes personnes, aussi éclairées que celles que je viens de vous le marquer; il est difficile qu'il n'ait

la perfection qu'on luy peut donner.

J'ay encore à vous apprendre la mort de Messire Anne Leonard Bouchu , marquis de Lessart , Baron de Loigny Conseiller au Parlement. Il estoit fils puisné de feu Mr Bouchu , Conseiller d'Etat ordinaire & de Dame Louise Guerin dont je vous appris la mort dans ma Lettre du mois de Decembre 1699.

Cette mort a esté suivie de celle de Messire Christophe Sibourg , Colonel d'un Regiment de Cavalerie , &

26 MERCURE

Brigadier des Armées du Roy.

Madame de Goury est morte dans le mesme temps en son Chasteau de Goury près d'Orleans. Elle estoit Veuve de Mr de Goury, Intendant de Catalogne. Cousin Germain de Madame la Chanceliere le Tellier, leurs Meres estoient Sœurs. Il laissa en mourant un Garçon & deux Filles. Ce Garçon mourut avant que d'estre marié. La fille aîné épousa Mr de Vertamon de la Ville aux Clercs, qui en secondes No.

ces épousa la Veuve de Mr le Comte de Monime ; jeune, belle avec tout l'esprit & tout le merite , possible : Elle est de la maison d'Aubuffon , proche Parente de Mr le Duc de la Feuillade comme je vous l'ay expliqué dans une de mes Lettres.

Mr de la Ville aux Clercs a trois enfans du premier lit, un fils & deux filles, le Garçon est tout jeune, & promet beaucoup. Les deux filles joignent à tout l'éclat de leur jeunesse un vray merite, personnel. Elles ne scau-

328 MERCURE

roient estre en meilleure école & elles profitent bien de l'esprit des vertus & des manieres de Madame leur Belle mere. La seconde fille de Madame de Goury a épousé Mr le Marquis de Jarzé, Chevalier de l'Ordre de Saint Louis, qui s'est fort distingué à l'armée par sa valeur & qui est fort estimé dans le monde par mille autres qualitez. Il est d'une fort bonne Maison d'Anjou.

M^r le Comte d'Aguillar dont je vous ay déjà parlé tout bien icy de son merite

& de sa reputation. Il se fait admirer par mille qualitez qui le distinguent autant que son rang & ses plus beaux titres. Il parle des Arts & des Sciences comme ceux qui en font profession. Il donne une bonne partie du tems qu'il n'employe pas à faire la Cour, à voir tout ce que Paris a de beau & de curieux. Il a sur tout examiné avec soin toutes nos Academies, dont il a voulu sçavoir les usages & demandé les Statuts. Il admire le détail où le Roy veut bien

Janvier 1702. **E c**

330 MERCURE

entrer pour tout ce qui peut contribuer à l'avantage ou à la gloire de ses Sujets, & il dit il y a quelques jours à un de ses amis qui l'accompagnoit dans un lieu qui meritoit cette reflexion. Vous estes peut-estre surpris, Monsieur, que je ne me récrie pas sur tout ce que je vois d'admirable ; mais je vous avouë qu'après avoir vû le Roy rien de tout ce qu'il a fait & qu'il fait de grand ne sçauroit plus me surprendre.

Voicy ce que portent les Lettres de Barcelone du 17. Decembre 1701.

GALANT. 371

Samedy passé, les Etats de Catalogne qu'on appelle icy *las Cortes*, finirent dans toutes les formes, ce qui n'estoit pas arrivé il y a plus de cent ans. Le Trône avoit esté dressé dans le Convent des Religieux de Saint François, où il a demeuré. Le Roy & la Reine d'Espagne y assisterent en persone, & ce jour fut un des plus heureux dont cette Province ait jouï depuis long temps. Il ne seroit pas facile d'exprimer quel fut le concours du peu-

Etc. ij

32 MERCURE

ple, & qu'elle fut sa satisfaction. Tous les Catalans publient qu'ils ne sont pas seulement les fideles Sujets d'un si parfait Monarque, mais qu'il se feront encore un bonheur d'en estre les Esclaves, & qu'ils sont persuadez que le Ciel ne pouvoit pas, leur donner une plus visible preuve de sa bonté & de sa protection, qu'en leur donnant un Maître aussi accompli.

Ces Etats ont accordé à Sa Majesté Catholique un Don d'un million & demy d'Ecus payables en sept années,

en l'acquittant par portion tous les trois mois.

Madame la Princesse des Ursins, Dame d'Honneur de la Reine d'Espagne, a receu des honneurs fort distinguez dans ces Etats. On luy continuë, comme dans toute l'Espagne, les honneurs dont elle jouïssoit à Rome, & on luy a permis d'assister au Trône. Ce sont leurs termes; c'est un honneur que les Etats de cette Province refuserent autrefois à un petit fils de ce grand Roy Don Fernando qu'ils honorent comme un Saint. Ma-

314 **MERCURE**

dame la Princesse des Ursins se fait aimer de tout le monde, & charme toute l'Espagne par son esprit & par ses manieres.

Le mesme jour Sa Majesté s'estant retirée au Palais au travers des acclamations publiques, declara les honneurs & les Titres suivans qu'il venoit d'accorder.

Le Titre de Marquis à Don Juan de Lupian y Agullo, Gouverneur de toute la Catalogne; neveu de Mr le Marquis de Castel dos Rios Ambassadeur du Roy d'Espagne en France.

Le Titre de Marquis à Don Pedro de Cartella y Desbach, beaufriere de ce mesme Ambassadeur.

Le Titre de Marquis à Don Pepro de Sentmanat du mesme nom que cette Excellence.

Le Titre de marquis à Don Joseph de Agullo.

Le Titre de marquis à Don Joseph de Pinos.

Le Titre de marquis à Don Bernard de Aijmetich.

Et le mesme Titre à Don Carlos de Lupia, à Don Joseph meoca, & à Don Gero.

nimo de Rocaberti.

L'usage est que le Roy d'Espagne quand il écrit aux marquis qui ont ce Titre en Catalogne leur donne la qualité d'*Illustre* & de *Mon Cousin*.

Le Roy d'Espagne a accordé outre cela beaucoup d'autres grâces à divers particuliers, & beaucoup de Lettres de Noblesse à ceux qui les avoient méritées. Leurs Majestez Catholiques ont sur tout distingué par mille bontez tous les parens de Mr le marquis de Castel dos Rios.

Jamais

Jamais il ne s'est vû une ardeur pareille à celle des François lorsqu'il s'agit de servir le Roy, & de signaler leur valeur & leur courage. Mr le marquis de Peseux Franco-mtois, neveu de Mr le maréchal de Choiseüil, ayant demandé à faire un Regiment à ses dépens, & supplié en mesme temps le Roy de luy laisser la nomination des Officiers, plus de cinquante personnes de distinction ont demandé à Sa Majesté qu'il luy plust de leur faire la mesme grace, Sa Majesté l'a accordée
Janvier 1702. F f

§ 38 MERCURE

à neuf, en assurant en mesme temps les autres, que lors qu'Elle auroit besoin d'un plus grand nombre de Regimens, Elle se souviendrait, & de leur demande, & de leur zele. Ceux qui ont eue le bonheur d'estre nommez pour faire ces nouveaux Regimens doivent les lever dans les lieux de leur naissance, dans leurs Terres, & par tout où ceux de leur maison ont quelques Charges ou Gouvernement, en cas qu'ils en ayent. Ceux à qui le Roy a accordé la levée de ces nouvelles

Troupes sont

Mr le marquis de Peseux
dont je vous ay parlé le mois
passé.

M^r le Duc de la Force, de
l'ancienne maison de Cau-
mont la Force. Il est frere de
madame la Comtesse du Roul-
re, & leve son Regiment en
Guyenne.

Mr de Hautefort Beaulin,
frere de Mr de Hautefort &
de Mr de Surville, qui com-
mande le Regiment du Roy.
Son Regiment doit estre levé
en Champagne.

Mr de Villemaure, qui a

F f ij

eu depuis peu une pension du Roy. Il est frere de madame la Comtesse des marets, veuve, de mr le Comte des marets, Grand Fauconnier de France, & autrefois Fille d'Honneur de madame. Les Troupes de son Regiment doivent estre levées en Poitou.

M^r de Lassé, fils de M^r de M^r de Lassé Montatere, l'un des Lieutenans de Roy en Bourgogne, où seront levées les Soldats qui doivent composer ce Regiment.

M^r le Chevalier de Gassion
fils cadet de M^r de Gassion

GALANT. 341

President au Parlement de Pau. Gascogne luy fournira tous les Soldats dont il aura besoin.

M^r le Marquis de Montboissier Canillac d'une des meilleures maisons d'Auvergne où il levera son Regiment.

M^r de Franquieres Exempt dans Noailles à qui le Roy donne cinq cens écus de pension. Son Regiment sera levé en Dauphiné.

M^r le Chevalier de Saint Germain Beaupré, fils de M^r le Marquis de Saint Germain

Ff iij

342 **MERCURE**

Beaupré Gouverneur de la haute & basse Marehe. Où son Regiment sera levé.

M^r de Saint Second leve un second Bataillon pour son Regiment ainsi on ne le met point du nombre de ceux qui levent des Regimens nouveaux quoy que la levée qu'il fait soit aussi considerable,

Mr Segur, Capitaine Lieutenant des Chevaux. Legers d'Anjou, achette le Gouvernement de Foix que le Roy donna à Mr le Comte de Tallard après la mort de Mr le marquis de Mirpoix, Mr le marquis de Lignieres fils de

de feu Mr Colbert Secrétaire,
& ministre d'Etat, & gendre
de Mr le Marquis de Sourches,
Grand Prevost de l'Hôtel,
achette sa Compagnie. Mr de
Soudé Guidon achette la
Sous-lieutenance, & un Gen-
tilhomme de Normandie,
dont le nom n'est pas encore
venu à ma connoissance, achete
le Guidon.

Mr de Rouvray, Lieute-
nant Colonel de Trassy a eu
l'agrément du Roy pour
acheter le mesme Regi-
ment.

Le Roy a donné à Mr de

F f iij

344 MERCURE

Vagner, Colonel de son Regiment des Gardes Suisses, la pension de six mille livres qu'avoit feu Mr Stoupp.

• Pendant que tous les Braves s'empressent à servir le Roy & l'Etat, ceux qui ont pris le party de l'Eglise, & qui cherchent à se rendre sçavans pour la soutenir un jour contre les Infideles & les Heretiques, se distinguent tous les jours en Sorbonne. J'oub'ia'y il y a quelque temps de vous parler de Mr l'Abbé de Villeroy, qui y soutint des

Theses avec les applaudissemens qu'il a de coutume de recevoir. Mr l'Abbé de la Vieuville en soutint aussi une au commencement de ce mois, son nom marque sa naissance, & son esprit se fit connoître par l'action qu'il fit.

Je ne doute point que je ne vous fasse plaisir en vous parlant d'un livre nouveau de M^r l'Abbé de Bellegarde, & que vous ne vous disiez d'abord à vous-même que je vous annonce un ouvrage qui sera bien reçu du Public, cet Ab.

346 MERCURE

bé n'en ayant fait aucun dont on n'ait fait trois ou quatre éditions. Ce grand succès vient sans doute de ce que connoissant parfaitement le monde, il imite parfaitement la nature dans tout ce qu'il fait, & ne choisit que des matieres qui divertissent en instruisant. Son dernier ouvrage qui est celuy qui vient de paroistre, a pour titre: *Lettres curieuses de Littérature & de Morale*. Les Lettres qu'il contient sont,

Sur le bon goust.

Sur l'Histoire.

Sur la difference des mœurs
des Anciens & des Modernes.

Si les femmes sont inferieures
aux hommes pour le me-
rite de l'esprit.

Sur les Pieces de Theatre.
Quoy que les sujets de ces let-
tres doive exciter beaucoup de
curiosité, le nom de l'Auteur
l'augmente encore parce qu'il
ne laisse rien à desirer sur les
matieres qu'il traite, & qu'il les
enrichit toujours de beau-
coup d'erudition.

Ce livre est dedié à Mada-
me la Duchesse du Maine.

348 MERCURE

Cette Princeſſe ayant beaucoup de gouſt pour les ouvrages d'eſprit, & donnant au milieu de la Cour beaucoup de temps à la lecture de tous ceux qui ont quelque réputation, M^r l'Abbé de Bellegarde a fait voir en mettant ſon nom à la reſte de ſon Livre qu'il ne ſçait pas faire un choix moins heureux des perſonnes à qui il dédie ſes Ouvrages que des ſujets ſur leſquels il travaille. Ce livre ſe vend chez Jean & Michel Guignard rue Saint Jacques devant la rue du Plâtre à l'Image S. Jean.

On a vû paroistre dans le
mesme temps un autre livre
intitulé *Critique contre la pré-
vention.*

Cet ouvrage est de Mada-
me de Pringy , & justifie ce
que M^r l'Abbé de Bellegarde
a dit d'avantageux pour les
Femmes, dans la Lettre où il
répond à la demande quel'on
luy a faite, *Si les Femmes sont
inferieures aux hommes par le mé-
rite de l'esprit.* Les Ouvrages de
Madame de Pringy font voir
le contraire, elle n'en a point
donné qui n'ayent esté favo-
rablement reçus du public.

350 MERCURE

& l'on peut dire sans aucune prevention qu'on y trouve autant de solidité que d'agrement, & qu'ils font honneur au Sexe. Elle commence celuy-cy par une description de la prevention & de d'esprit du monde. Elle fait connoître neuf sortes de prevention qui sont celles d'Orgueil, d'Interest, de Sensualité, d'habitude, de malice d'humeur, d'esprit; du cœur de justice, & de vertu. Cet Ouvrage est dédié à M^r le Duc du Mayne, de maniere que l'on a donné en mesme

temps au Public deux Ouvrages dediez , l'un au Prince , & l'autre à la Princesse qui se font aujourd'hui le plus de plaisir d'aimer les Lettres & de les protéger. La Critique contre la prevention se vend chez Jean Musier , au bas de la rue Saint Jacques vis à vis la rue Galande à l'Image Saint Antoine.

Quoy que les nouvelles qui regardent l'Armée doivent estre steriles lorsque les Troupes sont en Quartier d'Hiver, je ne laisseray pas de vous entretenir de celles d'

talie. Les Allemans sont dans a mirandole, & dans Bercel; l'on ne peut dire qu'il se soient emparez de ces deux Places, n'y qu'ils les aient conquises. Comment des Troupes qui n'ont osé assiéger Goitro, auroient elles osé attaquer Bercel. La Trahison d'un costé, & l'alliance de l'autre, leur ont fait remettre ces deux Places, sans qu'ils aient eu d'autre peine que d'entrer dans des lieux dont on leur ouvroit les portes. Il ne faut pas essayer bien des perils pour faire de pareilles

conquestes, & comme ce qui s'acquiert sans danger s'acquiert sans gloire, les Allemands n'en estoient pas beaucoup chargez lors qu'ils sont entrez dans ces deux Places. Elles serviront à les mettre à couvert pendant l'hiver. Des bons, & grands Villages auroient esté pour eux de la mesme utilité; car vous vous persuadez bien qu'avec la supériorité dont nous serons au commencement de la Campagne, ces Postes tiendroient peu devant les Troupes des deux

Janvier 1072.

Gg

354 MERCURE

Couronnes s'il leur plaîtoit de les attaquer. Bercel qui passe pour une Forteresse n'a point de dehors, les rues en sont fort étroites ; il n'y a aucune place pour mettre des Troupes en bataille, toutes les maisons sont à peu près construites comme le lieu que l'on nomme les Piliers des Halles à Paris, & les piliers qui les soutiennent étant de bois, il faudroit peu de Bombes pour les reduire en cendre. La Place étant petite ne peut servir de retraite à beaucoup de Troupes, & l'on n'y

peut faire de Magazins pour l'Armée Allemande. Ainsi je n'ay pas avancé sans raison que cette place ne servira que pour donner le couvert pendant cet hyver à quelques Troupes de l'Empereur. D'ailleurs il faudra bien que leur Armée s'en éloigne si elle veut faire quelques conquêtes. Ce ne sera pas en demeurant dans le Modenois qu'elle prendra le Milanez & il est aisé de s'imaginer qu'une pareille place n'estant plus couverte d'une Armée, ne seroit guère en état de se défendre

Gg ij

356 MERCURE

contre les Troupes des Alliez, qui seroient en droit, si les deux Couronnes le jugeoient à propos, de vivre à discretion dans tout le Modenois, cette place n'ayant pu estre l'entrée dans les formes aux Allemans sans que la Neutralité soit rompuë; de sorte que l'avantage que les Troupes des Alliez en tireroient pendant l'Esté, seroit beaucoup plus considerable que celui que les Allemans en auroient tiré pendant l'Hyver. Je ne dis pas qu'on se servira de tous les avantages qu'on sera en pou-

voir de tirer à l'ouverture de la Campagne , mais je puis bien assurer que la supériorité mettra les Alliez en état de le faire ; & qu'ils ne feroient rien qu'ils ne fussent en état de faire , & dont ils pussent justement estre blâmez. Les Italiens ont manqué de politique pour en vouloir trop avoir , & pour avoir voulu estre trop sages , & ne déplaire à aucune des Puissances. Ils devoient se liguier pour empêcher qu'aucunes Troupes étrangères n'entras-
sent en Italie , & pour ne l'a-

358 MERCURE

Voir pas fait ils sont cause de tout le sang qui a esté répandu jusques à present. Ils n'ont pas considéré que les François ne portent aucuns droits en Italie, ou du moins qu'ils n'en veulent faire valloir aucun, que les Allemans y'en portent, & que le nom de Roy des Romains devoit les inquiéter, qu'ils en regardent les Souverains comme Fédutaires, que l'Empereur n'en vouloit point faire sortir ses Troupes après la derniere guerre, qu'il en exigea des sommes immenses, & que

pour les payer ; l'un fut obligé de vendre son Buffet , & l'autre de mettre ses Pierrerie, en gage. Ce fut ainsi qu'ils traita ses amis qui avoient entretenu ses Troupes, & qu'il se fit payer pour les retirer, au lieu qu'il devoit les rembourser pour les avoir entretenus.

Les Princes Italiens doivent juger par ce procédé de ce que feroit l'Empereur s'il estoit en possession du Milanez, & des autres Etats du Roy d'Espagne en Italie, il est à presumer, (car personne n'en

360 MERCURE

doute) qu'il ne souffriroit point d'autres Souverains en ce pays là , & quand il auroit joint les plus petits Etats il entreroit des forces pour accabler les plus grandes Puissances , qu'il luy feroit facile d'attaquer de plus d'un costé. Ainsi toute l'Italie doit ressentir beaucoup de joye du grand nombre de Troupes que le Roy a la bonté d'y envoyer pour luy donner moyen d'éviter l'esclavage dont elle est menacée , & dans lequel elle tomberoit infailliblement, les troupes de
deux

deux Couronnes qui seront dans peu fort nombreuses, ne peuvent manquer de luy rendre ce service. Il sera grand car quoy qu'il soit absolument impossible que les Impériaux s'emparent du Milanez, & qu'il y ait de l'imagination à s'en former seulement la moindre idée, les Allemans ne laisseroient pas peut estre de ravager encore longtems l'Italie, puisqu'ils n'épargnent pas plus leurs amis que leurs ennemis. Ils y demeureroient longtems parce qu'ils sont les dupes des Anglois, &

Janvier 1702.

H h

des Hollandois qui ne les y ont envoyez qu'afin que la France se trouvant obligée d'y envoyer beaucoup de Troupes, il luy en restast moins pour s'opposer aux Hollandois lorsqu'ils commenceront la guerre qu'ils ont résolu de faire à l'Espagne. Les mesmes raisons les engageront à ne fournir aux Imperiaux que les secours necessaires pour faire durer la guerre & non pour s'emparer du Milanez, parce que si une fois ils s'en estoient ren-

des maîtres, les François qui seroient obligez d'abandonner l'Italie retomberoient sur leurs bras.

Ceux qui jugent sainement des choses en Italie ont toujours dit, que si une fois les Allemans y mettoient le pied, la Religion Catholique estoit perdue. Il est certain qu'il y a dans leurs Troupes un tres-grand nombre de Protestans, & de Lutheriens, qui les haïssent plus que les autres Catholiques, parce qu'ils sont dans un lieu ou il semble que la Religion Catholique

Hh ij

364 **MERCURE**

doive estre mieux établie, & plus reverée, & qu'ils croiroient avoir plus de merite de la détruire en ce Pays là que dans un autre. Les Italiens ont lieu de craindre d'y voir aussi bientost des Anglois si la guerre dure. Ce seroit alors que joints aux Allemans, ils ne reconnoistroient d'amis dans aucun Italien.

Voicy les noms des Officiers Generaux qui doivent passer l'hiver en Italie, & des lieux où les Troupes doivent hiverner.

A Cremone

Mr le Marechal de Villeroy,

GALANT. 365

Mr de Renel Lieutenant General.

Mr de Crenan Lieutenant General.

Mr d'Albergoti, Marechal de Camp.

Mr le Duc de Villeroy, M. de Camp.

Mr de Montgon M. de Camp.

Mr de Prasslin, Commandant la Cavalerie.

Mr Darennes Commandant l'Infanterie,

L'Estat Major de l'Armée composée du Major general & du Marechal des Logis de la Cavalerie, & du Mare

Hh iij

366 **MERCURE**

chal des Logis general de
l'Armée.

Entre l'Oglio & le Pô

Mr le Marquis de Crequi,
Lieutenant general.

Mr de Cavois, Marechal de
Camp.

Mr de Villiers, Commandant
la Cavalerie.

A Milan

Mr le Prince de Vaudemont.

Mr de S. Fremond, Marechal
de Camp.

Mr Dugua Brigadier.

Dans le Monferrat.

Mr de Barbeziers, Lieutenant
General.

Mr d'Asfeld Marechal de
Camp.

Dans Alexandrie

Mr de Murcé commandant
la Cavalerie.

Mr de Vaubecourt Lieute-
nant general.

Mr de Bissy commandant la
Cavalerie,

ETAT DES LIEUX

OU LA CAVALERIE DOIT

PASSER L'HIVER.

Dans le Monferat 30. Esca-
drons.

A Cremone. 12. Escadrons.

Dans l'Alexandrie. 14. Esca-
drons.

H h iij

348 **MERCURE**

Dans le Mantouan. 12. Escadrons.

Entre le Pô & l'Oglio. 12. Escadrons.

Total 80. Escadrons.

INFANTERIE.

A Cremone. 12. Bataillons.

A Pavie. 3

A Lody. 7

Dans le Mantouan. 19

Entre le Pô & l'Oglio. 23

A Pisighiton. 2

A Soncino. 2

Le long de l'Adda. 3

Total. 71. Bataillons

Le vray mot de l'Enigme du mois passé estoit le *Vif argent*.
 Ceux qui l'ont trouvé sont :
 Mrs Linterel : de la Loge Commissaire des Grenadiers à cheval du Roy : Bardet & son amy du Plessis du Mans : Boury, Avocat en Parlement, de la rue & devant l'Eglise de S. Honoré : D. de Blois : Guillaume Aymable Belard de Roüen : la Brie de la rue de la Jussienne : Volhouse, Oculiste Anglois demeurant à S. Germain en Laye, & la spirituelle Angloise Galaera' du même lieu ; l'Abbé Neüillac : du Rey Buillon de l'Hostel des Vertus, cul de sac de la Porte S. Jacques proche le petit Marché : l'Ecuyer Regidoctal & sa Sœur : René Stolph Mandarin

370 MERCURE

Chinois: Tamiriste & sa famille: le petit Acteur de la grande Barbe: le Phenix des Femmes de la rue de la Chanterrierie: le seul independant de la Montagne d'or: l'heureux Cousin Lucidamor & son Ange d'or des Galeries du Louvre: les deux Freres F. M. D. C. du College de Boissy: les cinq justes Maîtres des Requestes de la Bazoche du Parlement de Paris: les parjures du Jeu de l'Ombre de la rue Saint Martin: Rigolet & son aimable Brune du grand Faubourg: & le Philosophe de Gerolle de la rue des petits Champs: l'Intendant du petit Marquis d'Haraucourt & le petit Greffier: les Officiers de la Police de la Fere en Picardie: le Patriarche de l'Isle:

Mademoiselle Cusset : la Princesse de Trebizonde : le beau Commandeur de Saint Louïs : la Triomphante & son Triomphant, & M^r Ligni, tous de l'Isle nostre-Dame : l'aimable Gogol de la rue des Lombards, & l'Orfèvre Gentilhomme de la rue S. André. Mademoiselle Javotte Ogier, jeune Muse du coin de la rue de Richelieu : Mesdemoiselles de la Mignonnerie & M^r de Bussi : la Princesse Jacobine : la plus genereuse des Amies ; la charmante de la rue du Batoir, & son Voisin : la jolie femme de la rue de Bussi & son Mary : la petite Gouvernante des Philosophes de la rue Montmartre : la grande Doris : la charmante Maman de la rue de l'Hiron.

372 MERCURE

delle & sa belle famille : la véritable Mademoiselle de Loucelles : la petite boëre à l'esprit de la rue des Lombards.

L'Enigme suivante fera ce mois-cy le divertissement de vos Amies.

ENIGME.

*Je suis fille de la terre ;
Ny semence , ny grain ne me produi-
sent pas.*

*Un vil animal me déterre ;
Et l'on peut me porter aux plus loin-
tains climats.*

*Je suis quelquefois blanche & sou-
vent je suis noire ,*

*Qui pourra cependant le croire.
Je suis toujours au goût des petits &
des grands ;*

*Mais je ne puis pas naître en tous
 lieux , en tous temps ,
 On ne me trouve point dans les ter-
 roirs fertiles ,
 On me voit rarement dans les plus
 belles Villes :
 Qu'on me fasse sécher aux rayons du
 soleil
 Je n'en suis pas pourtant moins bon-
 ne ou moins aimable ,
 Et rien peut-être n'est pareil ,
 Au plaisir que je fais dans la meil-
 leure table.*

Vous attendez sans doute ,
 que je vous parle des affaires
 d'Angleterre, il me faudroit un
 Volume pour ce seul Article ,
 si je répondois à tout ce qui est
 venu d'invectives de ce côté là ,
 mais outre que je n'ay pas ac-

coûtumé d'en user ainsi, on parle en France avec tant d'honnesteté, & de circonspection dans les nouvelles Publiques, qu'on n'y daigne pas même faire attention à ceux qui déchirent les personnes Royales, ils se décrivent assez eux-mêmes par des manieres si basses, & de pareils procedes à decouvrir, ont esté inconnus dans tous les siècles precedens. Ceux qui permettent qu'on attaque les personnes sacrées ne paroissent pas nez pour ce rang & ils n'en ont pas le caractère. Les belles ames qui ont des demelez ont recours à des raisons & non pas des injures, on ne voit point ses injures repetées par ceux qu'elles flatent ceux qui se servent de

ces indignes moyens, pour réussir dans les choses qu'ils se sont proposées font connoître qu'il y a peu de Justice dans ces qu'ils veulent entreprendre ; que la gloire des Ennemis qu'ils cherchent à avoir les blesse , & que l'envie le gouverne , & que leurs intérêts particuliers les font agir. Le contraire arrive lors que celui qui souffre patiemment des invectives ne daigne pas les faire supprimer dans les lieux où il est le Maistre, il détruit par là tout ce que l'envie vomit contre luy & fait voir qu'il est audessus de toutes les faussetez qu'on publie ; qu'il est persuadé qu'elles ne porteront aucune atteinte à sa reputation, que les personnes éclairées n'y

ajouteroit pas de foy , que ce que l'on fait pour les déchirer est ce qui les justifie , & ne sert qu'à faire voir sa moderation , qu'enfin c'est se laisser bien emporter aux desirs de dire du mal que de parler contre des faits manifestement contraires , & de dire des choses là-dessus dont on est démenti par les faits mesme , & par tout le public.

Pour venir aux affaires presentes , sur lesquelles je m'étendray icy beaucoup moins aujourd'huy que lors que les affaires auront assez meuri pour donner lieu d'en discourir plus à fonds , je parleray succinctement de ce qui est un peu plus éloigné.

Le Prince qui possède aujourd'huy la Couronne d'Angleter-

re n'ayant point encore regné pendant la paix avant qu'on eust conclu celle de Ryswyck, avoit une extrême impatience de goûter les douceurs dont il croyoit qu'un Roy doit jouir lors qu'il est sans guerre, dans la pensée qu'il avoit qu'il gouverneroit l'Angleterre, arbitrairement. Le Roy Très Chrétien de son côté qui avoit une grande supériorité sur ses Ennemis qui n'avoit point cessé d'emporter les plus fortes Places, & dont les affaires de la Guerre estoient disposées, d'une manière qu'il pouvoit se rendre maître de Bruxelles, jugea à propos pour des raisons particulières de faire voir encore des marques de la moderation,

Janvier 1702.

Li

qui l'avoit fait admirer plusieurs fois dans de semblables occasions, de donner encore une fois la Paix à l'Europe, & d'en régler les conditions. Il voulut par une politique aussi sage que digne & la prudence laisser par cette Paix plus de Places à l'Espagne, qu'elle n'auroit osé en prétendre, ainsi qu'elle l'a avoué depuis. Ce Prince estoit persuadé que cette generosité ne porteroit aucun prejudice à ses affaires, il estoit maître de faire la dessus ce qu'il luy plairoit sans que personne eust droit d'y trouver à redire, & de l'en blamer. Cette Paix aux conditions que le Roy la fit pour les Espagnols, fût le plus grand coup d'Etat, de Politi-

que & d'esprit qui ait jamais esté fait. Les Sujets du Roy qui estoient persuadés que ce Monarque estoit en pouvoir d'entendre ses Conquestes n'entre-
rent pas d'abord dans ses vœux & ne témoignèrent pas toute la joye que la paix a de coutume de faire ressentir aux Peuples, mais ils ont reconnu dans la suite que ce Monarque, en fca-
voit plus que tous les Princes de l'Europe puisque la modera-
tion qu'il avoit fait paroître à la Paix de Risvock, à l'égard des Espagnols avoit beau-
coup contribué à faire ren-
dre justice aux legitimes meri-
tiers de la Couronne d'Es-
pagne. Ainsi l'on a eu tort de dire
dans des Adresses présentées de

380: MERCURE

puis peu au Roy d'Angleterre ,
que Sa Majesté Britanique avoit
forcé le Roy de France à faire
la Paix conclue Rysvik. l'An-
gleterre estoit alors aux abois.
C'est un fait de notoriété Pu-
blique. La France estoit dans la
glorieuse situation où je viens
de la faire voir. Si cela n'avoit
pas esté véritable, toute l'Eu-
rope auroit esté moins surprise
de ce que le Roy vouloit bien
consentir à la Paix. Cet éton-
nement fit alors le sujet des con-
versations de toute l'Europe ,
il n'y a personne qui ne s'en sou-
viene encore aujourd'huy.
l'Angleterre devoit plus de cent
millions , elle estoit remplie de
gens qui madioient leur vie, ce
que l'on n'avoit vu en ce Pays.

GALANT. 381

là sous aucun regne , & si elle eust eu le bonheur de faire quelques conquêtes pendant la guerre , elle auroit esté forcée de les sacrifier à la Paix. Mais il est à remarquer quelle ne peut dans aucune guerre faire la conquête d'aucune place dont elle puisse demeurer en possession , de mesme qu'elle ne peut perdre aucune place qui puisse demeurer à ses ennemis. On n'en peut garder par de là les mers dans des Etats où l'on n'a ny terrain, ny sujets. On feroit des dépenses immenses pour les conserver, & l'on feroit dans d'éternelles alarmes. Ainsi la guerre ne peut jamais manquer d'estre onéreuse à l'Angleterre , & elle ne doit jamais l'entreprendre à

382 MERCURE

moins que ce ne soit pour se défendre chez elle en cas qu'on l'attaque ; autrement elle consumera sans esperance d'aucun profit & sans en tirer jamais , des millions par centaines , & des milliers de Soldats & de Matelots. Elle perdra une infinité de vaisseaux ; elle altera son commerce , elle manquera à gagner , la guerre finira , & loin quelle en tire aucun fruit il faudra des siècles pour réparer la dissipation de l'argent , la diminution du commerce , & la perte des hommes , & des vaisseaux. Il est absolument impossible que la fin d'une guerre puisse tourner autrement pour elle à cause de sa situation , ou bien il faudroit qu'on s'empa-

raît de toute l'Isle qui la forme, ou qu'elle fît la conquête entière des Royaumes, qu'elle iroit attaquer au de-là des mers, & l'un & l'autre ne paroissent pas possibles. Ainsi ceux qui veulent engager l'Angleterre à entreprendre la guerre contre la France, & contre l'Espagne en même temps, seront cause qu'elle achevera de s'épuiser, & si elle soutient encore une guerre comme la dernière, elle n'en peut sortir qu'elle ne soit entièrement épuisée. Tout ce qu'on luy fait entendre des desseins de la France, sont des chimères inventées par ceux qui veulent la guerre, parce qu'elle les accommode. La France & l'Espagne n'attaqueront jamais

l'Angleterre par les raisons qui viennent d'estre rapportées, & si l'Angleterre connoist les veritables interêts, elle n'attaquera jamais la France & l'Espagne par les mêmes raisons que l'on a déduites. Cette guerre n'aboutiroit qu'à la consommation de ses finances, & à la perte de ses Sujets, à moins que de faire l'entiere conquête des Pays-bas & de la France, ce qui n'est pas possible. Cependant elle ne pourroit sans cela conserver aucune conquête en deçà des mers. Si la France n'est pas aussi formidable qu'on la luy dépeint, il est mathonneste & injuste de l'attaquer sous ce prétexte, bien qu'il n'y eust pas de justice de lui faire la guerre seulement par

ce

ce qu'elle seroit trop puissante. Si elle l'est en effet autant que ceux qui veulent la guerre tâchent à le persuader aux Anglois, il y auroit de l'imprudence à l'Angleterre de l'attaquer pour se faire battre, ou bien elle croit estre encore plus puissante que la France, & en ce cas suivant la Politique des Anglois, il faudroit que la France & l'Espagne attaquaissent l'Angleterre, parce que ce lui seroit un crime d'estre trop puissante, mais tout ce qu'on allègue aux Anglois pour les obliger à faire la guerre, n'est que pour leur cacher les veritables raisons pour lesquelles on la veut entreprendre. Voici le fait.

Le Roy d'Angleterre voyant
Janvier 1702. K k

qu'il ne regnoit pas aussi absolument pendant la paix qu'il se l'estoit imaginé, qu'on luy demandoit des comptes des dépenses faites pendant la guerre qui avoit précédé cette paix, qu'on attaquoit les creatures, qu'on les vouloit rendre responsables de ce qu'il faisoit contre le gré de la Nation, & que pour ne le pas attaquer luy-même, quoy que ce fust un degré pour y parvenir, on les accusoit de luy avoir donné de mauvais conseils, ce Monarque, dis-je, se voyant dans un embarras si chagrinant, & si honteux pour luy, s'apperçut que les Anglois entendoient trop bien leurs affaires, qu'il ne seroit jamais heureux tant que la Paix regneroit en Angleterre,

& qu'il devoit engager la Nation dans une nouvelle guerre & tâcher de la faire durer autant qu'il regneroit afin d'avoir toujours la disposition des fonds, & le commandement des Troupes, ce qui rend les Parlemens souples, parce qu'ils n'osent jamais chagriner un Roy puissamment armé, à qui toutes les Troupes obéissent, & dont la pluspart des Officiers qu'il a nommez sont à sa devotion. Le Roi d'Angleterre considéra aussi que par le moyen de cette guerre dans laquelle il comptoit d'engager les Hollandois, il continueroit de disposer des Charges militaires de Hollande, comme il avoit toujours fait, & des fonds de la guerre de la même

K k ij

Republique , où son autorité commençoit à diminuer : de sorte qu'il ne songea plus qu'à chercher des pretextes pour rallumer la guerre. Il estoit occupé à en imaginer , lorsque le Testament du Roi d'Espagne lui en fournit de plausibles. Il persuada aux Hollandois qu'ils devoient rentrer en guerre , afin de ne pas laisser à l'Espagne le temps de rétablir la Monarchie ; il les engagea pour aigrir la France & l'Espagne à délivrer des propositions ridicules , & enfin faire de parcelles au nom de l'Angleterre. Elles estoient si extravagantes que ceux qui les firent en rougirent eux-mêmes , & ceux qui estoient dans le parti de l'Angleterre & de la Hol-

lande, ne les ayant pas trouvée soutenables, on n'a osé en parler depuis.

Sa Majesté Britannique voulut ensuite engager le Parlement qu'elle a cassé depuis, à se déclarer pour la guerre contre la France. Ce sage Corps parfaitement instruit de l'intérêt de la Nation, & connoissant tout ce que je viens de marquer, tint ferme, & sa fermeté a esté cause qu'il a esté cassé, le Roi d'Angleterre comptant qu'il feroit de si fortes brigues pour se rendre favorables les Membres qui en formeroient un nouveau, qu'il viendrait à bout de rallumer la guerre. Il s'est fort récrié dans ce nouveau Parlement sur ce que le Roi de France avoit

K k iij .

cap. MERCURE

reconnu que Monsieur le Prince de Galles, avoit les mêmes droits à la Couronne d'Angleterre, qu'avoit le feu Roi son Pere. On ne peut pas dire que si cet incident ne fust pa survenu il n'auroit point demandé à ce nouveau Parlement de se déclarer pour la guerre, puisqu'il avoit fait les plus fortes instances auprès du precedent pour l'engager à la renouveler, mais ce pretexte ne suffit pas pour mettre l'Europe en feu, & faire entrer l'Angleterre dans une guerre capable de l'accabler de toutes manieres sans esperance de tirer aucun fruit de cette guerre après que le Roi a déclaré que quoy qu'il eust reconnu le Prince de Galles, il ne feroit

rien qui pût porter atteinte à ce qu'il avoit fait en reconnoissant le Prince d'Orange pour Roi d'Angleterre. Il n'est pas au pouvoir du Roi de faire que le Prince de Galles ne soit pas Roi de droit, pendant que le Prince d'Orange l'est de fait, & le Ciel même ne peut faire que ce qu'il a résolu qu'il se fît n'ait pas esté lorsqu'il a eu son effet. Le Roy d'Angleterre ayant donc cabalé pour avoir des Membres à sa devotion dans le nouveau Parlement, est en partie venu à bout de les engager à la guerre; & l'on y parle, quoy que sans aucune vray-semblance, comme si la victoire devoit indubitablement suivre le party que l'Angleterre prendra,

H h iiii

quoy que pendant la dernière guerre elle n'ait seu avec beaucoup plus d'Alliez qu'elle n'en a presentement, arrester la rapidité des Conquestes de Sa Majesté. Comment les arrêtera-t-elle presentement, si elle ne l'a pû lors qu'elle avoit un plus grand nombre d'Alliez, qu'elle estoit plus florissante & plus abondante en hommes & en argent, & que l'Espagne qui possede toutes les Places de Flandres qui auroient esté d'un grand secours à la France dans la dernière guerre, est unie avec cette Couronne? Comme ces deux grandes Puissances ne demandent rien, & que le Roy veut seulement conserver les Etats de son petit Fils, il faudroit avoir beaucoup

plus de forces que ces deux Puissances n'en ont pour leur enlever des Places, & comme il n'est pas possible, & que d'ailleurs il faudroit que les Troupes qu'on leur opposeroit fussent aussi aguerries que les François; l'entreprise de cette guerre fait pitié. Cependant elle ne laissera pas d'estre avantageuse au Roy d'Angleterre, puisque dans le temps même qu'il perdrait des Places, & des Batailles, il ne laisseroit pas de regner arbitrairement en Angleterre & en Hollande. Ainsi les Peuples de ces deux Nations seront les dupes de cette guerre, qui est plutoſt entreprise contre eux que contre la France, & contre l'Espagne.

36 MERCURE

On doit remarquer une chose qui n'est pas à la gloire des Anglois & des Hollandois, c'est qu'après avoir reconnu dans les formes, Monseigneur le Duc d'Anjou pour legitime Roy d'Espagne, ils demandent que ce Monarque rende tous ses Etats à l'Empereur comme appartenans à Sa Majesté Imperiale, ce procedé ne se peut justifier, & sera blâmé dans tous les siècles comme il l'est aujourd'huy, des Sujets mesmes de ceux qui font des choses si contraires au bon sens pour engager la guerre.

On a vu icy plusieurs lettres de Rome qui portent que Mr le Prince Eugene avoit secretement amassé assez d'Armes, pour armer, huit ou neuf mille Soldats, & que dans cette mes-

me Ville ou aux environs , il en avoit enrollé environ deux mille avec le mesme secret , ce qui avoit obligé Sa Sainteté à faire entrer trois à quatre mille hommes dans Rome , que l'on s'y estoit saisi des armes , & que l'on y avoit arrêté la plus grande partie de ceux qui avoient consenti qu'on les enrollast. Cette decouverte a obligé le Pape à faire fermer toutes les Portes par lesquelles on entre à Rome , à la reserve de quatre , à chacune desquelles on a mis un gros Corps de troupes. Sa Sainteté a fait dire en mesme temps à Mr. le Prince Eugene qui luy avoit fait demander le passage par l'Etat Ecclesiastique pour dix mille hommes qu'il vouloit envoyer à Naples , qu'il

s'y opposeroit avec toute les forces temporelles , & spirituelles. Il est très constant que Sa Sainteté a envoyé dire à Mr Davia son Nonce à Vienne, de dire la même chose à l'Empereur.

Mr de Serigny, Aide Major des Gardes du Corps , âgé de plus de soixante & douze ans , épouse la Veuve de feu Mr d'Ecluseaux , Intendant de la Marine à Brest ; elle est bien faite & très riche , & n'a pas plus de quarante ans.

Mr Fedeau de Marville , qui n'en a que soixanté & cinq , se marie aussi avec une Fille de Mr Courtin Picard , Maître des Requestes qui a esté Avocat general au Parlement de Rouën.

GALANT



Il me reste si peu de temps
& tant dequoy vous entretenir,
que je remets au mois prochain
à vous parler du mariage de
Mr le Marquis de Villars, &
de Mademoiselle de Varenge-
ville.

Mr le Maréchal de Catinat
est de retour d'Italie, il a eu
l'honneur de saluer le Roy qui
luy a fait tout le bon accueil
imaginable. Quoy que Sa Ma-
jesté eût pris medecine, elle ne
laissa pas de le faire entrer si-
tost qu'elle eut appris qu'il estoit
dans son Antichambre. Ce
Prince luy parle souvent, &
par les manieres obligeantes
dont il lui adresse la parole fait
connoistre l'estime qu'il a pour lui.

Enfin le Roy d'Espagne va

400 MERCURE

jouir du bonheur qu'il avoit si ardemment souhaité , d'aller par sa présence & par la valeur hereditaire aux Bourbons, animer son armée d'Italie , il devoit aller tenir les Etats d'Aragon ; mais son voyage pour l'Italie est cause qu'il ne les tiendra point cette année. Ceux de Catalogne luy ont accordé quinze cens mille écus en plusieurs payemens ainsi que je vous l'ay déjà marqué ; mais je ne vous ay pas dit qu'il s'est trouvé des particuliers qui moyennant quelque remise luy avancement cette somme. Outre les quinze cens mille écus accordez par les Etats de Catalogne, la Ville de Barcelonne luy fait present de quarante mille écus.

Mr Davey , Maréchal de

Camp, doit se rendre à Naples. Il aura sous luy pour Brigadiers, Mr de Muret, Colonel de Beauvoisis, Mr de Guebriant Colonel de Berry, Mr de Kerkados, Colonel de Dauphiné, & Mr de Montmorency Colonel de Forest.

Le Roy d'Espagne s'embarquera sur le Philippe, qui est un vaisseau de cent canons, dont le Roy luy a fait present.

Je ne vous ay point parlé des affaires de Hollande, & je n'ay rien à vous en dire, lorsque le Parlement d'Angleterre est assemblé, puisque ses résolutions decident de leurs affaires, qu'ils sont fiers ou abattus, suivant que ce Parlement contente ou

402 MERCURE

chagrine. le Roy d'Angleterre. Ils sont aveuglez sur leurs inter-
rests, & croient que ceux de ce
Prince doivent estre les leurs,
quoy qu'ils soient bien differens.
Ceux du Roy d'Angleterre sont
d'estre toujours en guerre pour
regner avec autorité & se faire
craindre des Anglois, ceux des
Hollandois sont de bien vivre
avec leurs voisins & de cultiver
la Paix afin de faire fleurir leur
commerce & de ne pas dépen-
ser en quelques années de guerre
ce qu'ils ont acquis en cinquante
ans de travail. Il y a beaucoup
de gens de bons sens dans cette
République qui s'apperçoivent
des fautes qu'ils font, mais leurs
superieurs sont dévouez au Roy
d'Angleterre, les uns par crainte

& les autres par intérêt. Ainsi il en faut demeurer à ce qui est de fait, qui est que la Hollande n'a point d'autre volonté que celle du Roy d'Angleterre. Ce Monarque tâche aujourd'huy de faire entrer toute l'Europe dans ses intérêts, & prétend que tous les Souverains & les Anglois mesmes soyent ses dupes, & que tous ceux qui n'ont rien à démêler avec la France & avec l'Espagne, attaquent ces deux Couronnes, parce qu'elles sont trop puissantes. J'avoüe que c'est un sujet de chagrin pour un Prince ambitieux qui voudroit gouverner toute l'Europe, & qui se trouve obligé d'estre soumis aux volontez de ses Peuples; mais ce n'est pas un crime pour

Janvier 1702. LI

404 MERCURE

les Rois de France, & d'Espagne d'estre unis par lls sang, & d'être Souverains des deux plus beaux Royaumes du monde. Cependant c'est là tout ce que leur impute le Roy d'Angleterre. Il a déjà mis quelques Puissances de l'Europe dans son parti, & pour y engager les autres en leur faisant croire que ce Parry sera le plus fort. Il fait courir des Listes dans lesquelles on voit une estat des forces suivantes.

Armée de l'Empereur.

Infanterie,	66000.
Cavalerie & Dragons,	24000.

Armée des Etats Generaux.

Infanterie,	80000.
Cavalerie.	22000.

Armée d'Angleterre

Infanterie,	33000.
-------------	--------

Cavalerie , 7000.

Total 232000.

sans compter les Troupes des Electeurs de Brandebourg , & Palatin , ny celles du Cercle de Westphalie.

Le papier souffre tout , mais la grande affaire est que ces Troupes , soient effectives , & de trouver dequoy les payer. La quote-part d'Angleterre dont on fait un si grand bruit est peu considerable , puisque quarante mille hommes sur cent trente-deux sont peu de chose. Supposé que l'Empereur ait autant de Troupes qu'on luy en donne dans cette Liste , ce ne sera pas luy qui les payera , c'est un fort grand Prince par son titre d'Empereur , mais il n'a que dix-neuf millions de revenu. Il faudra

406 MERCURE

donc , supposé que la Liste soit vraie, que près de deux cens mille hommes soient payez par les Hollandois. Il seroit à souhaiter qu'ils les payassent ils seroient bientôt abîmez.

Enfin s'ils payent près de deux cent mille hommes ils ruineront leur Etat , & s'ils ne les payent pas ils soutiendront mal la guerre.

On doit remarquer touchant les Troupes que les Anglois doivent fournir , qu'elles consistent en

Dix mille Anglois qui sont déjà en Hollande.

Six mille Danois qui y sont.

Trois mille Brandebourgeois.

Dix mille cinq cens hommes des Troupes de Hesse-Cassel.

Ainsi il ne reste plus aux Anglois à lever que dix mille cinq cens hommes, mais comme

toutes ces Troupes, hors celles de ce dernier Article, sont déjà comptées parmy les Troupes des Hollandois, elles ne soulageront la Republique qu'en ce qu'elles seront payes par les Anglois; mais elles ne donneront pas de nouvelles forces aux Hollandois.

Enfin, il est hors de vrai-semblance, que la France ayant beaucoup moins de Puissances à combattre dans la guerre qui se prepare, qu'elle n'en avoit dans la derniere, elle ne puisse pas la soutenir encore plus glorieusement qu'elle a fait tant d'autres guerres contre un plus grand nombre d'ennemis.

Tout ce que j'ay dit dans cet Article ne consiste point en raisonnemens, mais en faits incontestables.

408 MERCURE

Il s'est d'abord répandu tant de Copies de la Liste des Officiers Generaux nouvellement nommez par le Roy , que je ne dois pas vous l'envoyer pour en apprendre les noms, puisque vous avez dû les sçavoir peu de temps après que les Officiers ont esté nommez. Il s'agit donc de dire quelque chose de chacun qui en donne un peu plus de connoissance ; que ce que l'on en apprend par la simple lecture de leurs noms ; mais j'aurois besoin de plus de temps qu'il ne m'en reste pour satisfaire la curiosité de ceux qui souhaitent ces sortes de détails. Il y a dans cette Liste des Officiers si connus ou par leurs grands noms ou par leurs services, qu'il ne seroit pas

nécessaire d'en parler, & dont je ne pourray dire assez, parce que cela me meneroit trop loin. Il y en d'autres dont je n'auray pas le temps de m'informer, & qui sont plus connus par leurs services que par leurs Maisons; quoy qu'ils soient peut-estre des meilleures Maisons du Royaume. Il y en a beaucoup dans ce nombre qui se sont plus attachez à briller à l'Armée qu'à la Cour, & qui ont presque toujours demeuré dans les lieux où leurs Corps ont esté envoyez & dans leurs Provinces plutôt qu'à Paris ou à la Cour; ainsi il se trouve, que bien que leurs longs services ayent fait retentir leur nom pendant quantité de Campagnes, on n'en

40 MERCURE

ſçait pas davantage ; de forte que ceux dont je diray peu de choſe ne ſont pas de ceux qui ſe ſont le moins diſtinguez. Il y a d'ailleurs tant de perſonnes d'un meſme nom qui ne ſont point d'une meſme Maiſon, que je ne ſçay ſi je ne vous parleray point d'une Maiſon , croyant vous parler d'une autre , & meſme ſi en vous parlant d'une meſme famille je n'oſteray pas un fils à un homme pour luy donner un neveu ; & enfin ſi je ne feray pas quelque autre faute à peu près de cette nature. Je pourray auſſi oſter des Regimens à ceux qui en ont pour les donner à d'autres Il faudroit un temps infini pour parler juſte de près de cent cinquante Officiers. Souvenez-
VOUS

GALANT. 411

vous que j'ay receu la Liste presque dans le temps que j'allois finir ma Lettre , & que je ne vous mande que ce que ma memoire, qui a pû me tromper, ma fourny dans le moment. Vos amis me feront plaisir de m'apprendre les erreurs où je serai tombé dans cet Article , je me retracteray avec plaisir, & j'ajouteray avec joye dans ma Lettre suivante ce que j'auray oublié.

Lieutenans Generaux.

Mr Desbordes. C'est un ancien Officier qui a commandé à Philisbourg.

Mr De Laubanie. Il est entré fort jeune dans le service , & s'est élevé par son propre mérite , sa bonne conduite & sa

Janvier 1702.

Mm.

412 MERCURE

valeur. Il a esté Gouverneur de Mons & a commandé à Neuf-Brisac.

Mr le Comte de Lanion. Il est de Bretagne. Il a servi dans la Gendarmerie. Il est frere du scavant Abbé de Lanion.

Mr le Marquis de Varenne. Il est parent de Mr de Beringhen. Le Roy luy a donné depuis peu pour le recompenser de ses services , le commandement de Mets , Thoul & Verdun , & pays Messin qu'avoit feu Mr le Comte de Bissy.

Mr le Marquis de Loemaria. Il y a si long-temps qu'il sert avec distinction , & il s'est trouvé en tant d'occasions qu'il n'y a personne qui ne se souvienne d'en avoir ouï parler.

GALANT. 413

Mr le Comte de Bezons. Il est fils de Mr de Bezons Conseiller d'Etat, frere de Mr l'Archevêque de Bordeaux.

Mr le Comte de Mothe-Houdancourt. Il est frere de Madame la Duchesse de la Vieuville, neveu du feu Marechal de la Mothe-Houdancour, cousin germain de Mesdames les Duchesses d'Aumont, de Vantadour & de la Ferté.

Mr le Marquis Vandeuil. Il est Lieutenant des Gardes du Corps. Il a commandé la maison du Roy, & la Cavalerie sous Monsieur le Duc du Mayne.

Mr le Comte de Medavy. Il est petit Fils de feu Mr le Maréchal de Grancey & s'est distingué en plusieurs occasions avec

Mm ij

414 MERCURE

beaucoup de valeur.

Mr le Comte de Solre. Il est Flamand Chevalier des Ordres du Roy. Il a épousé la sœur de Mr le Prince de Bournonville.

Mr le Comte Davejan. Il est Lieut. Colonel du Regiment des Gardes, où il est parvenu par ses services. Il n'a pas moins de sagesse que de valeur, & sa conduite peut servir d'exemple.

Mr le Marquis de Pracontal. Il est Lyonnais, & neveu de feu Mr. l'Abbé de Saint Romain, qui s'est distingué dans plusieurs Ambassades. Mr. de Pracontal est connu par ses grands & longs services. Il s'est distingué en mille occasions, il est parfaitement bon Officier, & il suffit de le nommer pour le

GALANT. 415

faire connoître.

Mr le Comte du Bourg. Il n'est pas moins distingué par toutes les qualitez personnelles qui le font estimer que par sa valeur & ses services.

Mr le Marquis d'Alegre. Il est d'une des meilleures Maisons d'Auvergne. Il est dans une estime generale. Je ne dis rien de sa valeur. On ne peut estre nommé Lieutenant General qu'après de grands longs & services. Il est pere de Madame de Barbezieux.

Mr le Comte de S. Fremond. Il joint beaucoup d'esprit à beaucoup de valeur. Il a fait voir son intrepidité à l'affaire de Carpi. Il écrit bien, & combat de même.

M m iij

416 MERCURE

Mr le Duc de Luxembourg. Il est fils aîné de feu Mr le Duc de Luxembourg, Maréchal de France. Il est Gouverneur de Normandie, & du nombre de ceux qu'il suffit de nommer pour les faire connoître, puisque l'on se trouve aussi-tôt l'esprit tout rempli de la grandeur de leur Maison, & de leur valeur.

Mr Albergoti. Il est neveu de Mr de Magaloti, Gouverneur de Valenciennes. L'Employ où le Royle vient de nommer marque ses services dont les nouvelles publiques sont tous les jours remplies.

Mr Asfeld. Ceux de ce nom ont servy le Roy dans les Armées, & dans le Cabinet, & ont

défendu ses Places. M^r d'Asfeld
a épousé une Niece de M^r de Ca-
tinar , Fille de M^r le Premier
President de Grenoble.

MARECHAUX DE CAMP.

Mr le Marquis de Torsy la Tour:
Il est premier Sous-Lieutenant
des Chevaux-Legers, & gendre
de feu Mr le Duc de Vitry.

M^r le Marquis de Chevilly. Il
a commandé à Ypres , & a esté
Colonel , & Brigadier de Dra-
gons. Il est fils de M^r le Comte
des Marets Chevalier des Or-
dres du Roy , frere de Mr le
Comte des Marets dernier mort
& a épousé Mademoiselle de
Monforeau fille de Mr de Sou-
ches Grand Prevost de l'Hôtel

Mm iij

149 MERCURE

Mr le Comte de Marivaux.

Mr le Marquis de Bissy. Il est fils de celui dont je vous ay depuis peu appris la mort & à qui Mr le Marquis de Varennes a succédé dans le Commandement qu'il avoit. Mr le Comte de Bissy, Mestre de Camp, & Mr l'Evêque de Toul sont de cette Maison.

Mr le Marquis de Raffen. Il a esté élevé Page de la Chambre du Roy. Il a épousé Mademoiselle Borell fille de Mr Borell autrefois Ambassadeur de Hollande en France.

Mr le Marquis de Flamanville de Normandie. Il est Officier dans la Gendarmerie, frere de de Mr l'Evêque de Perpignan, & Gendre de Mr le Premier

President le Camus.

Mr le Marquis de Langallerie.

Il a épousé Madame de Simiane. Son pere estoit Lieutenant general. Il y a peu de noms plus connus dans les Troupes & peu d'Officiers qui ayent esté plus souvent employez.

Mr de Legall. Il est Alleman.

Mr de Serignan. Il est Aide-Major des Gardes du Corps.

Mr l'Estrades d'une bonne Maison de Gascogne. Il sert depuis longtemps dans les Gardes du Corps ou il commande une Brigade. Il fut nommé pour conduire les Gardes du Corps qui suivirent le feu Roy d'Angleterre en Irlande. Il est estimé par son mérite personnel, par sa valeur, & par ses services.

420 MERCURE

Mr de la Tasse Aide-Major des Gardes du Corps.

• *Mr le Marquis d'Imecour.* Il est Officier de la Gendarmerie. Feu son pere estoit Gouverneur du Montmedy. Ils sont d'une bonne Noblesse de Champagne.

Mr Scheldon. Il est Sujet de Sa Majesté Britannique. Il avoit esté envoyé en France par le feu Roy d'Angleterre. Il a commandé un Regiment Irlandois.

Mr le Marquis de Praslin, Colonel. Il y a eu un Maréchal de France de ce nom, & il est de cette Maison.

Mr le Comte de Montesson. Il est Lieutenant des Gardes du Corps.

Mr le Marquis de Murcey, de Poi-

tou. Il est fils de M^r le Marquis
 de Villette, si connu dans les
 Armées Navales de Sa Maje-
 sté, dont il est le plus ancien
 Lieutenant general. Il a com-
 mandé avec distinction. Il est
 Frere de Madame de Caylus.
 Je pourrois ajoûter qu'il est
 Neveu d'une personne d'un me-
 rite si grand, & si generale-
 ment reconnu, qu'il vaut mieux
 se taire que d'en parler, parce
 qu'il seroit impossible d'en dire
 tout le bien qui se presente à
 l'imagination lorsque l'on y
 pense seulement.

Mr le Comte Desting. Il est d'une
 ancienne Maison qui a le privi-
 lege de porter la livrée & les ar-
 mes du Roy, ce qui luy fut ac-
 cordé parce qu'un de leurs An-

422 MERCURE

cestres donna son cheval au Roy à la Bataille de Bovines , ce qui empêcha que ce Monarque ne fust pris.

Mr Davarey. Il est Colonel de Dragons , & fils du second mary de Madame Millet , qui avoit épousé en troisiemes Noces Mr Millet , Sous - Gouverneur de Messeigneurs les Enfans de France. Mr Davarey est Beau-frere de M^r Foucaut, Intendant à Caën.

Mr de Chevadet. Il est Colonel du Regiment du Maine.

Mr le Comte de Sousternon. Il est Neveu du Reverend Pere de la Chaise. Il commande le Regiment de Toulouse.

Mr le Comte de Clermont. Il y a plusieurs Maisons de Cler-

GALANT. 421

mont , mais comme il est constant qu'elles sont toutes tres-bonnes , il ne peut estre que d'une naissance distinguée , & d'une valeur éprouvée , puisqu'il est nommé Maréchal de Camp.

Monsieur le Prince Camille de Lorraine. Il est Fils de M^r le Comte d'Armagnac , Grand E-cuyer de France. Il a un Regiment de Cavalerie qu'il donne au Prince Charles son frere.

Monsieur le Marquis de Villequier. Il est fils de M^r le Duc d'Aumont , premier Gentilhomme de la Chambre , & petit-fils du Maréchal de ce nom.

Mr le Prince de Rohan , Fils aîné de M^r le Prince de Soubise qui commande les Gendarmes , &

422 MERCURE

Frere & de M^r le Coadjuteur de Strasbourg. Il sort d'un beau sang. Il a épousé l'heritiere de Vantadour.

Mr le Chevalier du Rosel. Il est de Touraine. Il y a longtemps que ses services parlent pour lui.

Mr le Chevalier de Courcelles. Il commandoit une Brigade de Carabiniers. Il est parent de M^r le maréchal de Villeroy.

Mr le Duc de Monfort, fils de M^r le Duc de Chevreuse. C'est le même à qui le Roy vient de donner le commandement des Chevaux-legers, & dont je vous ay amplement parlé dans cette Lettre.

M^r le Marquis d'Aubeterre. Il commandoit une Brigade de Carabiniers. Il est fils de M^r le mar-

GALANT. 423

quis d'Aubeterre, & neveu de
M^r le Chevalier d'Aubeterre,
Gouverneur de Collioure.

M^r le Marquis de Blainville, fils
de M^r Colbert, ministre & Se-
cretaire d'Etat, Controleur ge-
neral des Finances. Tous ceux
de cette famille qui ont pris le
party des armes, ont fait voir
beaucoup de valeur, & d'intre-
pidité, & ont sacrifié leur vie
sans aucun ménagement.

M^r le Marquis de Bouligneux. Il
est de la maison de la Paluë. Il
a esté élevé auprès de Monsei-
gneur le Dauphin.

M^r le Marquis de la Chastre. Il
est petit fils du Maréchal de la
Chastre, Favory de Louis XIII.
Capitaine des Gardes du Corps,
& Colonel general des Suisses.

424 MERCURE

Il y a eu sept Capitaines des Gardes du Corps de suite dans leur maison. Il est neveu de Madame la Maréchale de Humieres. Il a épousé la fille de feu Mr le Marquis de Lavardin.

Mr le Marquis de Thianges. Il est fils de Mr le Marquis de Thianges de la maison de Damas , & d'une fille de Mr le Duc de Mortemar. Il est neveu de feu Mr le Maréchal Duc de Vivonne , & de Madame de Montespan. La maison de Damas est fort ancienne , & vient des Vicomtes de Couferans.

Mr le Marquis de Blanzac. Il est fils de feu Mr le Comte de Roye, Chevalier de l'Ordre de l'Elephant en Dannemarck , Frere de feu Mr le Comte de Roussi

GALANT 1425

qui commande la Gendarmerie, neveu de Mrs les Maréchaux de Duras & de Lorge. Il porte le nom & les armes de la Rochefoucault. Il a épousé la fille unique de Madame la Maréchale de Rochefort.

Mr le Marquis de Chamarande. Il est d'une ancienne Noblesse du Lionnois, fils de feu Mr de Chamarande qui a esté premier Valet de Chambre du Roy. Il a épousé la fille de Mr le Marquis de Bourlemont d'Anglurre, d'une ancienne maison de Lorraine.

Mr Vaguener. Il est Colonel du Regiment des Gardes Suisses.

Mr de Vigny. Il sert depuis longtemps dans l'Artillerie avec une grande reputation, & les

Janvier 1072. N n

426 MERCURE

Places qui se sont ressenties du dommage que leur ont fait nos Bombes, connoissent de quelle utilité il est dans une armée qui eueut servir de ces machines.

Mr de Chartogne. C'est un Gentilhomme de Champagne, d'une bravoure distinguée. Il commande dans Goito. Les Allemans avoient dessein d'assiéger cette Place ; mais scachant qu'il avoit resolu de s'y défendre jusqu'à la derniere extremité, ils n'ont osé poursuivre leur dessein.

Mr du Puy Vauban. Il est neveu de Mr de Vauban, & c'est tout dire.

Mr le Marquis de S. Hilaire. Il est de la maison de Jaucour, & fils de Mr de Saint Hilaire Lieutenant General de l'Artillerie,

qui eut le bras emporté du même coup de Canon qui tua Mr de Turenne.

Mr de Crey. Il est d'une bonne Noblesse de Touraine. Il sert depuis l'âge de vingt ans. Il est Lieutenant General de l'Artillerie.

Mr d'Andigné du Hallay.

Mr le Comte de Sailbans de la Maison Desting. Il est Capitaine d'une Compagnie de Grenadiers du Regiment des Gardes & frere de Mr du Terrail, & de Mr l'Evêque de S. Flour.

Mr de la Badié. Il a mérité par de longs & agréables services le rang où le Roy le vient d'élever.

Mr le Comte de Guiche. Il est fils aîné de Mr le Duc de Gramont. Il

N n ij

428 MERCURE

épousé la fille aînée de Mr le Mar-
chal de Noailles. Mr le Maré-
chal de Boufflers a épousé la sœur
de Mr le Duc de Guiche,

Mr le Prince d'Epinoÿ. Il est ori-
ginaire de Flandres. Il a épou-
sé la fille de Mr le Comte de
l'Islebonne. La mere de Mr le
Prince d'Epinoÿ estoit sœur de
Mr le Duc de Rohan, sœur de
Madame la Princesse de Soubi-
ze, & de Madame de Coetquin-
doüairiere.

Mr le Comte Mornay. Il est fils
de Mr le marquis de Monche-
neüil, Chevalier des Ordres du
Roy, Gouverneur de S. Ger-
main en Laye.

M. le Duc de Humicros. Il est
second fils de Mr le Duc d'Au-
mont. Il a épousé la fille de Mr

le maréchal de Humieres, à condition d'en porter le Nom & les Armes, & il a eu le Duché à cette condition.

Mr le Marquis de Biron. Il est d'une branche de la maison de Biron dont il y'a deux maréchaux de France. Il a épousé Mademoiselle de Nogaret sœur du Comte de ce nom, nièce de Mr le Duc de Lauzun & de madame la Duchesse de Montausier. Il est aîné de sa famille, & neveu de Mademoiselle de Biron, Fille d'Honneur de madame la Dauphine, de Madame de Nogaret veuve, & Dame du Palais de Madame la Duchesse de Bourgogne, & de Madame Durfé.

Mr de Puysegur est un Gentil-

430 MERCURE

homme de Gascogne. Il est estimé par son esprit & par sa valeur. Il est Inspecteur de l'Infanterie en Flandres.

Brigadiers de Cavalerie.

Mr le Duc de la Feüillade. Son nom suffit pour le faire connoître. Il a beaucoup d'esprit & de valeur. Il souhaite avec passion de trouver des occasions de se signaler. Il est homme d'honneur, & l'on se peut fier à sa parole. Il est Colonel du Regiment de la Feüillade, & gendre de Mr de Chamillart.

Mr le Marquis de Vartigny. Il est de Picardie & de la maison de Broüilly de Piennes. Il commande le Regiment Dauphin.

Mr le Comte d. Goar. Il est Co-

GALANT. 43^r

l'onel des Dragons de Langue-
doc.

Mr le Marquis de Grignan. Il est fils unique de Mr le Comte de Grignan, Sous-Lieutenant de Roy en Provence. Je vous en dirois beaucoup de choses si j'avois assez de place pour m'étendre sur les louanges.

Mr le Marquis de Levy. Il est fils de Mr le Comte de Charlus, Cadet de la maison de Vantadour. Mr le Marquis de Levy a épousé Mademoiselle de Chevreuse sœur de madame la Marquise de Sassenage.

Mr de Mauroy. Il s'est distingué par beaucoup d'actions éclatantes.

Mr le Marquis de Fieuges. Il a mérité le rang que le Roy luy

422 MERCURE

vient de donner par tous les endroits qui peuvent y conduire.

Mr le Marquis de Plançy. Capitaine aux Gardes. La maison de Gueñegaut dont il sort est fort connue , & ses services le sont aussi.

Mr le Marquis de Cnaillac. Il est d'Auvergne, de la maison de Montboissier, l'une des plus anciennes maisons d'Auvergne. Il est un des premiers Officiers de la seconde Compagnie des Mousquetaires.

Mr le Marquis de Bouzols. Il est de Perigord , & d'une tres-bonne maison de Perigord. Il a épousé mademoiselle de Croissy, sœur de Mr le Marquis de Tor-sy ,

. GALANT. 43.

sy, Secrétaire & Ministre d'Etat.

Mr le Fonboisard. Il est Colonel de Dragons. On ne parvient point à commander des Dragons sans estre d'une valeur fort hardie.

Mr. de Conflans frere de Mr le Marquis de Conflans, Chevalier de la Toison d'Or.

Mr le Marquis de Coigny, de basse Normandie. Il est fils de Mr le Comte de Coigny Lieutenant general, qui a esté Gouverneur de Barcelone. La mère de ce Marquis est matignon. Il a épousé Mademoiselle du Bordage.

Mr d'Espinac. Il est plus connu des Troupes & des ennemis que de moy.

Mr le Marquis de Monperoux de Languedoc, il est Colonel. Il

Janvier 1702. O o

434 MERCURE

sert depuis long-temps. Il a épousé Mademoiselle de Harleville Palaiseau.

Mr d'Avignon. Il est Enseigne des Gardes du Corps , & fort estimé par sa valeur, son mérite & sa probité.

Mr de Serizy. Il est de basse Normandie & parent de Mr de Beringhen.

Mr le Marquis de Sepville. Il est de basse Normandie. Il est parent de feu Mr le maréchal de Belfond & frere de Mr le marquis de Sepville Envoyé extraordinaire à Vienne.

Mr de Curlandon. Il est Colonel , & Anglois.

Mr le Marquis de Baliviere. Il est Lieutenant des gardes du Corps.

Mr de Villemur. Il est Officier

GALANT

435

des Grenadiers de la maison du Roy , & parent de Mrs Riotords.

Mr le Marquis de la Valliere , Gouverneur du Bourbonnois. Il est frere de feuë madame la Duchesse de Choiseuil. Il a épousé une des filles de Mr le maréchal Duc de Noailles.

Mr de Longuerue. Il y a longtemps qu'il sert avec distinction. Il est frere du sçavant Abbé qui porte le mesme nom.

Mr de la Messeliere. Il a esté Exempt des Gardes du Corps. Il est presentement Officier dans la Gendarmerie , il est de Poitou sa mere estoit sœur de Mr l'Abbé de l'Avau , Garde du Cabinet des livres de Sa Majesté.

Mr le Marquis de Montplaisir. Il est

O o ij

436 MERCURE

parent de feu Mr le Maréchal de Crequi. Il y a autant d'esprit que de valeur dans cette maison.

Mr le Marquis de la Luzerne. Ce nom n'est pas inconnu , & ceux de ce Sang sçavent bien élever les Princes.

Mr. le Prince de Bournonville. Il est beau frere de Mr le Duc de Chevreuse & proche parent de Madame la Maréchale de Noailles. Il commande dans la Gendarmerie. J'aurois trop à vous dire si j'entreprendois de vous parler ici de tout ce qui rend la maison de Bournonville recommandable.

Mr le Marquis d' Janson , Fils de Mr le Marquis de Janson Sous - Lieutenant de la premiere Compagnie des mousque-

taires. Il est neveu du Cardinal de ce nom.

Mr le Marquis de Gouffier, de la maison de Roüané. Il a épousé une fille de *Mr de Chevreuse*.

Mr de Villiers le Mortier, fort estimé pour sa conduite, & pour ses services. Il est frere de *Mr de Villiers* Maîtres des Comptes

Mr le Prince Talmond. Je dis tout ce que l'on peut dire de grand pour la naissance, en disant qu'il est frere de *Mr le Duc de la Trimoüille*.

Mr de Silly. Il n'a que 42. ans Il a 30. années de service. Il a esté sept ans Exempt des Gardes du Corps. Il est Colonel de Dragons.

Mr de Renepont, Lieutenant de des Gardes du Corps;

O o iij

438 MERCURE

Mr Dourches.

Mr de Vandeuil.

Le nom qu'il porte doit faire croire qu'il est parent du Lieutenant General.

• *Mr Streff, Irlandois*

Mr le Comte d'Ayen fils de *Mr le Maréchal de Noailles* s'il joint à la valeur que doit avoir un homme de guerre la valeur de son pere & la sagesse de son grand pere, l'exemple qu'il montrera aux braves & honnestes gens, meritera d'estre suivy.

Mr le Marquis de Ruffey.

Brigadiers d'Infanterie

Mr le Marquis de Polignac fils de *Mr le Vicomte de Polignac* Chevalier des Ordres du Roy qui a la seconde Place aux Etats de Languedoc. Le Marquis a

épousé Mademoiselle de Rambures Sœur de madame la Duchesse de Caderouse. Il est frere de Mr l'Abbé de Polignac qui a esté Ambassadeur en Pologne.

Mr de la Barre. C'est le mesme à qui le Roy a donné depuis peu le Cordon Rouge de l'Ordre de Saint Louis. Il est Lieutenant Colonel des Gardes Françoises.

Mr le Chevalier de Breteuil. Il est Chevalier de malthe & Capitaine aux Gardes & Frere de Mr le Baron de Breteuil Introduceur des Ambassadeurs.

Mr d'Argigny.

Mr de Pery Colonel,

Mr de Vieuxpont. Il est de Normandie. Ce nom est connu aussi bien que celuy de Rare. Il est

O o iij

440 MERCURE

de cette maison.

Mr le Chevalier de Chamilly

Tous ceux qui porte ce nom se sont toujours distinguez par leur valeur , & par leur esprit.

Mr le Comte de Monforeau. Il est fils de Mr Souches grand Prevost de l'Hôtel. Il est fort attaché au service, & vit en homme de qualité.

Mr le Marquis de Lignerac. Il est frere de Mr l'Abbé de Lignerac. Je viens de vous parler de cette maison. Mr le Marquis de Lignerac a épousé Mademoiselle de Caylus dont la mere est fille de feu Mr le Maréchal Fabert, & sœur de Mesdames de Bevron & de Meraude.

Mr le Marquis de Montendre. Il est de la maison de la Rochefoucault.

Mr le Prince de Robec. Colo-

nel. Il est Flamand & de la maison de monmorency.

Mr de Canillac Ingenieur.

Mr de Vergetot

Mr de Chavigny petit fils du Secrétaire d'Etat.

Mr le Comte d'Eureux. Colonel. Il est fils de Mr de Bouillon, & n'est pas moins distingué par sa sagesse que par sa grande naissance. Il est frere Mr d'Albret qui a épousé mademoiselle de la Trimouille.

Mr de Guerchy. Il est d'une bonne maison de Bourgogne.

Mr de l'Isle. Il est fils de Mr le Procureur general au Parlement de Bordeaux. Il a un Regiment.

Mr de Muret. Colonel de Beauvoisis.

Mr le Chevalier de Croissi. Il est

442 MERCURE

frere de Mr de Torcy. Secrétaire & Ministre d'Etat. Tout le sang de Colbert réussit dans tout ce qu'il entreprend pour le service du Roy soit dans ses armées soit dans les affaires du Cabinet, & n'épargne ny son sang ny ses veilles.

Mr d'Imercour Colonel. Je vous ay déjà dit qu'ils sont six freres dans le service & un dans l'Eglise.

Mr le Chevalier de Luxembourg. Il est frere du Duc de ce nom.

Mr de Gennes.

Mr Spaar. Il est Suedois.

Mr le Chevalier de Caulevrier. Il est fils de Mr de Maulevrier Colbert, Chevalier des Ordres du Roi, Lieutenant general, & Gouverneur de Tournay.

Mr le Chevalier d'Entragues. Ce nom est grand & connu. Il y a trois Officiers de ce nom dans le service.

Mr le Marquis de Sezanne. Frere de Mr le Duc d'Harcourt.

Mr le Marquis de Dreux, Colonel, Grand-maître des Cere- nies de France, & Gendre de Mr de Chamillart, Ministre & secretaire d'Etat.

Mr de Brandeley, Suisse.

Mr de Tournain.

Mr de la Geriniere.

Mr d'Amigny.

Mr de Seignier.

Mr du Montet.

Mr de Chavagne.

Mr de Bar. Il est petit-fils de Mr de Bar Gouverneur de la ci- tadelle d'Amiens.

444 MERCURE

Mr Planque.

Mr Castelus. Il est neveu de Mr Mathieu Gouvern. de Haguenau.

Mr Valory.

Mr Rousselot.

Mr de la Frezeliere, Lieutenant general de l'artillerie, & fils de Mr de la Frezeliere aussi Lieutenant general, &c.

Mr Ferrand de Cossé. Il a esté autrefois Capitaine aux Gardes. Il avoit quitté le service où il est rentré. Il a servi de major d'Infanterie pendant la dernière guerre.

Mr de Silly. Il est Colonel du Regiment de Cotentin.

Les amis de ceux dont je n'ai rien dit, de ceux dont j'ay dit peu de chose, & de ceux dont je n'ay pas parlé juste, me feront

plaisir de m'envoyer des mémoires, je repareray mes fautes.

Les Maréchaux de Camp estant sur le pied des Lieutenans Generaux qui ne peuvent garder de Regimens, la promotion qui vient d'estre faite a esté cause que plusieurs Mestre de Camp, & Colonels ont déjà trouvé à vendre ceux qu'ils commandoient. Rien n'égale l'ardeur qui fait voir la Noblesse de France de se signaler en servant le Roy & l'Etat. Vous venez de voir l'empressement qu'elle a témoigné pour lever des nouveaux Regimens, & vous ne remarquerez pas une moindre ardeur dans celuy qu'elle marque pour acheter ceux qui sont à vendre.

446 MERCURE.

Je dois vous dire que les Regimens Royaux ne changent point de nom, mais seulement de Colonels, & que ces Colonels ne portent jamais le nom de ces Regimens lors qu'ils en sont pourvûs. Quoique plusieurs de ces Regimens portent les noms de quelques Princes, ils n'en sont que Colonels honoraires, s'il m'est permis de parler ainsi, & dans un jour de bataille ces Princes se mettent à la teste de ces Regimens en cas qu'ils le jugent à propos.

Messieurs de Cheladet & de Sousternon estoient Colonels des Regimens du Mayne & de Toulouze. Ils ont esté faits Maréchaux de Camp, & pourroient vendre ces Regimens, mais

GALANT. 447

Monsieur le Duc du Mayne, & Monsieur le Comte de Toulouze viennent de faire une action digne du Sang dont ils sont sortis, & ont recompensé Mrs de Cheladet & de Sousternon, afin d'avoir lieu de faire present de ces Regimens.

Monsieur le Duc du Mayne a donné le sien que commandoit Mr de Cheladet à Mr de Clermont, qui a esté Lieutenant Colonel du Regiment de Horn Cavalerie.

Monsieur le Comte de Toulouse a gratifié en même temps du Regiment qui porte son nom à Mr le Comte de Torigny, fils de Mr de Gassé.

Le Roy a trouvé bon que Mr de Chambrande donnast à son

458 MERCURE

filz celuy de la Reine qu'il commandoit.

Le Roy a donné en même temps l'agrément à Mr de Blainville de vendre celuy de Champagne qu'il commandoit à Mr le Marquis de Seignelay son neveu.

Mr le Comte de Quintin filz de Mr le Maréchal de Lorge, achette le Regiment de Rohan.

Mr de Mortemart, celui de Thiange.

Mr de Mortin Lieutenant Colonel de Villequier, celuy de Villequier.

Mr de Bartillat dont le pere est Gouverneur de Rocroy, celui de Mr de Clermont.

Mr de Saint Cristaut celui de Mr de Mariaux.

Mr de Seve, Capitaine de Cara-

GALANT. 451

biniers , celui de Mr de Raffen.

Mr de Fouquereux Lieutenant Colonel, celui de Mr de Legall.

Mr de Bissy , donne le sien à son Fils.

Mr de Langallerie donne celui qu'il commandoit à Mr de Simiane son beau Fils.

Plusieurs personnes de service & de qualité s'empresrent pour acheter d'autres Regimens, afin d'être plutôt en état d'être nommez Officiers généraux,

Le desir de servir dans des troupes aussi bonnes , aussi bien disciplinées , & aussi aguerries & acoutumées à vaincre que les troupes de France , ayant porté Mr le Comte de Schaque Danois , Chevalier de l'Ordre de l'Elephant à venir demander de

Janvier 1702.

P p

452 MERCURE

l'employ dans les Armées du Roy, ce Comte a esté présenté à Sa Majesté par Mr le Marquis de Torcy. Il en a esté reçu avec toute l'agrément que merite un homme de sa naissance, & la preference qu'il donne à la France sur tant d'autres Nations pour faire voir dans les Troupes de cette Couronne des marques d'un desir qu'il a d'acquiescer de la gloire.

Mr de Pracontali est venu rendre compte au Roy des affaires d'Italie, & il a eu l'honneur d'estre longtemps enfermé avec Sa Majesté.

Les troupes qui vont en ce pays là arrivent continuellement à Toulon; on a commencé à les embarquer par le Regiment de Monferat.

Les dernieres troupes de la Cavalerie qui va en Italie, est arrivée à Grenoble, ainsi il y a lieu de croire que toutes les troupes que le Roy, y envoie tant pour les recrues que pour un nouveau renfort y arriveront bientôt.

Mr le Comte d'Estées est de retour

à Toulon , il a laissé toute la Ville de Naples en joye dans l'esperance qu'elle verra bientost son legitime souverain. Tout est calme au dedans du Royaume, & l'on y a pris toutes les precautions necessaires pour empecher que les Alle-mans ny abordent par aucun endroit.

Mr le Prince de Robec, & Mr le Comte de la Marck ont eu pension du Roy. Quoy que ses ennemis publient, les affaires de France vont toujours leur mesme train; on y trouve plus de troupes qu'on n'en veut lever, elle sont payées, & le Roy donne à son ordinaire des gratifications & des pensions aux per-sonnes qui se distinguent & qui servent bien l'Etat.

• Mr de Molé Conseiller au Parlement, fils de Mr de Molé Président au Morrier, épouse la fille unique de Mr le Marquis de Nesmond, Lieutenant general des armées du Roy.

Mr de Thuissi Conseiller au Parle-ment, fils de Mr de Thuissi Maistre des Requestes se marie avec Mademoiselle de

Pp ij

454 MERCURE

Caumartin. Le tems me manque pour vous entretenir de ces deux grands mariages.

Depuis que les Regimens dont je vous ay parlé ont été vendus Mr pelot a vendu le Regiment de Bigore à Mr de Guitaut.

On compte déjà à Toulon trente deux mille hommes des troupes qui doivent y estre embarquées pour l'Italie. Les Regimens de Montferat de Forets, d'Albermale & quelques autres, ont fait voile & l'on assure qu'il y a déjà huit Bataillons de débarquez. Je suis &c.

APOSTILLE.

ON ne doit pas estre surpris des fautes qui se trouvent souvent dans les Mercurcs, Ceux qui envoient des Mémoires n'en envoient pas toujours de justes. L'Auteur du Mercure avoüe qu'il peut se tromper comme tout le reste des hommes, & qu'il y en a de plus habiles que lui, & si l'Imprimeur vouloit avouer la verité, il demeureroit d'acord que la plus grande partie des fautes viennent de luy.

Dans le dernier volume page 248 on

mis Gouverneur de Naples, au lieu de Viceroy.

A la page 280 on a mis Mr le Comte d'Estrees au lieu de Mr des Nots Gouverneur & Lieutenant General pour le Roy au Isles del'Amerique. Cette faute est considerable, parce que l'on a tué un homme qui se porte bien.

On a mis à la page 385 Brigades de gendarmerie, il faut mettre huit Escadrons de gendarmerie, chaque Escadron est composé des seize Compagnies qui composent toute la gendarmerie.

Il faut mettre à la mesme page au lieu de Brigades de Carabiniers de Villeroy & de Clainvilliers, *Bataillons*.

A la page 386 il faut mettre les deux Brigades de Vivans & de laFeronaye, chaque Brigadier ne commandant qu'une Brigade, & non deux Brigades comme il paroist en cet endroit, chaque Brigade de Cavalerie estant composée de plusieurs Regimens.



456 MERCURE

T A B L E

D Evises.	1
Traité pour la pratique des forces mouvantes	9
Estampes nouvelles	11
Derniere Lettre sur la Physique mecan- que.	13
Le Tombeau de Mademoiselle Scudery	61
Extrait d'une Lettre de Canada.	47
Pension donnée par Madame la Duchesse d'Orleans.	83
Lettre adressée aux Philosophes Carte- siens.	93
Narcisse, ou le ridicule de l'amour propre, satire.	99
Quelles distinction il faut admettre en- tre les degrez methaphisiques.	104
Explications de quelques Phenomenes qui dépendent de la fermentation.	116
Conseil. 136. Rondeau. 141. Ode. 143	
Autre Ode.	152
Discours prononcé par Sa Sainteté.	159
Morts.	169
Etablissement d'une Verrerie à la Charité sur Sine.	187

TABLE.

<i>Nouvelles de Perse.</i>	100
<i>Ecrennés. 211 Epitre en vers.</i>	214
<i>Carte nouvelle.</i>	241
<i>Service solennel fait à S. Omer.</i>	220
<i>Retour de la santé de Mr Fagon.</i>	234
<i>Mr le Duc de Montfort prete serment de la Charge de Capitaine Lieutenant des Chevaux Legers de la Garde.</i>	246
<i>Second article des morts.</i>	264
<i>Messe celebrée quatre vingt ans après la premiere du mesme Prestre.</i>	269
<i>Traduction d'une Ode de Mr l'Abbê Boutard.</i>	166
<i>Diverses pensions données par le Roy aux Officiers de ses armées sur un fond trou- vé par Mr de Chamillart.</i>	288
<i>Sonnet à S. A. S. Mr le Duc du Maine.</i>	102
<i>Manuel celeste ou nouveau Calendr.</i>	293
<i>Rondeau.</i>	295
<i>Troisième article de mort.</i>	296
<i>Pension donnée par S. A. R. Mr le Duc d'Orleans.</i>	303
<i>Changemens dans les Gardes du Corps.</i>	305
<i>Principaux évenemens de la vie du Roy marquez par aurant de Medailles.</i>	314



T A B L E.

<i>Quatrième article des morts.</i>	326
<i>Nouvelle article touchant Mr le Comte d'Aguilar.</i>	328
<i>Nouvelles de Barcelone.</i>	330
<i>Noms de ceux à qui le Roy a donné la permission de lever de nouveaux Regimens.</i>	337
<i>Theses soutenues en Sorbonne.</i>	344
<i>Lettres curieuses & de littérature.</i>	345
<i>Critique contre la prevention.</i>	349
<i>Nouvelles d'Italie.</i>	351
<i>Articles des Enigmes.</i>	360
<i>Affaires d'Angleterre.</i>	378
<i>Nouvelles de Rome. 369 Mariages.</i>	388
<i>Retour du Maréchal de Catinat.</i>	329
<i>Voyage du Roy d'Espagne:</i>	400
<i>Nouvelles de Hollande.</i>	401
<i>Noms naissance & service des nouveaux Officiers. Generaux.</i>	408
<i>Regimens vendus.</i>	445
<i>Mr le Comte de Schâque est présenté au Roy.</i>	451
<i>Plusieurs articles qu'on ne nomme point icy faute de place.</i>	452
<i>Les Jettons doivent regarder la page</i>	<i>290</i>

